

à M^r J^r. Broutails
archiviste de la Gironde
hommage de l'auteur
Lapouyade

UN MAITRE FLAMAND
A BORDEAUX
LONSING

SON ŒUVRE ET SES MODÈLES

СВЯТАЯ ПИСАНИЯ

Библия

18554

18554

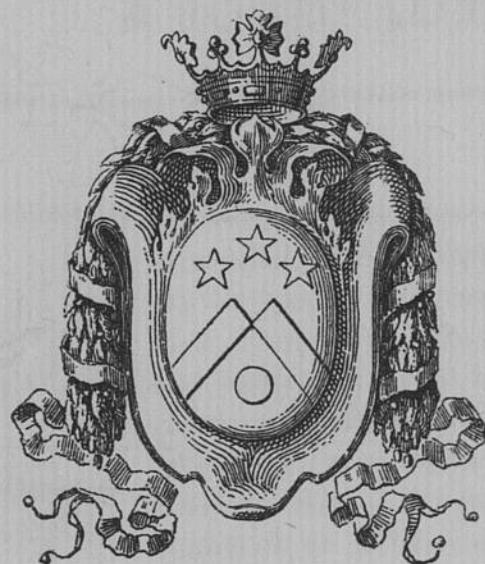
MEAUDRE DE LAPOUYADE

UN MAITRE FLAMAND

A BORDEAUX

LONSING

1739-1799



A PARIS

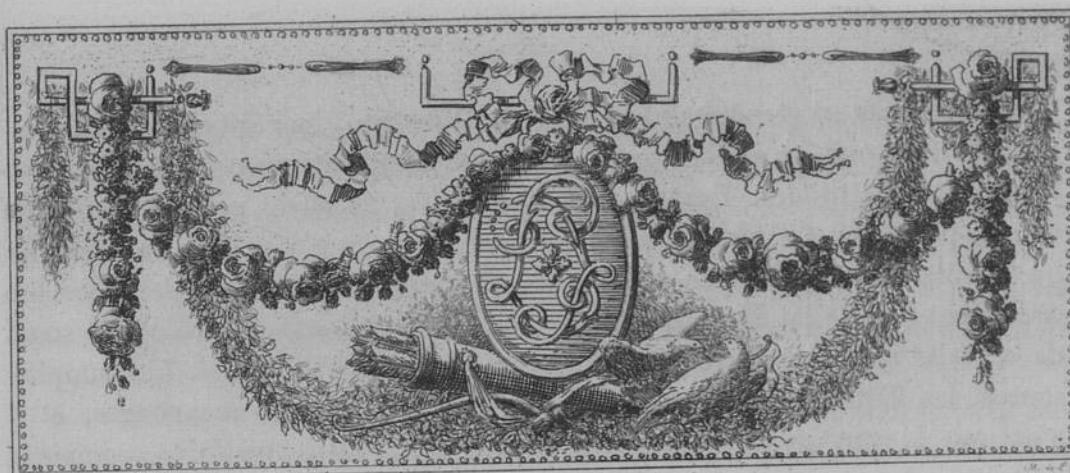
CHEZ JEAN SCHEMIT, LIBRAIRE
RUE LAFFITTE, n° 52

MCMXI



UN MATHIE ELAMAND
A BORDAUX
LONDRES





UN
MAITRE FLAMAND
A BORDEAUX



Le peintre Lonsing vivait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Né à Bruxelles de parents flamands, il fut, tout jeune encore, envoyé comme cadet en garnison à Anvers. C'est là, qu'au détriment de l'éducation militaire, il reçut le premier enseignement de son art et se livra ensuite à l'étude des grands maîtres nationaux. Leurs leçons, du reste, ne devaient pas demeurer stériles et, parallèlement aux caractères distinctifs de sa race, on retrouvera chez l'artiste l'influence d'un devancier illustre entre tous : celle de Rubens... L'école flamande doit donc revendiquer Lonsing comme un des siens. Elle y manquera d'autant moins que ses représentants se sont généralement montrés plus médiocres et plus rares dans cette fin du XVIII^e.

A la fois peintre et graveur, Lonsing a traité tous les genres. Mais c'est comme peintre et comme peintre de portraits surtout qu'il doit être considéré.

Un Maître Flamand.

Ses portraits se recommandent par leur sincérité, leur intensité d'expression, le mouvement et l'originalité de leur composition, comme aussi par l'aisance des attitudes. Point de gestes guindés, en effet; point d'affectation dans la pose, point d'apparat ni de mise en scène que n'exigent le caractère ou le rôle du modèle, rien enfin qui soit une concession au parti pris ou seulement le résultat d'un caprice. La bonne foi est son seul guide et le souci de la vérité rend le peintre juge sévère non moins qu'impartial. Les complaisances, les flatteries lui sont inconnues comme autant de mensonges, et il n'est pas de combinaison qu'accepte l'artiste où la réalité ne doive occuper la première place.

La ressemblance est donc certaine. Disons qu'elle est parfaite, car Lonsing ne se montre pas seulement un attentif et fidèle observateur de la nature, il est encore un psychologue et sait dévoiler dans leurs moindres replis le caractère et l'esprit de ses modèles. C'est là le fait d'un grand artiste.

Dessinateur habile et conscientieux, Lonsing possède également toutes les belles qualités d'un coloriste brillant et lumineux. Sa palette est riche; les éléments toutefois en sont très simples, car le maître ne tire la richesse et la variété de ses effets que de couleurs en petit nombre mais choisies, solides et savamment combinées.

Simple à son tour est la technique. Sans doute ne fut-elle pas toujours ainsi. Sa simplicité même n'est que le résultat d'efforts successifs attestant à eux seuls l'œuvre du temps. Mais l'évolution en est impossible à suivre, car l'œuvre la plus ancienne que nous connaissons de Lonsing date déjà de la quarantième année du peintre. Celui-ci est alors en pleine possession de ses moyens, et leur orientation comme aussi la forme de leur manifestation semblent fixées de façon définitive.

Lonsing paraît affectionner, pour peindre, les toiles aux préparations brunes ou grises. Il y modèle en valeurs les chairs, dans un métier souple et solide passant des blancs lumineux aux ombres neutres réchauffées par endroits; une sorte de camaïeu pourrait-on dire... sur lequel des glacis habilement placés, légers et transparents, viennent donner la couleur et la vie. Les autres parties du tableau, nature morte, bijoux, draperies semblent en général peintes directement sauf quelques détails, tons chauds et brillants auxquels le système des glacis donne toute leur rareté et leur intensité.

Lonsing, cependant, n'est prisonnier d'aucune formule. Il a une méthode, pas de procédé, des principes, non des préjugés ni de la routine.

La pâte est onctueuse et grasse mais sans excès. Du reste, l'abondance

de la matière n'est point chez lui un artifice imaginé pour voiler des défauts et suppléer des qualités. Elle n'est pas davantage le résultat d'une superposition de touches accumulées par maladresse autant qu'avec l'espoir de rencontrer dans le nombre la note juste... C'est vraiment l'irrésistible manifestation d'une nature exubérante et forte, l'expression spontanée d'une manière de voir et de sentir conforme à cette nature et traduite du premier coup dans son intégralité.

La touche est vive et spirituelle, alerte comme la pensée même dont elle subit et réfléchit les multiples impressions. A la fois pleine de largeur et de précision, elle sait se faire exubérante ou pondérée, rude ou caressante suivant l'humeur du peintre et le caractère du modèle. Mais toujours elle change d'aspect sans rien perdre jamais de son caractère ni de sa maîtrise. On l'admiré dans l'étude savante du visage et des mains : on l'admire aussi dans l'exécution de l'ajustement et des accessoires. Car le pinceau qui modèle et colore si prestigieusement les chairs n'est pas moins habile à traiter les métaux précieux et les riches étoffes. Il cisèle, tisse, file et brode avec la prestesse et la décision d'un outil merveilleusement dirigé ; et c'est chose rare que, d'emblée, l'or et les pierreries n'atteignent point tout leur éclat, les satins et la soie le chatoiement lumineux de leurs reflets, les tulles et les dentelles la transparence et la légèreté de leur trame vaporeuse... Rien n'est de trop, rien ne manque, tout est rendu avec une fidélité exempte de sécheresses, une vérité sans brusqueries. Et cependant la facilité n'égare pas le peintre ; jamais il ne sacrifie le sentiment à la méthode, la manière dont il pense à celle dont il s'exprime.

Le mouvement et le réalisme de ses compositions achèvent d'affirmer chez Lonsing des origines déjà bien clairement définies par la richesse de la palette et la verve du pinceau, toutes qualités natives que l'éducation première du peintre, entièrement reçue à Anvers, n'avait fait que développer et, disons-le, fixer de manière définitive. Car on ne voit guère que Lonsing ait rien rapporté de son voyage en Italie, et l'on peut se demander ce qu'il est allé faire par delà les Alpes durant près de vingt années. Sans doute y aura-t-il écouté à son tour et mis à profit les leçons des maîtres italiens, mais s'il l'a fait c'est en dilettante et sans rien abdiquer de sa personnalité.

Lonsing n'apparaît pas davantage comme le disciple d'un représentant déterminé de l'école flamande elle-même. Il est véritablement un peintre original. Tout au plus pourrait-on le rattacher au grand maître d'Anvers qu'il étudia, du reste, avec passion. Mais le même sang coulait, il est vrai, chez

les deux hommes ; il avait transmis à l'un et à l'autre le même amour du beau, de la vérité, de la lumière et de la vie, et si quelque parenté existe entre eux, c'est une parenté de famille plus encore peut-être que d'éducation.

Ce qui est certain c'est que Lonsing possédait à un haut degré toutes les grandes et vieilles qualités de sa race. Il fut réellement un représentant, et le dernier, d'une école depuis longtemps disparue quand il vint au monde. Et ce ne sera pas le moindre avantage de ses œuvres que de révéler une aussi lointaine persistance du coloris et du réalisme flamands, pour offrir à nos yeux le régal savoureux de ces robustes qualités du terroir mises au service de la grâce et des élégances du XVIII^e siècle.

Comme graveur à l'eau-forte, Lonsing est resté loin derrière le peintre. Son trait est sec, appliqué, sans souplesse et sans nervosité. N'en soyons pas autrement surpris. Un excellent peintre n'est pas nécessairement graveur, ni surtout, bon graveur. Cela est particulièrement vrai pour Lonsing qui pratiqua si peu un art pour lequel il paraît s'être lui-même senti fort mal doué. Ses eaux-fortes, en outre, ne comptent guère que des reproductions de sujets religieux ou mythologiques d'après des maîtres trop souvent fastidieux. Aussi l'intérêt qu'elles offrent est-il très relatif. Nous en parlerons néanmoins, car pour être complète il semble que notre étude doive embrasser tous les aspects sous lesquels se sont manifestées les forces et l'activité de l'artiste.

Dans son ouvrage sur *Les Chefs-d'œuvre des Musées de France*, M. Gonse dit quelque part que « si le hasard l'avait placé sur une scène plus vaste, Lonsing fût devenu un maître... »¹ C'est là tout le secret de son histoire. Le moindre sourire de la fortune eût permis à Lonsing de s'assurer une existence facile qui lui aurait apporté, avec le calme et la confiance en soi, le moyen de donner un plein essor à son talent. La renommée, d'elle-même, s'y fût ajoutée par surcroît, tandis que le sort a voulu au contraire que les événements desservissent sans cesse le malheureux peintre et, toute la vie, la misère s'est assise à son foyer... Lonsing, du reste, n'était pas armé pour se défendre. Scrupuleux et loyal, plein de dévouement et d'affabilité, sa bienveillance à l'égard même de ses confrères était proverbiale². Avec cela,

1. Près d'un siècle plus tôt, Goethals avait écrit : « Lonsing eut peu d'occasions de développer l'étendue de son génie et de son savoir : s'il eût été chargé de quelques grands travaux, il s'en serait acquitté avec honneur » (*Bulletin Polymathique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*, n° du 15 Fructidor, an XIII (2 sept. 1805)).

2. « Lonsing, dit encore Goethals dans le même ouvrage, possedoit à fond les connaissances de son art, il l'aimoit et en parla toujours en homme savant; ses entretiens étoient de précieuses leçons pour les élèves. Il étoit, en outre, doué d'un caractère doux et aimable et avoit une conversation gaie et spirituelle. Jamais il ne fut jaloux des talents des autres peintres, il en disoit tou-

timide et modeste à l'excès, fuyant toujours les compromissions et les veuleries de la réclame, il vécut replié sur lui-même et, jusqu'au dernier jour, douta de ses propres forces. Il était donc voué à la défaite. Ses malheurs et son obscurité l'ont bien prouvé.

Cette injustice du sort à l'égard de Lonsing en fait une figure d'autant plus attirante et sympathique. Et en un temps où l'on voit célébrer trop de génies aventureux qui n'ont pas craint de se faire les propres artisans de leur gloire, c'est pour nous une satisfaction particulièrement vive de rendre hommage à l'artiste de talent et à l'homme modeste que fut Lonsing.



EST au milieu du vieux Bruxelles, dans la paroisse Sainte-Gudule, qu'est né, au mois de mars 1739, François-Louis Lonsing, fils de Ferdinand Lonsing et de Suzanne Vanoverstraeten. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Louis van Hamme et Élisabeth Stevens au nom de Guillaume de Pranghe et d'Anne de Schmickl, ses parrain et marraine.

Voici l'acte de baptême :

XXVII Martius 1739

Franciscus Ludovicus, filius legitimus Ferdinandi Lonsing et Susannæ Vanoverstraeten conjugum; suscepérunt Ludovicus van Hamme, nomine prænobilis domini Francisci Gulielmi de Pranghe, et Maria-Elisabetha Stevens, nomine dominæ Annæ Josephæ de Schmickl, uxor præfati domini de Pranghe¹.

Ainsi se trouve tranchée une question diversement résolue par les rares biographies de Lonsing². Sur la foi d'indications contenues dans son acte de décès, certains le faisaient naître à Anvers en l'année 1737³. D'autres, qui

jours du bien, même de ceux qui critiquoient injustement ses ouvrages. Ces qualités rares chez les artistes lui attirèrent l'estime de tous ceux qui eurent occasion de le connaître et d'apprécier ses talents et son mérite personnel.»

1. Archives communales de Bruxelles. Paroisse Sainte-Gudule. Registre des baptêmes, 1738-1744, fo 39.

2. L'acte de baptême, dont les indications concordent avec celles de l'acte de décès, précise les prénoms de Lonsing : *François-Louis* et non *François-Joseph* ni *François-Joseph-Louis*, malgré que le peintre ait signé ainsi quelquefois.

François était le prénom usuel, car il est le seul qui ne soit jamais omis et le seul qu'on rencontre isolément. Quant au prénom de *Joseph*, sans doute fut-il donné en famille à Lonsing, soit à cause de sa marraine, *Josèphe de Schmickl*, soit en souvenir d'un frère aîné, *Louis-Joseph*, né le 31 mai 1735 et peut-être décédé encore enfant.

3. Bibliothèque de Bordeaux. *La Boubée*. Notes manuscrites, t. II, p. 105. — Catalogues du Musée de Bordeaux.

préféraient s'en tenir au témoignage de Goethals, compatriote et ami du peintre, indiquaient exactement le lieu d'origine. En revanche, ils assignaient à la naissance la date plus erronée encore de 1743 !....¹. Mais peut-on s'étonner que Goethals ne fût pas mieux renseigné quand Lonsing lui-même ignorait la vérité²? Ce qui est surprenant, c'est que deux dates différentes aient été l'une et l'autre tenues pour exactes, et que personne n'ait trouvé dans leur contradiction même la raison de les vérifier.

Le père de Lonsing s'était enrôlé dans les troupes de Marie-Thérèse que l'héritage de son père avait faite souveraine des Pays-Bas espagnols. Soldat intelligent et courageux, il se signala par sa vaillante conduite durant la guerre de succession d'Autriche et le 12 octobre 1748, à la veille du traité d'Aix-la-Chapelle, il reçut un brevet de lieutenant en récompense de ses services³.

Pénétré de l'importance et des avantages de son grade, le nouvel officier ne croit plus désormais que son fils puisse suivre une autre voie que la sienne. Aussi, malgré son goût pour les arts et la précocité de son talent, le jeune Lonsing se voit-il voué à la carrière des armes ; il est encore presque un enfant lorsque son père l'envoie comme cadet tenir garnison au château d'Anvers⁴.

Mais c'est aux portes de la citadelle où on l'exile, dans la patrie elle-même de Rubens, que Lonsing va pouvoir se livrer le mieux à ses penchants artistiques, et cueillir des lauriers pour lui plus enviables que ceux de la guerre.

Le prince Charles de Lorraine⁵, gouverneur des Pays-Bas, venait, en effet, d'instaurer à Anvers une *Académie royale de dessin* laquelle comptait déjà de nombreux élèves. Ne pas goûter au fruit défendu était chose impossible pour Lonsing et, peut-être sur l'ordre du Prince lui-même, le commandant de la citadelle l'autorisa à négliger un peu ses devoirs militaires pour fréquenter la nouvelle école. Notre cadet y fit de rapides progrès et, le 17 mars 1759, il obtenait le premier prix de dessin, tandis que Jean-François

1. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.; *Annales Belges*, n° de novembre 1818 (Arch. de M. Georges Lafargue, petit-fils de Goethals); Gustave Labat, *Le maréchal de Mouchy et le peintre Lonsing*. Gounouilhou, Bordeaux, 1903.

2. C'est ainsi qu'après avoir, sans doute, indiqué lui-même à Goethals cette date de 1743, Lonsing se croit né en 1746... Le 8 mai 1794, en effet, Lonsing, alors témoin au mariage d'un nommé Charles Saint-Aignan avec Fanny Leroux, déclara être âgé de 48 ans alors qu'il en avait 55... (État civil de Bordeaux.)

3, 4. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

5. Charles-Alexandre de Lorraine (1712-1780), fils de Léopold I^{er}, duc de Lorraine, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans.

Mets, d'Anvers, et Hermann Faber, de Lüdenscheid, se partageaient les deuxième et troisième places. Le jeune lauréat, — il allait avoir vingt ans — fut couronné au son des trompettes et du tambour en présence d'un grand concours de population. Le prix qu'il reçut consistait en une chaîne avec médaille de vermeil, représentant d'un côté l'effigie de « sa Majesté royale », de l'autre le génie des Arts, accompagné de cette inscription : *Artis delineatoriae præmium*, au-dessous de laquelle étaient figurées les armes de la cité¹.

Ce premier mais décisif succès, qui achevait de tracer sa voie à Lonsing, lui permit aussi de vaincre définitivement la résistance paternelle. Il abandonna l'uniforme et entra dans l'atelier de Geeraerdts², le peintre de bas-reliefs en camaïeu dont la cathédrale de Cambrai, celle de Tournai et la collégiale d'Harlebeke possédaient de remarquables spécimens. Près de quarante ans plus tard, l'élève se souviendra encore des leçons du maître quand il peindra les grisailles du château de La Louvière.

Lonsing avait trouvé dans l'atelier de Geeraerdts le propre maître de celui-ci, Michau³ qui, bien qu'aveugle et presque nonagénaire, faisait encore, au dire de Goethals, des conférences sur la peinture et analysait savamment l'œuvre de Rubens. Goethals ajoute que Lonsing sut mettre à profit les principes de coloris et de perspective aérienne que lui donna Michau. Nous n'y contredirons point car, à l'exemple de bien d'autres, Michau était peut-être éducateur aussi excellent que peintre médiocre. Gageons cependant que les meilleures leçons que reçut Lonsing furent encore celles des grands maîtres dont les chefs-d'œuvre abondaient autour de lui et à l'étude desquels il consacra son temps.

C'est vers cette époque, un peu plus tôt même⁴, que Lonsing fit la copie du merveilleux *Saint Georges* qui orne encore le tombeau de Rubens à Saint-Jacques. « Il y travailla, dit Goethals, avec tout le feu et l'enthousiasme d'un génie naissant ; il avouait même, dans ses derniers moments, que ce tableau n'avoit jamais sorti de son imagination, ce qu'en effet il prouva en le peignant de mémoire⁵. »

1. *Gazette d'Anvers*, du 20 mars 1759, signalée par Goethals dans le *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

2. Geeraerdts (Martin), 1707-1791.

3. Michau (Théobald), peintre de paysanneries et de paysages, 1676-1765.

4. Il avait 17 ans, dit Goethals, ce qui nous reporterait à l'année 1756 environ.

5. Nous ignorons ce qu'est devenue la première toile. La seconde appartint à M. Dufourq (Armand-François-Xavier, dit l'aîné), décédé à Bordeaux, le 24 décembre 1810. « Cet amateur possédait un riche cabinet de tableaux et une des plus belles collections d'estampes qu'il y eut à Bordeaux. Il a laissé en manuscrit un traité sur la manière de faire et de soigner les vins de Bordeaux » (*La Boubée*, t. VII, p. 345). A la mort de M. Dufourq, l'œuvre de Lonsing passa dans la collection d'un M. Christophe Mayer qui la porta en Angleterre (*Bulletin Polymathique*, exemplaire annoté par Goethals; arch. de M. G. Lafargue).

Ses dons naturels et l'opiniâtreté qu'il mit à les développer méritèrent bientôt à Lonsing la protection du Gouverneur des Pays-Bas, celle du ministre comte de Cobenzell, du président Deswavrans et de l'official des finances M. Jacobs.

L'appui de Charles de Lorraine fut particulièrement précieux au jeune artiste. Le Prince mit en effet quelque coquetterie à envoyer à ses frais en Italie celui que l'Académie d'Anvers venait de couronner, et, le 30 août 1761, il délivrait à Lonsing un passeport signé de sa main et revêtu du sceau de l'Empire. Ce ne fut point, du reste, sans y ajouter une pension de quatre cents florins...

Goethals, à qui nous empruntons la plupart de ces détails¹, raconte qu'en arrivant à Rome Lonsing entra dans l'atelier de Mengs². Or, au moment où Lonsing parvenait à Rome, Mengs se rendait à Madrid, à la cour de Charles III, en qualité de premier peintre du Roi. Il ne revint en Italie que dix ans plus tard et, du reste, pour ne plus faire à Rome que de courtes apparitions. D'autre part, autant Mengs fut un peintre froid et sans verve, autant son soi-disant élève se distingue par des qualités opposées. Il n'est pas jusqu'au métier lui-même par où les deux artistes ne diffèrent totalement. Enfin, le récent ouvrage du Dr Noack, *Deutsches Leben in Rom*, bien qu'il traite en détails de la vie de Mengs, ne cite seulement pas le nom de Lonsing... Il faut donc, semble-t-il, tenir pour erronés les renseignements fournis sur ce point par Goethals.

Ce qu'on peut assurer c'est que Charles de Lorraine ne laissa point partir son protégé sans pourvoir à son entrée dans l'atelier de quelque maître en renom, peut-être bien dans l'atelier de Mengs, après tout, quoique le chef en fût absent. Mais l'enseignement qu'y reçut Lonsing compta peu sans doute, auprès des incomparables leçons qu'il tira des chefs-d'œuvre des premiers maîtres de l'Italie accumulés sous ses yeux. Durant près de vingt années, il ne cessa de puiser dans les richesses de ce trésor inestimable ; et quand on sait l'opiniâtre travailleur qu'était Lonsing, alors stimulé par les ardeurs et les illusions de la jeunesse, on imagine aisément quelle fut, au cours de cette longue période, l'abondance de ses productions. Cependant le souvenir d'aucune d'elles, d'aucune œuvre peinte du moins, n'est parvenu jusqu'à nous³.

1. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

2. Mengs (Raphaël), 1728-1779, peintre allemand, a fait de nombreux portraits, des tableaux religieux et des peintures décoratives. Il jouit, de son temps, d'une très grande réputation.

3. Nous savons seulement que Lonsing a peint beaucoup de tableaux d'église (*Bulletin Polymathique*, loc. cit.).



PROJET D'UNE COLONNE ROSTRALE



Le nom même du peintre ne leur a pas survécu, et pour le retrouver, — singulière ironie! — c'est dans les annales de la gravure à l'eau-forte, c'est-à-dire dans l'art que le maître illustra le moins, qu'il faudra le chercher.

Car Lonsing, nous l'avons dit, fut également graveur, mais graveur de médiocre talent. L'art de l'eau-forte ne pouvait que tenter sa virtuosité de dessinateur et il s'y essaya, mais sans grand succès et, peut-être aussi, sans beaucoup d'enthousiasme. Tout l'indique, du reste, aussi bien la froideur et l'indécision du métier que le caractère, si peu en rapport avec son propre tempérament, des œuvres qu'il a reproduites par la gravure. A telle enseigne que l'eau-forte semble n'avoir été pour Lonsing qu'un art entrepris par nécessité et, d'ailleurs, presque aussitôt délaissé qu'entrepris.

Peut-être c'est-il lord Hamilton¹ qui a poussé notre peintre à la gravure. Nous savons en effet qu'il lui confia l'exécution d'une planche pour son recueil intitulé *Schola Italica picturæ*², publié à Naples en 1773. Cette estampe, un grand in-folio en largeur, représente *Méléagre et Atalante*³ d'après Jules Romain. Elle date de 1772⁴. C'est sans doute pour Hamilton que furent également exécutées les planches suivantes : *L'Ensevelissement du Christ*⁵, d'après Raphaël; un *Saint Gérôme*⁶, d'après un tableau du Guide appartenant à Hamilton; un *Saint en méditation*⁷, d'après une autre toile du Guide; enfin, *La Vierge apparaissant à saint Norbert*, d'après Van Poucke⁸.

Nous parlerons plus loin de deux autres estampes qui, celles-ci, furent exécutées en France. L'une a été faite à Bordeaux, l'autre à Lyon.

C'est en 1778 que Lonsing arriva dans cette dernière ville, venant de Naples où il semble avoir résidé en dernier lieu. Le peintre était sans doute accompagné de sa femme, Agatha Ricci, qu'il avait épousée à Rome, dit son acte de décès... Mais les recherches faites là-bas pour retrouver l'acte de mariage sont demeurées vaines. Elles n'ont pas été plus fructueuses à Nice où est née

1. Hamilton (sir William), 1730-1803, ambassadeur à Naples de 1764 à 1800, moins célèbre par ses ouvrages que par la liaison de sa femme, la divine Emma Lyon, avec l'amiral Nelson.

2. Bibliothèque Nationale, V 588 A f 1.

3. Basan, *Dictionnaire des graveurs*, t. I, p. 339; Dr Naegler, *Künstler Lexicon*; H.-W. Singer, *Allgemeines Künstler Lexicon*; Le Blant, *Guide de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 569.

4. Basan, loc. cit.; *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

5. Dr Naegler, loc. cit.; Le Blant, loc. cit. Le Blant place par erreur cette estampe dans la *Schola Italica picturæ*, pour laquelle, dit-il, Lonsing avait gravé 12 planches, ce qui est inexact. Le même auteur commet une nouvelle erreur en donnant Lonsing comme graveur au burin.

6. Goethals, qui parle de cette estampe, prétendait en posséder le seul exemplaire connu.

7, 8. Catalogue de Van Hullem, n° 1933. Rapporté par Delpit. Notes inédites, vol. *Lob-Loz*. Bibliothèque de Bordeaux.

Agatha Ricci¹, à Lyon et à Bordeaux. On doit donc, sur ce point encore, s'en tenir aux conjectures.

Lonsing séjourna cinq années à Lyon. Il était alors dans la force de l'âge, en pleine possession de son talent, et nombreux sont, sans doute, les ouvrages que le peintre a laissés dans cette ville. Mais, pas plus qu'à Rome, nous n'avons eu la bonne fortune d'en retrouver aucun. Il n'est pas, cette fois, jusqu'au nom de Lonsing qui n'ait lui-même disparu! Et pourtant des œuvres du maître sont encore là, évoquant chaque jour autour d'elles tout un passé qu'elles font revivre... Étrange destinée, vraiment, que celle de tant d'admirables artistes dont le génie a illustré des siècles et perpétué la mémoire de générations qui ne nous ont même pas transmis leurs noms!

Il est cependant trois ouvrages de Lonsing que nous savons avoir été faits à Lyon bien qu'on les ait retrouvés ailleurs. Nous citerons tout d'abord une allégorie gravée au trait, à l'eau-forte, et que Charles Boily² termina au *lavis*³; elle représente un *Projet de colonne rostrale dédiée aux hommes vertueux et utiles*. C'est une estampe très rare⁴ mais plus curieuse que belle, et dont l'intérêt se perd dans le détail d'une composition laborieusement adaptée au style déclamatoire de la légende.

Lonsing et Boily firent hommage de cette gravure à Necker et à sa femme⁵, les citoyens « vertueux et utiles » dont on voit le portrait appendu à la colonne rostrale. C'était en 1781. Notre ministre, qui avait démissionné devant la cabale soulevée par le fameux *Compte rendu*, venait de se retirer à Saint-Ouen. C'est là qu'il reçut des deux artistes, en même temps que leur gravure, une lettre que nous regrettons de ne pas connaître. Voici la réponse qu'y fit M^{me} Necker :

J'ai lu, Messieurs, avec attendrissement, la lettre touchante et spirituelle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je me félicite d'avoir l'occasion de vous dire moi-même combien nous avons été charmés de vos talents et sensibles à l'usage que vous avez bien voulu en faire : ce sont ces talents qui arracheront aussi au tems et à la destruction le souvenir du bien que M. Necker a pu faire, et la Muse de la peinture vaut au moins celle de l'histoire.

1. C'est du moins ce que son fils Louis écrivait un jour à Goethals (Arch. de M. G. Lafargue).

2. La signature de cette estampe indique qu'il s'agit ici de Charles Boily, né à Paris en 1736, frère de Louis Boily, né en 1735. Tous deux furent élèves de Lempereur.

3. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

4. Celle dont nous donnons la reproduction appartient à M. Paul Fourché.

5. Suzanne Churchod de la Nasse (1739-1794), fille d'un ministre calviniste et mère de M^{me} de Staël.

Pour moi, qui n'ai prétendu ni dû prétendre à aucun genre de gloire, je me suis cependant livrée à la satisfaction d'être associée à M. Necker; car votre ouvrage est un emblème de mes sentimens puisqu'il est impossible que M. Necker reçoive aucune marque d'estime sans que je la partage, en effet, avec transport.

Il m'a chargée, Messieurs, d'être son interprète auprès de vous; le même penchant qui tournoit ses pensées vers le bonheur de la France le fait jouir, dans sa retraite, de l'affection qu'elle lui témoigne, et c'est vous dire assez tout le plaisir que vous lui avez fait...

J'ai l'honneur d'être MM., votre très humble et très obéissante servante.

A St-Ouen, le 1^{er} avril.

C. de N. Necker.

Un autre ouvrage, que Lonsing fit à Lyon, est le portrait de l'abbé Raynal¹. Il dut être exécuté en 1780, quand l'auteur de l'*Histoire philosophique*, allant de Paris à Genève surveiller l'impression de la deuxième édition de son ouvrage, s'arrêta à Lyon. « Ce portrait, disait Goethals qui l'eut dans sa collection, était extrêmement curieux par la vérité et la ressemblance...² » On ne pouvait en dire autant, paraît-il, de celui gravé par de Launay d'après Cochin, et qui figure précisément dans l'édition de l'*Histoire philosophique* de 1780. « Sot portrait!... s'écrie Grimm dans sa correspondance, et qui lui ressemble si peu!... » Peut-être Raynal lui-même ne pensait-il pas autrement, et il eût fait mettre, sans doute, au frontispice de son ouvrage, la reproduction de l'œuvre de Lonsing, si déjà la planche de de Launay n'avait été prête.

Deux ans plus tard, en 1782, Raynal traversait Bordeaux, « fuyant, dit Bernadau, la persécution à laquelle pouvait l'exposer la proscription de l'*Histoire philosophique*³ ». Lonsing, qui était encore à Lyon, ne put voir Raynal à ce moment. C'est donc en 1788, quand ce dernier revint en France et repassa vraisemblablement par Bordeaux, que Lonsing dut lui offrir de faire un nouveau portrait. Raynal déclina l'offre et s'en excusa dans ces termes :

1. Raynal (Guillaume-Thomas-François, dit l'abbé), 1713-1796. Élève des Jésuites, il devint prédicateur, puis jeta le froc aux orties pour entrer au *Mercure de France*. Il se lia alors avec Diderot qui collabora à l'*Histoire philosophique des Établissements et du Commerce des Européens dans les Deux-Indes*. La première édition parut en 1770 et fut brûlée par arrêt du Parlement de Paris. Expatrié en 1782, Raynal rentra en France en 1788 et fut nommé député de Marseille aux États généraux, mais son grand âge l'empêcha d'accepter ce mandat. Notre philosophe mourut quelques années plus tard, non sans avoir renié une fois de plus tous ses principes.

2. Catalogue Goethals, note manuscrite (Arch. de M. G. Lafargue).

3. Bernadau, *Annales*, p. 247.

Je n'ai pas oublié et je n'oublierai jamais, Monsieur, l'honneur que vous m'avez fait; mais j'ai un grand regret que votre sage et brillant pinceau n'ait pas été plus dignement occupé.

Vous m'offrez de nouveaux services, je vous en remercie. Ils me seroient inutiles et vous pouvez faire un usage plus convenable de votre temps.

Continuez à enrichir les arts par vos travaux : personne n'applaudira à vos succès avec plus de zèle et de joie que moi.

Le troisième ouvrage est le portrait de Lonsing lui-même. On y voit le peintre coiffé d'une large toque de velours noir et vêtu d'une houppelande fourrée dont la belle couleur rouge, à la fois sourde et puissante, exalte la tonalité délicate des chairs blondes et la blancheur dorée d'une chemise de batiste aux plis souples et légers. Le coloris est particulièrement lumineux et riche, la touche magistrale, l'œuvre imposante et de grand caractère.

Lonsing s'est représenté à mi-corps, la palette au pouce, en train de préparer des couleurs. Il vient de lever la tête et nous regarde... La lumière qui tombe, presque verticale, irise la soie blonde des cheveux, inonde le front et glisse sur les modelés de la face et des mains dont elle met en valeur la structure robuste, tandis que le reste du visage s'estompe dans les ombres transparentes du clair-obscur. Les vigoureuses carnations aux demi-teintes dorées, semblent se vivifier encore sous la chaude caresse du soleil, le sang circule à flots dans les veines, les muscles tressaillent, la chair s'anime, l'homme respire et nous parle : nous le connaissons... Mais ce n'est point à la surface seulement, car ce portrait reflète plus que le type physique du personnage, il est davantage qu'un de ces masques impassibles et trompeurs derrière lesquels l'âme demeure cachée quand elle n'est pas absente ; c'est un miroir de vie intérieure et profonde, un écran lumineux où transparaît la personnalité même de l'individu. Et s'il est assez d'entrevoir ce portrait pour s'imaginer qu'on a connu le modèle et pour croire qu'on le regarde encore, aussi bien suffit-il de considérer la noblesse des traits, l'ampleur du front, la franchise du regard, doux et profond, enfin cet air de sereine puissance, toute forgée de vigueur physique et de force morale, pour retrouver en même temps chez le maître l'empreinte de son intelligence, de son amour du beau et du bien, de sa nature généreuse et fière. « Peu de personnes, écrivait en 1818 un chroniqueur anonyme, se souviennent d'avoir connu cet habile peintre. Mais, d'après son portrait, on voit qu'il avait la physionomie noble, ouverte et pleine d'expression. Ceux qui ont eu le bonheur de connaître le bon et vertueux Ducis trouveront entre les traits de ce dernier et la figure de Lon-



*Lonsing
peint par lui-même*



sing un certain air de famille qui n'est pas toujours la ressemblance mais qui vaut mieux quelquefois¹. » On ne pouvait être meilleur psychologue.

Près de vingt ans plus tard, en 1798, Lonsing alors à Paris brossera une réplique de cette toile. La maîtrise n'en sera ni moindre ni supérieure; son ordonnance elle-même n'aura guère été modifiée. Cependant les deux œuvres différeront essentiellement par le sentiment et l'effet, et au calme recueilli de la première, à son style quelque peu froid et sévère, la seconde opposera l'exubérance et le pittoresque du caractère flamand. Aussi ne peut-on comprendre que ces deux portraits aient pu passer tour à tour pour être la copie l'un de l'autre².

Lorsqu'il partit de Lyon, Lonsing emporta son portrait à Bordeaux. Le peintre savait que cette belle toile était pour lui la meilleure des recommandations et jamais il ne s'en séparera. Goethals l'exposa au *Muséum* en 1801, et, quatre ans plus tard, en fit paraître dans le *Bulletin Polymathique* une reproduction gravée au trait par Lacour fils³. Retiré peu après des galeries du *Muséum* le portrait y fut remplacé en 1809. Goethals, qui l'avait acheté au fils de Lonsing deux années auparavant⁴, le fit lithographier par un artiste de talent nommé Dupré⁵. Quoique très belle cette estampe est loin de rendre la superbe expression de l'original. Elle mesure 0.24 cent. de large sur 0.29 cent. de haut et porte au bas comme légende :

FRANCISCUS JOSEPHUS LONSING PICTOR

Natus Bruxellis anno 1743

In memoriam amici sui celeberrimi, Joann. Goethals Burd. Acad. Soc.
hanc effigiem

Patriæ restituens, lapide fideliter delineandam excudendamque curavit.

D.D. Dedicavitque Gandavensi LIB. ART. Societate⁶.

1. *Annales Belges*, n° du mois de nov. 1818 (Arch. de M. G. Lafargue).

2. Delpit, loc. cit.; *Catalogue du Musée de Bordeaux*, édition de 1855, p. 155; De la Ville de Mirmont, *Histoire du Musée de Bordeaux*, p. 65.

3. Lacour (Pierre), peintre, graveur et archéologue, né à Bordeaux en 1778, décédé dans cette ville en 1859, était fils du peintre Pierre Lacour (1745-1814), second grand prix de Rome, qui a laissé à Bordeaux nombre d'œuvres d'une réelle valeur.

4. Quittance du 10 novembre 1807 (Arch. de M. G. Lafargue).

5. La maquette appartient à M. Carré, artiste peintre à Bordeaux.

6. « François-Joseph Lonsing, peintre, né à Bruxelles, l'an 1743 — A la mémoire de son très célèbre ami, Jean Goethals, membre de l'Académie de Bordeaux, a pris soin de faire dessiner fidèlement et graver sur pierre ce portrait qu'il a offert et dédié à la Société des Beaux-Arts de Gand, rendant ainsi Lonsing à sa patrie. »

Vers 1815, Goethals vendit à son tour le portrait de Lonsing au chevalier de Bouglon¹, grand amateur de peinture et artiste lui-même, qui porta la toile au château du Prada, à La Bastide d'Armagnac, d'où elle n'est plus sortie². Suivant une légende rapportée par un ancien collectionneur bordelais, nommé Von Döhren, dont plusieurs se sont fait l'écho³, Goethals n'aurait cédé l'œuvre de son ami qu'en échange d'une rente viagère de 800 livres... Mais l'exagération de ce chiffre rend bien improbable l'existence d'un pareil marché. Du reste, ni les descendants de Goethals ni ceux du baron de Bouglon n'en ont jamais entendu parler.

ONSING arriva à Bordeaux en 1783. La ville, dont le commerce était immense, atteignait alors un degré de richesse et de prospérité qu'elle n'a plus égalé. Depuis un demi-siècle, les intendants de la Province, M. de Tourny surtout, ne cessaient de l'embellir. Des voies nouvelles avaient été ouvertes, des promenades créées et, sur les plans d'architectes fameux, Gabriel et Louis en tête, les Bordelais avaient vu bâtir en quelques années, suivant une même ordonnance architecturale, à la fois luxueuse et sobre, la Bourse, l'hôtel des Fermes⁴, le Grand-Théâtre, la place Dauphine, la porte Dijeaux, les places et portes d'Aquitaine et de Bourgogne, enfin cette grandiose façade des quais, de la Monnaie au Chapeau-Rouge, que Louis se préparait à continuer splendidement par une place en hémicycle percée de treize portes s'ouvrant sur autant d'avenues⁵.

1. Jean-Marie-Rufin, chevalier, baron de Bouglon, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment de Royal-Marine, né en 1762. Émigré en 1790, il se rendit à Turin à la suite du comte d'Artois, puis à Coblenz où il entra, comme capitaine, dans le régiment de Hohenlohe-Schillingsfürst. Lors du licenciement de l'armée des Princes, il revint en Italie, s'y occupa de peinture et de musique et, de là, pénétra plusieurs fois à Bordeaux où il faillit être arrêté. Rentré définitivement en France, sous l'Empire, le baron de Bouglon rencontra un jour à Paris, Bernadotte, son ancien caporal dans Royal-Marine, devenu maréchal de France et prince de Ponte-Corvo... Il l'aborda et lui dit en souriant : « Ah! Monsieur le Caporal, vous avez bien fait votre chemin depuis que nous nous sommes vus!... » « C'est vrai, répondit Bernadotte, mais j'espère bien ne pas en rester là... » Charles-Jean, le soldat sorti roi de notre Révolution, sut justifier ces paroles pour ainsi dire prophétiques.

Le baron de Bouglon, décédé en 1835, avait épousé, en 1808, Mathilde de Spens de Lancré, fille de l'ancien président au Parlement de Bordeaux, et de M^{me} de Ségur-Boirac.

2. MM. Delpit, de La Ville de Mirmont et G. Labat (*loc. cit.*) l'indiquent comme se trouvant à Paris.

3. Delpit, de La Ville de Mirmont. — Von Döhren possédait du portrait de Lonsing une reproduction en miniature achetée plus tard par M. P. Fourché, et qui figure maintenant parmi les œuvres d'art dont ce collectionneur a doté le Musée d'Orléans.

4. La Douane actuelle.

5. On connaît le magnifique projet de Louis gravé par les Varin. Paris l'ayant estimé trop magnifique pour la province, l'exécution n'en fut pas autorisée. Depuis, les Bordelais ont eu la *Place des Quinconces* et le *Monument des Girondins*.

Des officiers royaux, des dignitaires de l'église, des parlementaires, des jurats, mais surtout d'opulents négociants, presque tous enrichis dans l'armement, avaient suivi l'exemple et participé à l'éclosion de cette féerie. Partout s'étaient élevés des palais tels que ceux de l'archevêque de Rohan¹, du maire Saige² et des gouverneurs³; de somptueux hôtels aux ferronneries superbes, aux boiseries merveilleuses, comme ceux de l'Intendance, de la Molère, Journu, Le Grix de la Salle, Lisleferme⁴, Fonfrède et Mareilhac⁵. La renaissance avait été complète et magnifique, et Bordeaux, dès lors, avait pris ce cachet d'aristocratique élégance, cet air de cité princière qu'on lui voit encore aujourd'hui.

Derrière ce décor somptueux, dont l'éclat se rehaussait encore de la soie des costumes et de l'or des carrosses, une société s'agitait, frivole, élégante, et bien faite pour un tel cadre. Le duc de Richelieu, gouverneur de la Province, lui avait donné le ton. Entouré d'une cour brillante où figuraient les premiers noms de France, il venait de s'offrir, durant des années, comme le modèle de tous les vices, prodiguant l'or, excitant au jeu, et déployant en fêtes magnifiques un faste digne de Versailles. A sa suite, gentilshommes et négociants menaient un train de princes et rivalisaient de luxe. Les parlementaires eux-mêmes, malgré la gravité de leur mission, n'avaient pu rester étrangers à cette vie de plaisirs et d'ostentation, et maintenant, M. de Mouchy l'austère et grave successeur de Richelieu se dépensait en efforts inutiles pour enrayer le mal.

Mais, chose remarquable, l'activité intellectuelle ne le cérait en rien à l'agitation mondaine. De grands noms, comme ceux des Le Berthon, des de Gourgue, des de Verthamon et des du Paty, illustraient le Parlement. C'était aussi l'heure où les de Sèze, les Martignac et les Vergniaud remplissaient le Palais des accents de leur éloquence. Partout les sciences, les belles-lettres et les arts étaient en honneur, et l'on eût dit que, consciente de sa fin prochaine,

1. L'Hôtel de Ville actuel.

2-3. Les deux Préfectures actuelles.

4. Muséum d'*histoire naturelle*.

5. Citons encore les hôtels Le Berthon (*Mont-de-Piété*), Lecomte de La Tresne (*Imprimerie Gounouilhou*), de Ségur, Nairac, de Rolly (*Café de Bordeaux*), du Périer de Larsan, Dudon, etc. Et, tout aux portes de la ville, l'exquise résidence des frères Labottière à Tivoli, celles de Peixotto et des frères Raba à Talence.

Remarquons en passant que nombre de ces maisons n'ont pas été bâties sur les plans de Louis que l'on considère trop, à Bordeaux, comme l'architecte nécessaire de toutes les constructions de style Louis XV et Louis XVI. La ville comptait alors des architectes remarquables auxquels reviennent une bonne part de la gloire de Louis. C'étaient les Portier, les Corcelles, les Bonfin, les Lhôte et les Laclotte; la demeure des Labottière, longtemps attribuée à Louis, est précisément l'œuvre de Laclotte.

cette société en délire voulût prodiguer ses forces et gaspiller ses ressources, comme pour mieux s'étourdir et laisser moins de prise à l'orage qui allait la balayer.

Lonsing arrivait donc trop tard.

Goethals raconte qu'un certain Dossier — alias Dassier, — attaché à la maison du maréchal de Mouchy, confia, l'un des premiers, l'exécution de son portrait à Lonsing. « Ce portrait était si bien et d'une ressemblance si parfaite, qu'il détermina le maréchal à employer son pinceau¹. »

Philippe, comte de Noailles, duc de Mouchy, prince de Poix, etc..., né le 7 décembre 1715, était fils du maréchal de Noailles, un des vainqueurs de Fontenoy, et de Françoise d'Aubigné, nièce de M^{me} de Maintenon. Il avait épousé, le 27 novembre 1741, Anne-Claude d'Arpajon, surnommée *Madame l'Étiquette*.

M. de Mouchy, qui s'était lui-même distingué à Fontenoy, venait de cueillir d'autres lauriers à Crefeld et à Minden, quand il fut, le 14 février 1769, nommé gouverneur de la Basse-Guienne en remplacement du marquis de Bonnelles. Six années plus tard, la disgrâce de Richelieu lui valait le commandement en chef de la Province. La mort de Louis XV, qui survint à cette heure entraînant avec elle la chute des *Parlements-Maupeou*, allait fournir au nouveau commandant l'occasion d'arriver à Bordeaux pour rétablir l'ancien Parlement, et faire, au moins à ce titre, une entrée triomphale dans la ville.

Louis XVI, dit une chronique du temps, a cru ne pouvoir commencer son règne sous des auspices plus heureux qu'en remplissant les derniers vœux de Louis XV, qu'en rendant aux lois leur vigueur, aux grands de l'État la confiance de leur Prince, au peuple ses vertueux magistrats que des troubles civils et le malheur des temps lui avoient ravis.

Les villes de Paris, de Rouen et de Rennes, ont été les premières...

Bordeaux attendoit avec une respectueuse impatience le moment d'éprouver à son tour les bienfaits du jeune monarque. Ce moment lui fut annoncé par la nomination de M. le comte de Noailles au commandement en chef de la province de Guienne.

La nouvelle de ce choix glorieux excita dans Bordeaux la joie la plus vive. On fut ravi de devoir bientôt à un seigneur aussi accompli le rétablissement de l'ancienne magistrature. Il tarda quelque temps à partir de la Cour; ces délais sont employés à son éloge; il devient le sujet favori de toutes les conversations; on aime à rappeler tout ce qui peut être relatif à ses qualités et à sa gloire... La plus

1. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

ancienne et la plus illustre origine ; la plus constante faveur et la plus méritée ; des aïeux aussi recommandables dans la paix qu'intrépides dans la guerre ; des prélates décorés de la pourpre romaine ; sa descendance d'une mère dont Louis le Grand dota les vertus et refusa la main à des princes même, pour la réserver au mérite de M. le duc de Noailles ; un frère qui, entr'autres, fait par son heureux génie, les délices de la Cour la plus polie de l'Europe ; la bataille de Fontenoy dont il partagea lui-même les dangers et la gloire ; les campagnes de Minden et du Rhin¹...

Le nouveau commandant s'attarda si bien à la Cour, qu'avant son arrivée à Bordeaux, les éloges qu'on lui prodiguait furent bien près de tarir. Les Jurats, surtout, qui mettaient quelque coquetterie à le recevoir magnifiquement, perdirent patience, et lui demandèrent la date et le chemin qu'il compait choisir pour faire son entrée :

Du 11 février 1775.

Monseigneur,

En nous apprenant votre nomination au commandement de la Province, le Ministre nous a dit que vraisemblablement vous ne tarderez pas à vous rendre à Bordeaux. Mais, pour satisfaire les désirs que nous avons de remplir avec exactitude les devoirs que nous impose votre entrée, il seroit bon que votre entrée nous fût connue avec moins d'incertitude.

Nos députés doivent, Monseigneur, prévenir votre arrivée à Blaye, Lormont, ou à la Bastide et vous offrir un bateau plus commode pour le passage de la rivière depuis celui de ces trois endroits qu'il vous plaira de choisir.

Blaye est à sept lieues de Bordeaux et il faut tout le montant de la marée pour arriver et peut-être plus dans cette saison ; de Lormont, qui n'est qu'à une lieue, il ne faut qu'une heure de marée, et de La Bastide, il n'y a qu'à traverser la rivière.

Si nos députés ne se trouvoient pas à tems, nous manquerions à un devoir qui nous est devenu plus cher par les bontés que vous avez bien voulu nous manifester.

Nous vous supplions, Monseigneur, de vouloir bien nous faire instruire du lieu où vous voudrez aborder et du jour que vous vous serez proposé d'y arriver.

Nous sommes avec le plus profond respect, etc.².

M. de Mouchy, qui se souciait fort peu de prolonger inutilement la durée de sa réception, annonça qu'il entrerait par La Bastide, le 28 février, à 10 heures du matin.

1. *Description historique des fêtes de Bordeaux à la réintégration de son Parlement*, par M. Paris (Arch. mun. de Bordeaux, série FF, carton n° 266, pièces détachées).

2. Arch. mun., série BB. *Lettre des Jurats, 1773-1776, f° 77.*

MM. Bourgade et Letellier, jurats, furent députés pour l'accueillir de l'autre côté de la rivière. A sa descente de voiture, M. Bourgade lui donna la main et le complimenta. Puis, les officiers municipaux lui ayant offert le brigantin de la ville, *Le Léopard*, monté par douze rameurs, la compagnie traversa le pont d'embarquement que bordait le guet à pied, et M. Bourgade offrit à nouveau la main au commandant pour monter en bateau.

Le brigantin, tout pavoisé et décoré de guirlandes de laurier, naviguait à la remorque de deux chaloupes peintes, montées chacune par vingt matelots en casaque et bonnet de sergette rouge galonnée d'argent. Derrière, suivait une barque contenant de nombreux symphonistes et remorquée à son tour par une chaloupe à dix-huit rameurs.

La flottille traversa la rivière. Elle se trouva bientôt entourée d'une foule d'embarcations « ornées de lauriers et remplies de diverses compagnies d'hommes, de dames et de symphonistes » qui l'escortèrent jusqu'à la rue Barreyre, dans le faubourg des Chartrons. Pendant qu'il naviguait ainsi « au gré du descendant », le brigantin fut « salué à droite par le canon des navires tous élégamment pavoisés, à gauche par l'artillerie de la ville, disposée en ordre sur le port ».

Ramené au Chapeau-Rouge, M. de Mouchy fut reçu au pont de débarquement par MM. Métivier, Valen, d'Arche, Bourgade, jurats, et Chavailles, secrétaire de ville. M. Métivier lui offrit la main et prononça quelques paroles de bienvenue. Puis, le nouveau commandant ayant tenu à se rendre à pied à l'hôtel du Gouvernement, « la marche commença par le guet à cheval, sur deux lignes, l'épée à la main, les officiers en tête; ensuite le guet à pied avec le mousqueton, puis, les gardes de M. le Commandant. Venoint ensuite MM. les Jurats et grand nombre de noblesse qui s'étoit empressée de lui présenter ses respects et qui avoit melé ses cris de joye et de *vive le Roy* avec tout le peuple dont le port étoit couvert dans toute son étendue. La maréchaussée, qui s'étoit trouvée à coté du lieu de débarquement, a fermé la marche »¹.

L'hôtel du Gouvernement, ancienne maison du Président de Nesmond, se trouvait rue Porte-Dijeaux. La jurade l'avait acquis en 1662 pour y loger le chef de la commune. Mais les gouverneurs de la province, surtout, l'avaient occupé. De là son nom.

Quand, à son tour en 1758, il eût été nommé gouverneur de la Gironde,

1. Arch. mun. *Registres de la Jurade*, 1773-1776, f° 139. — *Description historique des fêtes de Bordeaux*, loc. cit.

Richelieu jugea l'habitation de ses prédécesseurs indigne de lui. Aussi, comme c'était la Ville qui aurait à payer les frais de son caprice, le vieux courtisan n'hésita point à faire abattre l'édifice. Et sur ses ruines une nouvelle demeure s'éleva, riche, élégante et capable cette fois de satisfaire à bon marché les goûts luxueux de son hôte, en même temps qu'elle flatterait sa vanité¹. C'est là qu'après Richelieu venait s'installer le duc de Mouchy.

« M. de Mouchy était l'antipode de son oncle². Scrupuleux, timoré, dévot, il avait des pudeurs de vierge. L'impression qu'il éprouva en prenant possession de sa nouvelle demeure fut sûrement pénible. Dans les salons, dont les dessus de portes représentaient des amours égrillardes, il baissa les yeux et se signa. Arrivé à la chambre encore empreinte des senteurs voluptueuses, il ouvrit les fenêtres et fit brûler du sucre... Il s'empressait, du reste, de proclamer la séparation de l'État et du Théâtre, de moraliser les coulisses, de réglementer la police de la salle, et d'interdire l'accès de la scène aux spectateurs.

« Le corps de ballet l'ignora toujours. En revanche, il s'affilait à toutes les confréries de la province, tour à tour membre du Saint-Sacrement, pénitent bleu, pénitent blanc, pénitent de toutes les couleurs... Chaque matin lui apportait une dignité nouvelle. A la première, il donna six louis ; à la seconde, quatre ; à la troisième deux. Ensuite il ferma sa bourse : la fortune des Noailles y eût d'autant moins suffi que l'abbé Graves « qui le faisait tourner comme un pantin », l'initiait à une foule d'autres œuvres... D'ailleurs, excellent homme, quoique court d'idées, et ne reculant, en vue de plaisir, devant aucun sacrifice. Non seulement il offre des dîners où figurent, quatre par quatre, des négociants de la Rousselle et des Chartrons, mais ayant appris que Richelieu accordait aux jolis minois la faveur d'un baiser, il prend le parti héroïque d'embrasser toutes les femmes, belles ou laides, vieilles ou jeunes : sa candeur ne distingue pas³. »

Excellent homme, le maréchal de Mouchy l'était par-dessus tout, en effet. Généreux et désintéressé, il ne pouvait rien garder quand il connaissait des gens souffrants ; visites d'hôpitaux, secours à domicile, paroles douces, aucune bonne œuvre ne lui était étrangère. Ses mains étaient toujours ouvertes, et quand il venait de recevoir une somme d'argent, il disait avec satisfaction, peu d'heures après, qu'il n'en restait plus...⁴.

1. M. le préfet de la Gironde occupe actuellement cet hôtel, aujourd'hui rue Vital-Carles depuis le percement de cette voie.

2. Le duc de Richelieu avait épousé Anne-Marie de Noailles, sœur d'Anne-Jules, duc de Noailles, grand-père du maréchal de Mouchy.

3. Grellet-Dumazeau. *La Société bordelaise sous Louis XV*, p. 376.

4. Duchesse de Duras, née Noailles. *Journal des prisons de mon père*, p. 5. Plon-Nourrit et Cie.

Le duc de Mouchy resta à la tête de son gouvernement jusqu'en 1782. A cette époque il partit pour Paris et ne revint à Bordeaux que rarement, l'avant-dernière fois en 1785. C'était pour se démettre de ses fonctions et préparer son départ. Le Maréchal en profita pour distribuer son bien et abandonner à la ville, en même temps que son indemnité de consommation, dix-huit portraits de princes du sang que le roi lui avait offerts. Ce ne fut point toutefois sans stipuler que ces portraits resteraient au Gouvernement tant qu'il n'y aurait pas à l'Hôtel de Ville une salle convenable pour les recevoir :

Philippe de Noailles, duc de Mouchy, Maréchal de France, marquis d'Arpajon, etc.

Nous croyons ne pouvoir donner une plus grande marque de notre affection pour la ville de Bordeaux, qu'en lui laissant en propriété les portraits qui nous ont été accordés par le Roy et la famille royale.

En conséquence, nous donnons de ce jour, en propriété à la ville, les portraits du Roy et de la Reine, du feu Roy et de la feue Reyne, de feu Monseigneur le Dauphin et de feue Madame la Dauphine, de Monsieur frère du Roy et de Madame, de Monseigneur Comte d'Artois et de Madame Comtesse d'Artois, de Madame Clotilde de France, de Madame Elisabeth de France, de feue Madame Infante, de feue Madame Henriette, de Madame Adélaïde, de Madame Victoire, de feue Madame Sophie et de Madame Louise, tantes du Roy.

Nous prions Messieurs les Maire, lieutenant de Maire et Jurats de les accepter comme une marque de notre amitié. Et nous leur demandons de vouloir bien les laisser en dépôt au Gouvernement, jusqu'à ce qu'il y aye une salle convenable pour les placer à l'Hôtel de Ville. Et nous désirons que cette donation soit inscrite sur

Paris, 1889. — Quelques jours avant sa première tournée en Gironde, le duc de Mouchy écrivit à l'intendant Esmangard :

A Versailles, le 1^{er} juin 1775.

Trouvez bon, Monsieur, que je vous communique mon plan pour la tournée que je ferai dans mon commandement après le 15 d'aoust. Je logerai chez Messieurs les Intendants, Commandans ou chez Messieurs les Évêques, mais seulement avec un valet de chambre et deux laquais, et le reste de ma suite sera à l'auberge à mes dépens, ne voulant pas être à charge à personne. Je ne veux point non plus que les habitants prennent les armes dans les villes et autres endroits où j'irai, pour ne pas les détourner de leurs travaux. Je vous prie de le faire savoir à Messieurs vos subdélégués pour qu'ils en donnent l'avertissement de ma part. Je vous en serai très obligé. J'ai l'honneur d'être, plus que personne, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

Le Maréchal duc de Mouchy.

(Arch. dép. de la Gironde, série C, portefeuille 27, n° 71.) L'année suivante, les Jurats offrirent au Maréchal de loger et entretenir aux frais de la ville dans l'hôtel du Gouvernement, son gendre le duc de Duras. Bien entendu le duc avait « cédé à l'honnêteté de l'invitation », mais son beau-père la refusa tout net pour ne pas aggraver les charges de la ville (Arch. mun., AA 19, *Lettres aux Jurats*). On n'était guère habitué alors à tant de scrupules et de simplicité. Cela n'a pas changé du reste.



Le Maréchal de Mouchy
1715-1794



les registres de l'Hotel de Ville ; en foi de quoi nous avons signé ces présentes et icelles fait contresigner par notre premier secrétaire.

Bordeaux, ce trois Juillet mil sept cent quatre vingt cinq.

Noailles M^{aa}l duc de Mouchy

Par Monseigneur : Varé¹.

Construit du XII^e au XIII^e siècle, l'Hôtel de Ville s'étendait le long des remparts depuis les tours Saint-Éliège² jusqu'à la rue du Cahernan³. Le 13 décembre 1657, la foudre ayant frappé l'une des tours, une énorme quantité de poudre sauta renversant la moitié de l'édifice, causant la mort de plusieurs personnes et détruisant les prisons d'où les détenus s'évadèrent.

Devant ce désastre que la Ville, ruinée par la Fronde, se voyait impuissante à réparer, les Jurats députèrent à Paris leur procureur-syndic pour solliciter de Louis XIV les fonds nécessaires à la reconstruction de l'Hôtel de Ville. Mais le jeune monarque était trop occupé par ses démêlés avec l'Espagne pour prêter l'oreille aux doléances de la municipalité bordelaise, et le procureur-syndic revint à Bordeaux comme il était parti... Ce fut seulement deux années plus tard, grâce encore aux matériaux qui venaient de servir à la réception du prince de Conti, nouveau gouverneur de la Province, que les réparations les plus urgentes purent être apportées à l'Hôtel de Ville⁴ ! Puis, près d'un siècle s'écoula sans que rien ne fût même tenté pour remédier à cette situation lamentable. Finalement, en 1755, le corps municipal obtint un arrêt du Conseil qui l'autorisait à réédifier la maison de Ville. Les plans en furent donnés par Soufflot et, le 11 juin 1759, le duc de Richelieu lui-même posait en grande pompe la première pierre du monument :

Mgr le Maréchal duc de Richelieu, Gouverneur de la Province, et M^r de Tourny, la grande cloche sonnant, suivis de grand nombre de seigneurs, gentilshommes et officiers, se sont rendus à pied à l'Hôtel de Ville, le guet à cheval bordant les fossés, et le guet à pied formant une double haie, depuis la porte de la cour jusqu'à la première des salles où ils ont été accueillis par tout le corps de ville en robe de livrée et conduits dans la salle du Conclave, d'où étant sortis peu de tems après, précédés par la musique, trompettes et cortège ordinaire, ils se sont rendus à l'angle de la cour du présent Hôtel de ville, du coté du midi où la ville de Bordeaux étoit à même de jeter les fondemens d'un nouvel Hôtel de Ville. Ou étant parvenus, ils

1. Arch. mun. de Bordeaux. *Lettres des Gouverneurs de Guienne*, série AA, carton n° 19, pièces détachées.

2. Tours de Saint-Éloi ou de la Grosse-Cloche.

3. Rue Sainte-Catherine.

4. Arch. mun. *Inventaire sommaire de 1751*, série II, carton n° 373, feuilles détachées.

ont posé la pierre fondamentale dudit édifice dans laquelle seront déposées les médailles qui doivent être frappées, et il a été placé une inscription gravée sur une table d'airain¹ :

Du règne de Louis XV

Le onze Juin 1759, a été commencé le bâtiment de l'hôtel de ville de Bordeaux, qui doit être réédifié conformément au plan dressé par M. Soufflot, contrôleur des bâtimens de Sa Majesté, et exécuté sous la direction de Sr Pierre Moreau, architecte, pensionnaire du Roy et, en son absence, par le Sr Bonfin, ingénieur de la Ville. La cérémonie de la position de la première pierre a été faite ledit jour par Mgr le Maréchal duc de Richelieu, gouverneur de la Province, et M. de Tourny intendant en Guienne, MM. Destrades, maire, et de Segur sous-maire, étant absents. M^{rs} de Galatheau, Duranteau, Brunaud, le Ch^{er} Demons, Lalanne, Quin, jurats, Pynel procureur syndic de la Ville et Chavaille, clerc et secrétaire de la Ville, ont assisté à la cérémonie, et pour en perpétuer la mémoire ont fait graver la présente inscription.

Monseig^r le Maréchal, M. de Tourny et M^{rs} les Jurats, procureur syndic et clerc de la ville ayant mis chacun par rang un peu de mortier sur la pierre, même donné quelques coups de marteau, le tout au son des trompettes et aux acclamations réitérées de Vive le Roy et toute la famille royale. Les habitants ayant marqué une joie et une satisfaction parfaite de ce monument élevé pour l'utilité et la décoration de la ville, et qui doit servir à loger le Roy et les personnes de la famille royale, lorsque passât dans cette ville ils viendront s'offrir aux vœux et aux empressements de ses habitants et recevoir les témoignages de leur zèle et de leur amour...

Fait etc....²

Et étant revenus dans la salle du Conclave, M^{rs} les Jurats ont offert à M. le Maréchal une collation de fruits et confitures; il a été servi beaucoup de fleurs et des rafraîchissements de toutes les espèces, et M. le Maréchal s'étant retiré, il a été accompagné par tout le corps de ville jusqu'à la porte de la cour³.

Chose à peine croyable, tous les beaux projets des Jurats s'évanouirent avec le parfum des fleurs offertes au Maréchal... A peine commencés, les travaux furent abandonnés; et lorsque, en 1773, elle dut abandonner le vieil Hôtel de Ville qui, cette fois, menaçait ruine, la Jurade n'eut d'autre ressource que de s'installer tout à côté, rue de Gourgue, dans l'ancien collège

1. Arch. mun. *Inventaire sommaire de 1751*, série I, carton n° 373, feuilles détachées.

2. Ibid., série BB. *Registres de la Jurade, 1758-1760*, f° 84.

3. Ibid., série II. *Inventaire sommaire de 1751*.

de Guienne. C'est là qu'elle se trouvait quand le duc de Mouchy lui fit présent des portraits de la famille royale. L'asile, certes, était sûr, mais il était vieux aussi, délabré, et vraiment indigne d'abriter tant d'augustes images à peine écloses de la palette du peintre et dont l'or des cadres étincelait encore. Les Jurats l'ignoraient moins que personne; aussi remercièrent-ils sans réserve le duc de Mouchy qui fut prié de « mettre le comble à sa munificence » en offrant à la Ville son portrait et celui de la Maréchale :

Du lundi 4 Juillet 1785.

Sont entrés dans la chambre du Conseil MM. du Hamel, lieutenant de maire, de Rolland, de Seze, Latuilière, de Paty, Brochon, Brunaud, jurats, de Lamontaigne, secrétaire de la ville.

Vu l'acte remis sur le bureau, par lequel Mgr le Maréchal duc de Mouchy, commandant en chef de la province de Guienne a donné en propriété à la ville tous les portraits qui lui avoient été accordés par le Roy et la famille Royale.

Les maire, lieutenant de maire et jurats assemblés à cet effet, ont accepté pour la ville les portraits et constater dans ses registres cette concession à la charge néanmoins qu'elle ne sera effectuée que lorsqu'elle aura une salle convenable pour les placer à l'hôtel de ville. Que jusqu'à ce tems, conformément aux intentions de Mgr le Maréchal, ils resteront au Gouvernement; et pénétrés de la plus vive et de la plus juste reconnaissance pour un bienfait si cher à leurs sentimens, les Maire, lieutenant de maire et Jurats ont délibéré que le dit acte restera collé au présent registre; qu'ils se transporteront sur le champ, en corps, au Gouvernement pour remercier de nouveau Mgr le Maréchal d'une marque aussi précieuse de ses bontés et de son attachement pour la ville, et pour le suplier de mettre le comble à sa munificence en joignant à ces images chères de la Nation, son portrait et celui de Madame la Maréchale, et de vouloir aussi en gratifier la ville dont les administrateurs se féliciteront dans tous les tems d'avoir sans cesse sous les yeux des modèles aussi respectables de toutes les vertus.

Le V^{te} du Hamel, lieutenant de ville

Le Ch^{er} Rolland, jurat

Latuilière, jurat.¹

Le duc de Mouchy accepta avec empressement, mais aussi sans réfléchir que son épouse n'était guère plus d'âge à poser, et qu'il n'avait d'elle qu'un portrait peint par Van Loo en 1749 ! Force lui sera donc de commander et d'offrir la copie d'une image déjà vieille de trente-six ans.

Le Maréchal, au contraire, possédait de lui-même un portrait tout récent et ce précieux avantage de pouvoir le faire copier par le peintre qui en était l'a-

1. Archiv mun., série BB. *Registres de la Jurade*, 1783-1785, f° 136.

teur : ce peintre était Lonsing et le portrait, sans aucun doute, datait de l'année précédente, 1784. En effet, le Maréchal, provisoirement remplacé dans ses fonctions de commandant de la Province par le comte de Fumel, gouverneur du Château-Trompette, avait quitté Bordeaux en 1782. Depuis, il n'y était revenu que deux fois avant les faits dont nous parlons : la première, de juillet¹ à septembre 1783², alors que Lonsing ne se trouvait pas encore à Bordeaux, ou y arrivait à peine ; la seconde, de juin³ à novembre 1784⁴, seule époque par conséquent, à laquelle le portrait put être fait⁵.

Comme on le voit, les relations entre le duc de Mouchy et Lonsing furent très passagères. Elles n'en permirent pas moins au duc d'apprécier chez le peintre, en même temps que sa haute valeur morale, l'incontestable supériorité de son talent, au point qu'il voulait l'attirer à Versailles en lui promettant son appui à la Cour, mais, inquiet et timide, Lonsing résistait toujours. Enfin, la veille de son départ, le Maréchal s'étant fait plus pressant que par le passé, Lonsing céda et il reçut de son protecteur cette lettre d'introduction auprès du comte d'Angiviller⁶, surintendant des bâtiments du roi :

A Bordeaux ce 5 Septembre 1785.

Trouvés bon, Monsieur le Comte, que j'aye l'honneur de vous recommander le sr^r Lonsing, peintre en tableaux d'histoire et supérieurement en portraits.

Je crois que le sr^r Duplessis⁷ ne travaille plus ; aussi vous trouverez dans mon protégé de quoi le remplacer. Il a été vingt huit ans⁸ à Rome et en Italie. Il a de grandes connaissances. Il n'a de défaut qu'un peu trop de modestie, mais il faut espérer qu'il s'en corrigera à Paris et à Versailles. Je m'y intéresse très vivement et

1. Archiv. mun., série BB. *Registres de la Jurade*, 1781-1783, fo^o 128.

2, 3. Ibid., 1783-1785, fo^os 7 et 47.

4. Ibid. *Lettres reçues par les Jurats*, 1782-1786, fo^o 119.

5. Si l'on objecte que ce portrait a pu tout aussi bien être peint en 1785, soit avant soit surtout après le 4 juillet, date de la demande des Jurats, nous répondrons non. Car, dans la première hypothèse, le Maréchal étant arrivé à Bordeaux le 23 juin, son portrait se serait trouvé commencé sur-le-champ et terminé en dix jours ce qui, pour être possible, n'en paraît pas moins improbable. Dans la seconde hypothèse, ou bien le Maréchal aurait fait faire un seul portrait, celui destiné aux Jurats, ou bien il en aurait commandé deux — à la fois bien entendu, — l'un pour les Jurats, l'autre pour lui-même, et dans les deux cas la lettre qu'on lira plus loin, écrite par le Maréchal à Lonsing le 25 novembre 1785, n'aurait pas de sens. Elle ne s'expliquerait plus que dans l'hypothèse d'un troisième exemplaire du portrait !!

6. Angiviller (Charles-Claude de Flahaut de la Billarderie, comte d'), fondateur du musée du Louvre, marié en 1781 à Élisabeth-Josèphe de La Borde, favorite de M^{me} de Pompadour. Il mourut à Hambourg en 1810.

7. Duplessis (Joseph-Sifrède), 1725-1802, a laissé d'excellents portraits notamment ceux de Glück, Marmontel, Bailly, Franklin, Louis XVI, etc.

8. C'est dix-huit ans qu'il faut dire.

serai très reconnaissant des bontés que vous voudrez bien avoir pour le dit s^r Lonsing : il a fait ici les plus beaux portraits et parfaits pour la ressemblance.

Vous connaissez depuis longtems, la très tendre amitié que je vous ai voué, et avec laquelle j'ai l'honneur d'etre, plus que personne, Monsieur le Comte, votre très humble et très obeissant serviteur.

N. M^{aa}l de Mouchy.

Mes tendres et respectueux hommages à Madame la Comtesse d'Angevillers¹.

Le lendemain matin 6 septembre² le maréchal de Mouchy quittait Bordeaux. Il y mit tant de hâte que l'artillerie envoyée de la place Saint-Julien pour le saluer sur le port, arriva trop tard. Profondément « mortifiés », les Jurats lui adressèrent une lettre d'excuses, mais le Maréchal se reprocha d'avoir été trop diligent et rejeta sur lui la faute de ce manquement au cérémonial accoutumé³.

Peu de jours auparavant, le 24 août, la femme de Lonsing, qui habitait avec lui rue de la Taupe⁴, s'était accouchée d'un fils auquel on avait donné les prénoms de *Louis-Barthélemy*⁵ :

Le vingt cinq aoust mil sept cent quatre vingt cinq, a été baptisé Louis Barthelemi, né la veille, fils legitime de sieur François Joseph Lonsing et de d^{lle} Agate Richy, domicilié en cette paroisse, rue de la Taupe. Parrain Jean Mercier, marraine Anne Riou, qui ont déclaré ne savoir écrire. Le perre, présent, a signé.

Cazeneuve vic.

Franciscus Josephus Lonsing⁶.

Quelle joie ineffable avait dû causer à Lonsing la venue de ce fils dont le sourire et les cris allaient apporter la joie à son foyer ! Quels rêves n'avait pas caressés ce père qui voyait déjà le bambin folâtrer dans l'atelier, trébucher parmi les toiles et jouer avec les pinceaux et les couleurs en attendant qu'il apprît à les manier et devînt un grand artiste !... Qui donc, du reste, n'eût pas nourri les mêmes espérances ? Le présent ne répondait-il pas assez de l'avenir ? Cet enfant, né d'une Italienne et d'un Flamand, ne portait-il pas en

1. Arch. de M. G. Lafargue.

2. Arch. mun., série BB. *Lettres des Jurats*, 1784-1786, f° 105.

3. Ibid. *Lettres reçues par les Jurats*, 1782-1786, f° 159.

4. Rue Lafaurie de Monbadon.

5. Ces deux noms n'étaient autres que ceux des saints du calendrier correspondant au jour de la naissance et à celui du baptême.

6. Arch. mun. de Bordeaux. Paroisse Saint-Seurin, reg. des bapt. et mar., 1785-1786, f° 103, acte 712.

Un Maître Flamand.

lui tous les attributs de la force et de la grâce, et pouvait-on, sans risquer d'être ingrat, douter qu'il fût un jour à la fois Rubens et le Titien ?..

Lonsing, assurément, ne pouvait songer à emmener à Versailles sa femme et son enfant, et l'on comprend maintenant qu'il ait tant hésité à suivre le Maréchal. Mais sa décision était bien prise cette fois, et il envoya à Paris, à un ami, ses effets et divers tableaux, son portrait entre autres. Quelques jours après, cet ami lui écrivit que ses ouvrages avaient satisfait les plus grands connaisseurs, et que son portrait tout particulièrement avait excité leur admiration :

Vous ne vous douteriez pas, Monsieur, dit cette lettre, que votre portrait inspira, ces jours derniers, une jeune dame qui l'admiroit au point qu'elle fit un impromptu qu'elle ecrivit au bas de votre tableau. Je croirois, Monsieur, de manquer aux honneurs dûs à vos talens, si je ne vous faisois part des vers dont je vous parle. Les voici :

Que vois-je ! C'est Lonsing, l'Appelle de notre age,
Lui seul a pu tracer aussi bien son image !

Je me sers de cette inscription pour rendre hommage à votre mérite, et vous prouver que je suis avec une parfaite considération, etc.¹.

Lonsing allait partir quand la maladie le contraignit à ajourner son voyage. Il en profita pour proposer au duc de Mouchy de faire la copie de son portrait. Le duc accepta et répondit :

A Paris ce 25 Novembre 1785.

Le s^r Grandidier² me mande, Monsieur, que vous ne revenez qu'au mois de Fevrier et que vous désirez faire la copie de mon portrait que je destine à la ville. Dès que cela vous fait plaisir j'y consens de bon cœur. Je vous prie donc de le commencer tout de suite. Vous prendrez une toile pareille à celle du portrait de M. le duc de Chartres³, à l'hôtel de Ville, vous ferez le visage plus petit et en proportions. Je ne doute pas que vous y donniez toute votre attention. En conséquence j'enverrai le portrait de M^e la Maale et le cadre pour le mien au s^r Grandidier, et vous lui remetrez votre copie d'abord qu'elle sera finie pour qu'il la mette dans le cadre et la porte avec le portrait de M^e la Maale à l'hôtel de Ville.

1. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.

2. Nicolas Grandidier, né à Vigneul, était concierge de l'hôtel du Gouvernement aux appontements de 500 puis de 800 livres par an (Arch. mun., série BB. *Registres de la Jurade*, 1785-1787, f° 41).

3. Le duc et la duchesse de Chartres avaient offert leur portrait à la ville en 1778 (Arch. mun., série BB. *Lettres des Jurats*, 1776-1779, f° 119).

Ne doutez pas des sentimens d'estime et de considération avec lesquels je vous honore, Monsieur, très parfaitement.

N. M^{aal} Duc de Mouchy.

Sur ces entrefaites, le Maréchal reçut la copie du portrait de sa femme. L'original, on s'en souvient, datait des environs de 1749 et représentait M^{me} de Mouchy dans tout l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse. Pour la première fois, son mari s'inquiéta d'envoyer aux Jurats un portrait qui leur rappellerait de si loin celle qu'ils avaient connue. Mais il s'émut surtout à la pensée de pouvoir être pris pour le grand-père de sa femme, quand on verrait leurs deux portraits côté à côté ! Et comme il allait annoncer à Lonsing l'envoi du portrait de M^{me} de Mouchy, le Maréchal en profita pour manifester l'espoir que le peintre n'aurait pas oublié de le rajeunir un peu dans sa copie :

A Paris ce 13 [Décembre 1785].

J'envoye incessamment le portrait de M^e la M^{aale} à Bordeaux. C'est la copie de son portrait fait par Van Loo à trente ans. J'espère que M. Loncin m'aura un peu rajeuni dans la copie afin que je n'aye pas l'air de son grand-père. Les cadres sont beaux, simples et nobles.

M. Longsin connoit les sentimens d'estime et de considération que j'ai bien véritablement pour lui.

N. M^{aal} Duc de Mouchy ¹.

Lonsing eut tout le loisir de satisfaire la coquetterie du vieillard, car il ne remit sa copie à l'Hôtel de Ville que cinq mois plus tard, le 20 mai 1786. Elle y fut envoyée avec le portrait de M^{me} de Mouchy. Les Jurats remercièrent aussitôt le Maréchal :

Du 23 mai 1786.

Monseigneur,

Nous avons reçu, samedi dernier, avec autant de respect que de reconnaissance, le portrait de votre Grandeur et celui de Madame la Maréchale : nous les désirions depuis longtems ; ils viennent de remplir nos vœux et de combler nos espérances.

Cette nouvelle preuve des bontés de votre Grandeur pour notre ville a répandu dans tous les cœurs la joye la plus vive et la plus pure. Il sembloit qu'il n'étoit plus possible d'ajouter à notre satisfaction, mais votre Grandeur y a mis le comble en daignant prendre les qualités et le titre si flatteur pour la cité, de son ami et de citoyen².

1. Arch. de M. G. Lafargue.

2. La ville avait offert au Maréchal des lettres de bourgeoisie. Elles lui furent présentées le 8 août 1785 « dans un portefeuille de velours cramoisy, fermant à clef, sur lequel furent brodées, en bas, en relief, d'un côté les armes du roi et de l'autre les armes de M. le Maréchal, et en dedans, du côté opposé à la serrure, les armes de la ville, le tout entouré d'une broderie en or. » (Arch. mun., série BB. *Registres de la Jurade, 1785-1787*, f° 2).

Recevez, Monseigneur, le très respectueux hommage de notre reconnaissance, daignez le faire agréer à Madame la Maréchale, dont les bontés égalent celles de votre Grandeur.

Nos concitoyens ne sauraient voir des images aussi respectables et aussi chères, sans se rappeler jusques dans les siècles les plus reculés et avec le plus vif attendrissement, tous les services que votre Grandeur a rendus à leur chère patrie, dont elle n'a pas dédaigné de faire la sienne autant qu'il étoit en son pouvoir.

Nous sommes etc...¹

Le Maréchal, à son tour, voulut assurer les Jurats du plaisir qu'il éprouvait d'avoir pu leur être agréable et il leur écrivit :

Paris le 3 juin 1786.

Messieurs,

J'ai reçu votre remerciement avec beaucoup de satisfaction. Nous sommes très aise, M^e la Maréchale et moi, que nos portraits vous ayent fait plaisir. Quant à la note qui est au haut du cadre, c'est la plus vraie expression de ma constante affection pour la ville.

Ne doutez pas des sentimens d'estime et de considération avec lesquels je suis, Messieurs, votre très humble et très affectionné serviteur.

N. M^{aal} Duc de Mouchy².

Entre temps, l'insuffisance et le délabrement sans cesse croissant des locaux affectés aux services municipaux avaient nécessité la construction d'un bâtiment spécial pour la police. Bien que modeste, ce bâtiment était assez « honnête » pour recevoir les tableaux offerts à la ville. Aussi, jugeant le moment venu d'entrer en leur possession, les Jurats demandèrent au Maréchal l'autorisation de les retirer de l'hôtel du Gouvernement. Ce ne fut point du reste, sans ajouter, sur un ton de gravité où perçait l'ironie, que la vue de ces « images augustes », et le désir de leur offrir un asile plus digne d'elles, décideraient certainement les magistrats de la cité à ne plus différer l'heure de la reconstruction de l'hôtel de Ville..... :

Du 20 Juin 1786.

Monseigneur,

Votre Grandeur a bien voulu honorer la Ville du don précieux du portrait du Roi, de la Reine et de toute la famille royale pour les placer dans notre hôtel de ville lorsque nous aurions un lieu décent et convenable pour les recevoir.

Le désir de profiter de cette faveur singulière égaloit notre reconnaissance; mais,

1. Arch. mun., série BB. *Registres de la Jurade*, 1784-1786, fo^r 172.

2. Ibid. *Lettres reçues par les Jurats*, 1782-1786, fo^r 192.

quoique nous eussions déjà un lieu décent et convenable, il ne nous étoit point venu en pensée de faire retirer ces portraits de l'hôtel du Gouvernement tandis que nous pouvions nous flatter de le voir occupé par votre Grandeur elle-même, et à portée de jouir ainsi personnellement de ces objets de son amour et de sa vénération profonde.

Privés aujourd'hui, du moins pour longtemps, de cet espoir si cher à nos coeurs, nous nous flattions, Monseigneur, que votre Grandeur voudra bien nous permettre de jouir de la faveur qu'elle nous a accordée ; ce sera une consolation dans notre douleur profonde et un nouveau motif de la reconnaissance dont nous sommes pénétrés pour votre Grandeur.

La place que nous destinons à ces portraits respectables ne répond point, il est vrai, à la majesté de ces images augustes, mais elle est honnête ; le bâtiment neuf, servant provisoirement aux fonctions importantes de la police, pourra les recevoir ; leur présence accroîtra encore, s'il étoit possible, le zèle et l'émulation des magistrats, et le désir ardent d'élever aux images de nos Princes un temple plus digne d'eux, accélèrera infailliblement la réédification de notre hôtel de ville suspendue depuis longtemps.

Nous attendons, Monseigneur, les ordres ultérieurs de votre Grandeur sur notre demande. Nous désirons bien qu'ils nous soient favorables.

Nous sommes, etc...¹

Le Maréchal s'empressa d'accéder au désir des Jurats :

Paris, le 26 juin, 1786.

Messieurs,

J'ai entendu dire que rien n'étoit mieux acquis que ce qui étoit donné ; or, ayant la peine de n'être plus votre commandant, je ne pouvois vous laisser une plus grande marque de mon affection pour la Ville qu'en vous donnant les précieux portraits du Roi, de la Reine et de la famille Royale. Vous pouvez les faire enlever quand vous le jugerez à propos ; je désire que vous fassiez mettre au bas, sur un petit cartouche, *Donné à la Ville par le Maal de Mouchy*², voilà ce que je vous serai bien obligé de faire, souhaitant très vivement de n'être pas effacé de votre souvenir. Je vous prie aussi de lire souvent ce qui est écrit au haut du cadre de mon portrait pour avoir recours à moi dans les occasions où je pourrai être utile à la Ville.

Ne doutez pas des sentimens d'estime et de considération avec lesquels je suis, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

N. Maal Duc de Mouchy³.

1. Arch. mun., Série BB. *Lettres des Jurats*, 1784-1686, f° 177.

2. Le Maréchal ignorait sans doute que les Jurats avaient devancé son désir. On lit, en effet, dans une délibération du 3 septembre 1785 : «.....il a été arrêté qu'il sera mis au bas de son portrait une inscription en lettres d'or et caractères ineffaçables, qui perpétue, etc.....» (Ibid., *Registres de la Jurade*, 1785-1787, f° 10).

3. Ibid. *Lettres reçues par les Jurats*, 1786-1789, f° 8.

Un an plus tard, au mois d'août 1787, le Maréchal revenait avec sa femme passer quelques jours à Bordeaux. C'était pour la dernière fois. A partir de cette époque, ses relations avec la ville se firent chaque jour plus rares. Retiré à Paris dans son hôtel de la rue de l'Université, il ne le quittait guère que pour aller aux Tuileries ou pour retrouver à Versailles son ami le comte d'Angiviller. Les premiers excès de la Révolution accentuèrent sa retraite ; les derniers l'en firent sortir. C'était pendant l'émeute du 20 juin 1792. Malgré son grand âge le Maréchal accourut aux Tuileries défendre le roi menacé, et quand, par la porte qu'ils venaient d'abattre, les sans-culottes armés de piques et de baïonnettes, se ruèrent dans la salle de l'Oeil-de-bœuf, ce fut lui qui se jeta au-devant des assaillants pour défendre Louis XVI.

A quelque temps de là le Maréchal se retirait sur sa terre de Mouchy-le-Châtel. Il s'imposa, par prudence, de n'y recevoir personne. Sa femme et la duchesse de Duras, sa fille, étaient sa seule société, le soulagement des malheureux son unique occupation. Le Comité de Sûreté de la Convention ne l'en déclara pas moins suspect, et son arrestation ainsi que celle de sa femme furent ordonnées.

Le 16 octobre 1793¹, une soixantaine d'hommes armés, parmi lesquels des membres du Comité de sûreté générale, se présentaient à Mouchy-le-Châtel.

Sous couleur d'enlever les armes qu'elle y disait cachées, la horde fouilla le château qui fut mis à sac et en partie démolî. N'y trouvant rien, les bandits tournèrent leur rage contre les officiers municipaux, leur arrachèrent leurs écharpes et menacèrent jusqu'aux gens du village, s'affligeant de n'avoir pas amené de guillotine pour les y faire passer tous... Les morts eux-mêmes ne purent trouver grâce devant ces forcenés. Croyant que les cercueils déposés dans le caveau de la chapelle recélaient de l'argenterie, ils les défoncèrent et en jetèrent les cendres au vent...²

Ces atrocités durèrent trois jours. Quand ils furent las de les commettre, les commissaires de la Convention conduisirent à Paris leurs deux prisonniers. D'abord internés à l'hôtel de Mouchy, le Maréchal et sa femme furent ensuite détenus à la Grande-Force, puis au Luxembourg. Ils ne devaient plus en sortir que le 22 juillet 1794, pour aller à la Conciergerie et de là à l'échafaud, après neuf mois de souffrances physiques et de tortures morales auprès desquelles la mort leur fut douce et bienfaisante.

1. Quelques jours plus tôt, le 7 octobre, la duchesse de Duras avait été arrêtée et conduite à Chantilly.

2. *Histoire des prisons de mon père; Journal de M^{me} Latour*, loc. cit., p. 215.

« Lorsque, dit un témoin, on vint appeler le Maréchal à la Conciergerie, il pria celui qui lui annonçait qu'il fallait descendre au greffe, de ne point faire de bruit afin que la Maréchale ne s'aperçût pas de son départ. Elle avait été malade les jours précédents et était dans les remèdes. « Il faut qu'elle vienne aussi, lui répondit-on ; elle est sur la liste, je vais l'avertir de descendre... » « Non, lui dit le Maréchal, puisqu'il faut qu'elle vienne, c'est moi qui l'avertirai. » Il va aussitôt dans sa chambre et lui dit : « Madame, il faut descendre : Dieu le veut; adorons ses desseins. Vous êtes chrétienne. Je pars avec vous et je ne vous quitterai point. » La nouvelle que M. de Mouchy allait au Tribunal se répandit en peu de moments dans toutes les chambres. Le reste du jour fut pour tous les prisonniers un temps de deuil. Les uns s'éloignaient de leur passage, ne se sentant pas la force de soutenir ce spectacle; d'autres, au contraire, se rangeaient en haie, voulant leur témoigner une dernière fois leur respect et leur douleur. Quelqu'un éleva la voix et dit : « Courage, Monsieur le Maréchal!... » Il répondit d'un ton ferme : « A quinze ans j'ai monté à l'assaut pour mon roi; à près de quatre-vingts je monterai à l'échafaud pour mon Dieu...¹ »

C'est que le Maréchal ne s'abusait pas sur le sort qui l'attendait malgré que sa vieillesse et ses services passés pussent paraître de nature à désarmer les plus fanatiques. Il savait que sa fortune, mais surtout son attachement à la royauté, étaient autant de tares ineffaçables et qu'il n'exista pas de vertus capables de racheter le crime d'aristocratie. La lecture de son acte d'accusation, tendancieux et perfide,acheva de le convaincre. Certes, devant de vrais juges, il eût aisément fait justice des accusations dirigées contre lui. Mais ses juges étaient aussi ses accusateurs, et nous tenons de Fouquier-Tinville lui-même l'aveu que ses justiciables n'étaient pas des accusés qu'on lui donnait à juger : c'était des condamnés qu'on le chargeait de faire périr...²

Le Maréchal était donc, comme les autres, condamné d'avance. On le lui fit bien voir. A peine fut-il interrogé; le Tribunal le déclara presque aussitôt « convaincu d'avoir été *l'ennemi du peuple* en se rendant le complice du traître Capet et des distributions de sommes que ce tyran employait à souduoyer les prêtres réfractaires;... en favorisant l'invasion du territoire français;... en assassinant les patriotes au Champ-de-Mars, comme aussi en cherchant à animer les citoyens les uns contre les autres; en cherchant, enfin,

1. Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. IV, p. 281. — Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. IV, p. 331.

2. Wallon. Ibid., *Procès de Fouquier-Tinville*.

par des moyens quelconques, à anéantir la liberté publique¹ ». Et la mort fut prononcée contre *le citoyen Noailles-Mouchy*. Quant à la Maréchale, comme le Président du Tribunal révolutionnaire semblait oublier son interrogatoire, quelqu'un lui en fit l'observation : « C'est inutile, objecta négligemment Fouquier-Tinville : l'affaire est la même...² » Et la malheureuse fut condamnée sans avoir été entendue.

Les bourreaux, lâchement, insultèrent leurs victimes jusqu'à la mort. Et quand, au milieu des bravos et des féroces clamours d'une populace ivre de sang, le vieux Maréchal, courbé sous le poids des années, monta péniblement les degrés de la guillotine, un misérable osa lui crier : « Les sans-culottes mangeront ton bien et boiront ton vin ! » « Dieu veuille, répondit-il avec pitié, que vous ayez du pain dans un an, et que vous ne soyez pas réduits à vous manger les uns les autres...³ » On sait qu'ils ne devaient pas attendre si longtemps le moment de s'entredévorer...

Plus tard, quand les effets laissés au Luxembourg par le duc de Mouchy furent remis à sa famille, on trouva sur son écritoire une étiquette ainsi conçue :

N° 20

*Noailles, dont le glaive de la loi
a fait justice⁴.*

Qu'étaient donc devenus, au cours de ces événements tragiques, les deux portraits du Maréchal ?

Nous n'avons pas retrouvé trace de l'original, détruit ou volé, sans doute, soit à Paris, soit à Mouchy-le-Châtel. Quant à la copie, elle fut enlevée des salles de l'Hôtel de ville pendant la Révolution et reléguée dans les magasins de la Commune. C'est là que M. de la Ville de Mirmont l'a trouvée déposée en 1796⁴ avec tous les autres portraits offerts à la Jurade par le duc de Mouchy⁵. Puis, comme il en perdait les traces, M. de la Ville de Mir-

1. *Histoire des prisons de mon père* (*loc. cit.*), p. 187.

2. H. Wallon, *loc. cit.*, t. IV, p. 331.

3. *Histoire des prisons de mon père*, *loc. cit.*, p. 184 et 190.

4. Inventaire de l'époque, cité par M. de la Ville de Mirmont (*loc. cit.*, p. 32).

5. Il est probable que ces portraits coururent les mêmes dangers que ceux qui menacèrent les tableaux légués à la Chambre de Commerce de Bordeaux par le financier Beaujon, et miraculusement échappés, eux aussi, au vandalisme des iconoclastes de la Révolution :

Bordeaux le 27 Septembre 1793

L'an II de la République française Une et indivisible

Le Tribunal de Commerce du district de Bordeaux au Conseil général provisoire de la Commune de Bordeaux.

Citoyens magistrats

La France républicaine a dû, comme à Rome, faire disparaître tous les signes de la royauté, et c'est

mont¹ et à sa suite M. G. Labat² ont présumé que, depuis, toutes ces toiles avaient été « anéanties ». Cependant, rien n'autorisait semblable hypothèse. L'orage, en effet, était bien apaisé en 1796. On se prenait à croire, enfin, que les manifestations de la beauté sont au-dessus du fanatisme politique, et les œuvres d'art, qu'on n'accusait plus de conspirer, restaient pour un temps à l'abri des atteintes du *briseur d'images*. Du reste, il appert des registres de la Jurade que ces portraits ont été « vendus aux enchères en l'an septième républicain³ », c'est-à-dire en 1798-1799. La Révolution ne les a donc pas détruits.

La question ne souffre aucune difficulté surtout pour le portrait du maréchal de Mouchy que, d'étape en étape, nous avons retrouvé à Paris. Il appartenait, en 1851, à M. Lehman qui le vendit à un autre amateur bordelais nommé Gélinard⁴. Celui-ci l'exposa au Salon des *Amis des Arts* de 1852 sous le n° 243⁵. Puis, en 1857, M. Gélinard partit habiter Paris et emporta la toile. Vendue au décès de son propriétaire, elle passa aux mains de divers marchands qui l'attribuaient à Goya. C'est à eux que l'a récemment achetée M. Alfred Boucher.

Ce portrait, que son histoire seule suffirait à rendre intéressant, se recommande par ses qualités de coloris et son bel effet décoratif. Le métier en est habile, brillant même, mais manque parfois de souplesse et d'esprit. Malgré qu'il fût l'auteur du tableau original, Lonsing n'a pas échappé aux défaillances qui guettent le copiste. Elles attendaient d'autant plus notre peintre qu'on

dans cet esprit que le Tribunal de Commerce a substitué dans son enceinte les emblèmes de la liberté à tout ce qui pouvoit rappeler les souvenirs de la féodalité et de la servitude.

De même des portraits de Rois, de Reines et de ci-devant Princes furent relégués par nos prédécesseurs dans la poussière d'un galetas de la Bourse, comme le leur prescrivoit alors la loi. Mais ces portraits existent et à peine en avons-nous eu connaissance que, d'une main républicaine, nous allions en faire justice... Nous n'aurions pas été arrêtés par les regrets des artistes, qui répugneroient à la destruction de ces ouvrages qu'ils savent être, pour la plupart, des morceaux finis ; mais on nous a fait observer que ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en disposer, vu que provenant d'un legs du financier Beaujon en faveur de la ci-devant Chambre de Commerce qui est supprimée, ce doit être aujourd'hui une propriété nationale.

Vous reconnoîtrés tout ce que peut et que doit notre zèle, dans la dénonciation que nous nous empressons de vous faire de ces portraits. Nous vous prions de l'accueillir et d'en faire registre, en témoignage des vrais sentimens

Des républicains membres du Tribunal de Commerce
Lopès-Dubec juge Journu-Auber président
Gramont juge Crozilhac juge.

(Arch. mun. de Bordeaux. Per. Rev., série R, carton 120, pièces détachées.)

1. De la Ville de Mirmont, *loc. cit.*, p. 32.

2. G. Labat, *loc. cit.*, p. 9.

3. Mention de l'époque en marge de la délibération des jurats du 4 juillet 1785, portant acceptation du don fait à la Ville par le duc de Mouchy.

4. Delpit, *loc. cit.*, p. 67.—M. Gélinard(François-Eugène), négociant, demeurait allées de Tourny, n° 40.

5. Catalogue de 1852.

l'avait chargé d'interpréter sa première œuvre en exécutant la seconde, et qu'il se préoccupait davantage d'y donner « toute son attention ».

M. de Mouchy, vu jusqu'aux genoux, est debout, la main droite appuyée sur le bâton fleurdelisé, la gauche le long du corps et soutenant l'épée. Il porte un habit bleu brodé d'or, découvrant la cuirasse. Les pointes de la veste, également bleu et or, s'échappent de l'armure et retombent sur la culotte de peau où battent de lourdes châtelaines d'or encombrées de breloques. Les insignes de l'ordre de Malte et du Saint-Esprit, ceux de la Toison d'or et de Saint-Louis s'étalent sur la poitrine du Maréchal. Près de lui, dépliée et froissée, une carte de la Gironde rappelle ses fonctions de commandant de la Province. On y lit : *Carte de la Gironde, du Bourdehois et pays voisins. 1786.* Une draperie de velours rouge forme le fond¹.

En dépit du luxe de cet appareil et de la fierté du geste, le Maréchal n'a pas gagné en majesté, voire en distinction ; mais il n'a rien perdu, non plus, de sa simplicité et de sa paternelle bonhomie. S'il pose, c'est sans conviction et, tout le premier, il sourit de ces allures de fanfaron, si peu les siennes, et que n'excuse pas, même à ses propres yeux, le souvenir des lauriers de Fontenoy...

Le portrait du maréchal de Mouchy nous amène à celui de son gendre le duc de Duras.

Emmanuel-Céleste-Augustin de Durfort, marquis, puis duc de Duras, dernier seigneur de Blanquefort, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, né le 28 août 1741², était fils d'Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, et de Louise-Céleste de Coetquen. Il avait épousé, le 10 décembre 1760³, sa cousine Louise de Noailles, fille du duc de Mouchy.

Le portrait qu'en a laissé Lonsing suffirait à nous dire ce que fut le personnage, si Bernadau⁴ n'avait pris soin de raconter, sur un ton particuliè-

1. Il n'est pas douteux que cette toile soit la *copie* commandée à Lonsing pour la Ville. Car, autre qu'elle a été retrouvée à Bordeaux où l'original n'a pas dû rester, ses dimensions ($0,96 \times 1,28$) correspondent très sensiblement à celles (3 pieds sur 4) du portrait inventorié en 1796 dans les magasins de la Commune. L'original au contraire accuserait des mesures supérieures à celles de ce même portrait puisque la copie, on s'en souvient, fut exécutée dans des proportions moindres que l'œuvre originale. Enfin, notre toile porte la date de 1786 et nous savons encore que la copie — mais elle seule — fut peinte cette année-là.

2, 3. La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. VII, p. 425.

4. Bernadau (Pierre), 1759-1852, qui se qualifiait *avocat et citoyen-né*, est l'auteur de plusieurs études d'histoire locale d'une valeur assez relative. Malveillant et sectaire, il rédigea au jour le jour une chronique scandaleuse intitulée *L'Écouteur bordelais*, où tous ses concitoyens, les uns après les autres, étaient outrageusement traînés dans la boue. Arrêté sur l'ordre du duc de Duras, général des troupes patriotiques, le 12 novembre 1789, il fut enfermé dans les prisons de l'Hôtel

ment haineux du reste, les aventures de l'homme auquel il ne pardonnait pas de l'avoir fait emprisonner, et qu'il appelait *le sieur Augustin Foulques¹, soi-disant Durfort, ci-devant duc de Duras...*

Ces aventures, il faut le reconnaître, sont bien celles du parfait mauvais sujet, mais plus encore peut-être celles d'un déséquilibré auquel ses folies méritent précisément quelque indulgence. Dès le lendemain de ses noces, le duc de Duras, oubliant qu'il était marié, avait commencé à faire le désespoir de sa femme et de ce pauvre maréchal de Mouchy, si peu fait pour un tel gendre. Insouciant et désœuvré, la bonne chère l'occupait avant tout, et comme il n'avait point pour l'étiquette les goûts exagérés de sa belle-mère, les bateleurs de tout acabit étaient ses hôtes préférés². Aussi bien avait-il oublié son grade de maréchal des camps dans les armées de sa Majesté où jamais on ne le voyait paraître. En revanche, il tenait garnison aux Variétés et à la Comédie, et si M. de Mouchy ignora toujours le corps de ballet, son gendre, à défaut d'autres troupes, en passait tous les soirs la revue. Avec cela, notre héros, toujours besogneux et aussi bien dépourvu de préjugés que d'argent, n'hésitait pas à regarnir sa bourse comme il pouvait. A l'exemple des tenanciers de maisons louches qui foisonnaient dans la campagne après la porte Saint-Julien, il avait installé un tripod à Talence sous les ombrages de Peixotto, et là, pour deux écus d'entrée, ceux qu'attirait l'an-

de Ville et condamné à un mois d'arrêts par le Conseil de guerre du régiment de Saint-Michel, comme s'étant montré « très répréhensible dans ses propos et dans ses écrits, celui surpris heureusement chez l'imprimeur pouvant occasionner les plus grands désordres ». Au domicile même de Bernadau furent saisis d'autres écrits parmi lesquels *L'Écouteur bordelais*, que la Jurade confisqua malgré que l'auteur prétendit n'avoir eu d'autre dessein que d'« étudier le progrès des mœurs et des lumières dans son pays »!.. (Arch. mun. de Bordeaux. Per Rev., carton 82. *Dossier Bernadau.*) Bernadau qui avait renchéri sur les doctrines révolutionnaires pour sortir de l'obscurité, acheva de se rendre célèbre en dénonçant ses concitoyens sous la Terreur. Le libraire Pallandre, dans la boutique duquel il allait épier les conversations des clients, fut une de ses victimes (*Dossier Bernadau.*) Il mourut très âgé après avoir renié des principes dont il ne tirait plus avantage.

1. Les Durfort prétendaient descendre d'un seigneur du nom de Bertrand *Foulques*, vivant au xii^e siècle.

2. Voici une petite anecdote racontée à ce sujet par Bernadau :

• Du Mercredi XXVI Mars 1788.

Afin de mieux afficher son mépris pour les bienséances, le duc de Duras étoit placé hier sur le théâtre des Variétés à une représentation du jongleur *Connus* qu'il avoit admis à sa table le même jour. Le brouhaha du parterre avoit averti ce Seigneur sur sa démarche scandaleuse. On avoit crié au bateleur de s'adresser pour ses tours à d'autres qu'aux gens du duc. Il crut mieux faire de s'adresser à lui-même. Mais le duc, déjà indisposé, refusa de prendre une carte, disant assez haut : « On croiroit aussi que je m'entends avec vous », et se retira bientôt après avec l'air courroucé. Mais ce scrupule de délicatesse ne sera pas de durée. Il se souvient à Robin de ses flûtes. (Bibl. de Bordeaux, Bernadau, *Tablettes*, t. V, p. 191.)

noncee du bal champêtre étaient admis à se faire dévaliser en cadence aux jeux du loto et du biribi...¹

Le personnage, on le voit, ne serait guère sympathique, si Lônsing, qui fut historien meilleur que Bernadau, n'avait mis les choses au point. Et cependant combien, selon son habitude, notre peintre a-t-il peu flatté le modèle ! A son tour, il le montre abîmé de laideurs physiques et morales, suant le vice, mais enveloppé cette fois d'on ne sait quel air jovial et bon garçon qui ferait oublier tout le reste. A n'en pas douter les deux tableaux se ressemblent, mais tandis que l'un répugne, l'autre désarme et porte à rire.

En dépit de son caractère martial, la scène représentée par Lonsing se passe chez le duc, après boire sans doute. Le joyeux amphitryon a quitté la table pour se camper devant le peintre, le poing sur la hanche. Un sourire indéfinissable, plein de malice et de bonhomie, éclaire sa figure : quelque gauloiserie sans doute, dont il est visiblement satisfait, vient de s'échapper de sa bouche encore entr'ouverte... La perruque encadre de ses boucles grises une face maffue et bourgeonnée, où les pommettes rebondies, le nez bulbeux, saillent, rouges et luisants, au-dessus de lèvres encore humides des lampées du vin de Médoc. L'habit militaire, de drap bleu galonné d'or, la cuirasse, la croix de Saint-Louis, rappellent autant de dangers ignorés, d'exploits inaccomplis, tandis que sur le fond de la scène où rougeoient les feux de la bataille et qu'assombrissent les fumées enivrantes de la poudre, les seules que M. de Duras n'ait jamais connues, un de ces nègres mis à la mode avec Zamore tient d'une main le casque empanaché de sa seigneurie et, de l'autre, maîtrise son coursier.

Ce portrait, dans lequel Lonsing a si subtilement analysé l'esprit du modèle, si fidèlement rendu son intime ressemblance, séduit au plus haut point par la virtuosité du métier et la fraîcheur du coloris. Le bleu de l'habit, le rouge des parements de la cuirasse, les verts de la coiffure du nègre sont d'une franchise de ton et d'une délicatesse rares. Sans doute le personnage lui-même est-il un peu vulgaire — on l'a peint comme il était, — mais l'œuvre est parfaitement harmonieuse et pleine de distinction².

Le duc de Duras, très certainement, ne fut pas sans reconnaître tout au

1. Grellet-Dumazeau, *loc. cit.*, p. 216.

2. Dans son *Histoire du Musée de Bordeaux*, M. de la Ville de Mirmont a donné la reproduction du portrait du duc de Duras et de celui de Lonsing par lui-même. Malheureusement le photographe a retouché entièrement les épreuves photographiques, reprenant à l'aventure jusques aux traits des personnages et supprimant, du premier tableau le cheval, du second le couteau, la palette, le chevalet et la toile posée dessus.... Si bien que ces reproductions ne donnent des originaux qu'une idée absolument fausse.



Le Duc de Duras
1741-1800



moins la grande ressemblance de son portrait — ce qui n'était pas pour lui déplaire du reste, — et nous pouvons croire qu'il le conserva précieusement jusqu'au jour où fuyant Bordeaux, il lui fallut s'en séparer dans les circonstances que voici.

Lorsqu'au mois de juillet 1789, la nouvelle de la prise de la Bastille parvint à Bordeaux, trente mille citoyens se réunirent au Jardin-Royal¹ pour décider des mesures à prendre en vue d'assurer l'ordre dans la ville. Leur conférence aboutit à la création de l'*armée patriotique bordelaise* et à l'élection du duc de Duras comme général. Pareille distinction n'était certes pas pour surprendre le duc. Elle n'était point davantage de nature à l'émouvoir, car il espérait bien s'en tirer avec quelque revue au Champ-de-Mars² et n'avoir pas d'autre tribut à payer au dieu de la Guerre. En attendant, comme il convenait d'arroser les galons du nouveau général, le temps se passa en joyeuses libations. Ce fut aussi pour le duc une occasion nouvelle de se montrer, le 24 août 1789, au théâtre des Variétés où les milices bordelaises avaient organisé une représentation en son honneur. Il y fut accueilli par les acclamations d'une salle en délire tandis que les chœurs entonnaient, sur l'air du *Pas redouble des gardes françaises*, des couplets patriotiques dans le goût des suivants :

*Ici, le soldat, l'officier
Sont autant l'un que l'autre :
Robin, Marchand et l'Ouvrier
Tout homme en vaut un autre.

Même parti
On est ami
Du brave gentilhomme,
L'Égalité,
La Liberté
Fait partager la Pomme.*

.....
*Nous avons un bon général,
Duras, à notre tête.
Il est courageux et loyal
Jamais rien ne l'arrête.*

1. Le Jardin-Public.

2. Le *Champ-de-Mars*, tout d'abord appelé *Place-d'Armes*, occupait le centre du *Jardin-Royal*.

*C'est en tous lieux
Que ses aïeux
Ont soutenu la France
Et maintenant
Son cœur vaillant
S'arme pour sa défense¹.*

.....

Le théâtre, évidemment, croula sous les applaudissements, et nous voyons sans peine de quel air goguenard et réjoui le héros de la fête salua l'assistance... Seul, Bernadau qui assistait, sans doute, au triomphe de son ennemi, ne trouva point la représentation à son goût. Et comme le succès du *bon général* l'empêchait de dormir, il saisit ses *Tablettes* et ajouta un chapitre à l'histoire déjà si complète du *sieur Augustin Foulques*: « Les créatures du général Duras, écrivit-il, l'ont régale cette nuit d'une représentation des Variétés dans laquelle on a chanté des couplets à sa gloire dans l'espérance d'en être régallés demain comme il est d'usage que les commandants traitent leurs troupes. Ils se tromperont vraisemblablement dans leurs espérances, quoique le duc ait reçu de sa famille un cadeau de 100.000 fr. pour soutenir honorablement son généralat; cette somme sera bientôt dissipée soit à payer l'armée de nouveaux créanciers qui l'assiègent, soit avec la laide et dépensièr donzelle Montville², mauvaise chanteuse de l'Opéra³. ».

Bernadau fut mauvais prophète car, au mois de juillet 1791, comme le duc venait d'être remplacé dans ses fonctions de chef de la milice bordelaise par le général Courpon⁴, une députation des officiers municipaux alla lui

1. *Couplets patriotiques sur la Milice nationale de Bordeaux*, par M. de Barjouville.

2. Le *Journal de Gienne* n'était pas du même avis : « M^{le} Monville, dit-il, qui a débuté avec succès sur le théâtre italien le mois de juillet dernier, vient de reparaître sur le notre dans le rôle de Clémentine de l'opéra du *Magnifique* et a obtenu des applaudissements aussi flatteurs que mérités. Un organe agréable, un chant pur, une prononciation nette, un maintien décent, de la sensibilité, de l'intelligence, de l'exactitude dans le costume: voilà les qualités qu'on a admiré à Paris et qu'elle a déployé ici avec de nouveaux avantages... » (*Journal de Gienne* du 21 sept. 1784.)

3. Bernadau, *loc. cit.*, t. V, p. 705.

4. Courpon (Jean-Guillaume), né à Bordeaux le 30 août 1729, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment Dauphin, était retraité en 1782. Rival du duc de Duras qu'il supplanta dans ses fonctions de général des troupes patriotiques, il fut nommé général de brigade à l'armée des Pyrénées en 1793. Mais à son tour il vit sa popularité sombrer en face d'autres appétits. Arrêté au camp d'Oloron et transféré à Bordeaux par mesure d'*épuration militaire*, il fut traduit devant les représentants du peuple, comme étant « créature de la faction fédéraliste ». Sur ces entrefaites, il tomba malade et mourut à l'hôpital Saint-André le 26 juillet 1794 (Arch. Mun. *Fonds Aurelien Vivie*, t. XIV).

présenter « les remerciements de la commune et lui exprimer sa reconnaissance pour les services qu'il avait rendus en qualité de commandant de la garde nationale^{1.} »

Entre temps, le duc de Duras, qui s'était affilié aux *Amis de la Constitution*, avait indisposé à son égard les membres de cette association populaire et, par contre-coup, ceux du *Club national*. Après l'avoir violemment pris à parti, les uns et les autres jurèrent sa perte et le spectre du complot fut agité. A la séance du 9 février 1791, un membre des Amis de la Constitution accusa M. de Duras d'avoir publiquement déclaré ne plus faire partie de l'association, et de répandre les prospectus d'un club monarchique pour lequel il cherchait des adhérents en assurant que les fonds étaient déjà réunis.

Le duc, certes, n'avait guère les instincts ni, surtout, l'étoffe d'un conspirateur, et les accusations portées contre lui étaient particulièrement vagues et puériles. Mis néanmoins en demeure de s'expliquer, il dut se borner à démentir les bruits qui circulaient sur son compte. Le club se déclara satisfait et répondit :

Monsieur,

La Société a reçu avec plaisir le déni que vous avez opposé aux bruits qui s'étaient répandus contre vous et que le zèle et le devoir d'un membre ne lui avaient pas permis de vous laisser ignorer. Les amis de la Constitution voient avec satisfaction que les frères qu'ils ont adoptés se font gloire de professer les principes qui la dirigent. A ce titre, elle se félicite de vous compter toujours parmi ses membres.

Nous sommes très fraternellement, etc...²

Les détracteurs du duc de Duras ne pouvaient se tenir pour battus. Ils revinrent à la charge. Cette fois, ce fut Guadet, le futur Girondin, qui attacha le grelot. Il renouvela les premières accusations portées contre le duc et affirma que celui-ci était « à la tête d'un parti d'aristocrates qui devaient fondre dans une certaine occasion chez les patriotes et les appeler à la guerre civile dans Bordeaux. » Il dénonça même un sieur Joly comme enrôleur de la ligue. Puis, pour mieux convaincre ses collègues, Guadet leur présenta le prétendu signe de ralliement des conjurés : un gilet fleurdelyisé portant imprimées sur les basques les armes de France et d'Autriche, avec ces mots *Vive le roi! Vive la reine!...* Guadet oubliait d'ajouter que, depuis long-

1. Arch. Mun. *Inventaire sommaire*, p. 304. Ibid. *Délibérations du Corps municipal de Bordeaux*. D. 1791, f° 159.

2. Arch. dép. Série L. N° 2108. *Reg. des Procès-verbaux de la Société des amis de la Constitution*, p. 413.

temps déjà, ces gilets qu'on appela dès lors *gilets à la duchesse*¹, étaient vendus à tous venants rue Sainte-Croix, dans la boutique d'une dame Planège. Il oubliait surtout qu'un tel signe de ralliement était par trop visible et compromettant pour avoir jamais existé. Mais qu'importait ! La preuve du complot s'en serait-elle trouvée moins éclatante et moins décisive ? Aussi fut-il décidé que le duc serait arrêté, et le 17 septembre 1791, à deux heures du matin, un détachement de cette même garde nationale dont il était encore *généralissime* quelques mois auparavant, pénétrait chez M. de Duras, se saisissait de ses papiers et le jetait dans un cachot de la maison commune².

Bernadau jugea lui-même l'expédition assez grossier pour vouloir le justifier. Il objecta que l'arrestation de l'ex-général était principalement due à l'organisation par celui-ci d'un *souper autrichien* qui devait avoir lieu le soir même, en guise de revue, dans une maison du chanoine d'Arche, à Sainte-Eulalie³. Puis, les administrateurs du département s'étant débarrassés, pour le garder à vue dans sa propre maison, d'un prisonnier qu'ils estimaient sans doute plus gênant que dangereux, Bernadau confessait sans vergogne le caractère tendancieux des accusations portées contre le duc : « Monsieur Foulques, écrivait-il, a été reconduit hier au soir de la maison commune chez lui où il est gardé à vue par une escouade du guet ; il paraît qu'il ne paraît encore *ni innocent ni coupable...*⁴ » Et voilà comment, dans le doute, on lui accordait, c'était logique, la moitié seulement de sa liberté...

Au reste, l'incident avait suffi pour créer autour du personnage une atmosphère d'hostilité chaque jour grandissante. On ne pouvait demander mieux. Les troupes patriotiques elles-mêmes, qu'on accusait leur ancien commandant d'avoir voulu jeter dans le complot en abusant de son ancienne autorité sur elles, étaient irritées contre celui qui leur faisait ainsi partager une telle accusation. Sans doute, dans ce revirement subit de l'opinion, allait-on jusqu'à comparer notre duc au fameux marquis de Favras, dont la conspiration royaliste, bien authentique celle-ci, était encore présente à toutes les mémoires. Peut-être aussi, pour mieux stimuler le zèle du tribunal appelé à juger l'accusé, le général Courpon, son rival et son successeur, repétait-il ces paroles de La Fayette parlant de Favras : « S'il n'est pas condamné, je ne réponds plus de la garde nationale !...⁵ »

1. « Notre Catilina les avait baptisés sans doute et leur avait transmis le nom que la Constitution leur avait donné... » Bernadau, *loc. cit.*, t. VI, p. 505.

2, 3, 4. Bernadau, *loc. cit.*, t. VI, p. 505.

5. *Mémoires du Comte de Paroy*, p. 143.

La condamnation était donc assurée lorsqu'une amnistie survint qui fit rendre au prisonnier sa liberté tout entière.

Le duc de Duras n'avait plus qu'à quitter la ville et il partit pour Paris rejoindre sa famille. D'aucuns prétendent qu'il y fut assez froidement accueilli. Son neveu La Fayette¹ aurait même, dit-on, refusé de le voir tant qu'il ne serait pas « *justifié ou pendu* ² ». Plus désœuvré que jamais, rebuté et bafoué par sa propre famille, irrité aussi par l'injustice des accusations dirigées contre lui, le duc rejoignit alors les émigrés au camp de Worms. Mais comme on y parlait bataille, il jugea prudent de s'en aller et gagna Londres où il mourut quelques années plus tard, au mois de mars 1800, dans les bras de l'abbé Caron.

Le portrait du duc de Duras, qui appartint jadis à Goethals³, a été acheté par la Ville de Bordeaux à M. Bardon, le 22 décembre 1842, moyennant la somme de 400 fr.⁴. Il figure depuis cette époque au Musée de peinture⁵.

La tradition veut que le portrait suivant soit celui de la mère de notre joyeux duc, Louise-Céleste de Coetquen, maréchale de Duras⁶. Il appartient à M. Daniel de Gernon.

Assise dans un fauteuil recouvert de soie cramoisie, M^{me} de Duras s'absorbait dans un travail de broderie quand une voix est venue distraire son attention... Vivement, elle a levé la tête et maintenant elle écoute avec attention la personne qui lui parle, tandis que la main qui tirait la laine s'est arrêtée, immobile, les doigts tenant encore dans un geste de délicate habileté l'aiguille prête à continuer sa course. Telle est l'attitude simple et familière dans laquelle Lonsing a représenté la Maréchale.

Ce portrait de femme brune, un peu âgée, aux cheveux poudrés, en

1. La Fayette avait épousé, le 11 avril 1774, Marie-Adrienne-Françoise de Noailles, nièce à la mode de Bretagne de Louise de Noailles, duchesse de Duras.

2. Bernadaud, *loc. cit.*, t. VI, p. 517.

3. N° 18 du Catalogue Goethals.

4. Arch. Mun. Série R².

5. Les divers catalogues du Musée de Bordeaux et L. Gonse (*Les Musées de France*) ont confondu le duc de Duras qui nous occupe avec son père, Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras et maréchal de France. Le premier se nommait Céleste-Augustin et ne reçut jamais le bâton de commandement.

6. Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen, née en 1724, était fille de Malo-Auguste, marquis de Coetquen, lieutenant-général des armées du Roi, et de Marie-Charlotte de Noailles, fille du maréchal de Noailles. Elle épousa le maréchal de Duras en juin 1736. — Il existe au château d'Ussé, chez le comte de Blacas, un portrait authentique de la Maréchale. Mais ce portrait et celui peint par Lonsing sont d'époques trop différentes pour être utilement comparés entre eux.

bonnet de dentelles et robe de satin blanc, se modèle vigoureusement, sans fadeur et sans mièvrerie, sur un fond sombre. Son exécution brille par la simplicité et la fermeté. Elle n'est ni délicate, ni lourde, mais vivante et forte. C'est la nature observée de près et non idéalisée, ni affadie. Le modèle est rendu avec tout son grand caractère et, de la toile, une impression de vie se dégage tout à fait saisissante. Les étoffes, satins, soies et dentelles, les joyaux sont traités librement, mais fidèlement aussi, parfois même avec une conscience qu'on voudrait plus souple. L'harmonie d'ensemble, toute composée de notes argentées et blanches que le temps a légèrement dorées, est surprenante de délicatesse et de sobriété. A peine est-elle rompue par la chaude tonalité des chairs et les couleurs vives de la broderie que la Maréchale tient à la main.

LORSQU'AU mois de février 1775, le duc de Mouchy vint rétablir le Parlement exilé, l'auguste Compagnie avait à sa tête un magistrat dont Lonsing devait peindre le portrait quelque douze ans plus tard : c'était le Premier président Le Berthon.

Jacques-André-Yacinthe Le Berthon d'Aiguilhe, baron de Podensac et vicomte de Virelade, né à Bordeaux le 8 janvier 1713¹, était fils d'André-François-Benoît Le Berthon, ancien Premier président au Parlement, et d'Élisabeth-Anne de Baratet. Il avait épousé, le 23 février 1740, sa cousine Marguerite-Andrée de Pontac. « C'était un magistrat austère, laborieux et digne du respect que toute la Province lui témoignait. En un temps moins troublé, il eût possédé à un degré éminent les qualités essentielles de sa grande fonction. Il avait la droiture de l'esprit, le sentiment de la justice, l'autorité de l'expérience, l'amour de son état, la sympathie de ses collègues. Il lui manqua, au milieu d'une société en travail, l'éclat d'une intelligence supérieure et une volonté moins flottante² ».

Tant de qualités avaient valu au vieux Président une juste popularité encore accrue par l'exil dont le pouvoir royal venait de le frapper. Aussi, son retour prit-il les proportions d'un véritable triomphe.

Ce retour eut lieu le 28 février 1775, le jour même où le futur duc de Mouchy faisait à Bordeaux son entrée solennelle. Le temps se montrait radieux, et la foule qui, dans la matinée, s'était portée sur les bords de la Garonne pour acclamer le nouveau Gouverneur débarquant au Chapeau-Rouge,

1. Arch. Mun. de Bordeaux. Par. Saint-André; Reg. des bapt. 1713-1714; n° 64, acte n° 34.

2. De La Rouverade, *Les dernières années du Parlement de Bordeaux*. Gounouilhou, Bordeaux, 1867.



La Maréchale de Duras



se précipitait maintenant vers la porte Saint-Julien pour couvrir de lauriers et de fleurs le Premier président qui arrivait de Virelade. Mais écoutons plutôt un témoin oculaire dont le style pittoresque va donner au récit de la fête une saveur toute particulière :

..... Le même jour, mardi 28, on apprend que M. le Premier Président Le Berthon avance son retour et doit arriver de Virlade dans l'après midi même ; tout le peuple de Bordeaux vole du Port sur le chemin de Castres ; il venoit de présenter des hommages à l'Envoyé de son Roi, il court audevant de son Père.

Ce magistrat, depuis la cessation de son exil, en décembre 1774 avoit quitté sa terre d'Aiguille où, pendant 3 ans, il avoit goûté un plaisir qui suit rarement les disgrâces, celui d'avoir une Cour aussi nombreuse et aussi distinguée que dans le tems de la faveur ; celui de voir affluer continuellement dans son château, quoique d'un abord difficile, tous les États de la Province.....

Mais revenons ; il est une heure après midi et déjà Bordeaux est désert ; volons au chemin de Castres ou, plutôt, du Bequet, où tout le peuple assemblé nous appelle.

Depuis la rue du Mirail ¹ jusqu'à la porte Saint Julien, on avoit orné le devant des maisons et dressé des amphithéâtres pour le mieux voir et pouvoir le saluer ; chaque maison réservoit une jonchée de laurier et de fleurs pour les jeter sous ses pas au moment du passage. La porte Saint Julien, cette porte par laquelle le meilleur citoyen devoit rentrer dans sa patrie étoit ornée depuis le matin de guirlandes de fleurs et de laurier : le zèle en avoit fait un arc de triomphe. Sur la place qui est auprès de la Porte, les Jurats avoient fait disposer l'artillerie de la ville, tandis qu'eux-mêmes en corps, en robe de cérémonie, et précédés de tout le guet à cheval, ils avoient été de bonne heure, en voiture à six chevaux, l'attendre à quelque distance et le saluer au nom de la ville.

Depuis la porte Saint Julien jusqu'au dessus du Bequet, ce qui forme une bonne lieue, le grand chemin étoit couvert d'une quantité si prodigieuse de monde, que la foule des voitures, toutes empressées d'arriver, ne pouvoient cependant aller qu'au pas des chevaux.

Depuis Virlade jusqu'à Castres tous les villages voisins s'étoient assemblés sur leur passage ; on accompagnoit leurs voitures, on se les communiquoit, pour ainsi dire, de proche en proche, au son des tambours et des fifres, et cet hommage champêtre n'étoit pas le moins flatteur.

A Castres, Messieurs les clercs suivant le Palais l'attendoient depuis le matin ; tous à cheval, en uniforme vert traversé d'une écharpe blanche, le laurier à la main, le saluèrent et se mirent en marche et en ordre audevant de sa voiture.

Au Bouscaut, M. le Premier Président met pied à terre pour recevoir un bouquet de Thémis. Vint-cinq jeunes avocats, députés du Barreau, distribués en plusieurs

1. L'hôtel du Premier Président étais situé rue du Mirail. Il est actuellement occupé par le Mont-de-Piété.

voitures à quatre chevaux, tous ornés de laurier, s'avancèrent vers lui, et M. Garat portant la parole, lui adressèrent un compliment dicté par le patriotisme et par le goût.

M. le Premier Président se remet en marche avec ce nouveau cortège. A quelque distance du Bequet on rencontre diverses compagnies de cavaliers; c'étoit l'élite et la fleur de la jeunesse de Bordeaux, les députés de toutes les familles pour recevoir le Père commun. Tous, le laurier à la main, ils saluent, se rangent et se joignent à la marche.

A quelque distance, MM. les Jurats offrent au chef de la Magistrature leur hommage et celui de tous les Citoyens qu'ils représentent. Ensuite, ils le précèdent avec le guet à cheval, et au son des Trompettes, pour ne le plus quitter qu'à son hôtel. Enfin, on arrive au Bequet, ce lieu tant célébré, depuis un mois, par les apprêts d'une éte brillante.

Depuis le moment qu'on fut assuré du rétablissement des magistrats, MM. les Francs-Maçons de la Loge française, comme représentant tous les états honnêtes de la Société, avoient formé le projet d'un arc de triomphe. Ils avoient cru s'éloigner du tumulte et des yeux profanes en plaçant leur Fête à une lieue de la ville, à la portée de la belle maison de M. Perrens, située sur la route de Virlade. Vaine précaution.

Le cortège arrive donc au Bequet : à quelques pas, les députés de MM. les Francs Maçons s'avancent en perçant avec peine la foule immense dont tout le chemin est couvert au loin, pour complimenter M. le Premier Président ; ils l'invitent à venir recevoir l'hommage de tous les cœurs. D'autres députés vont faire la même invitation à M. le Comte son fils, à ses Dames et à toute sa cour.

A l'arrivée de son défenseur, de son Père, le Peuple se presse pour l'approcher, le voir, le bénir ; l'air retentit d'acclamations ; toutes les voix n'en font qu'une ; tous les bras s'élèvent, tous voudroient le soutenir, il est porté sous l'arc de triomphe. Je pleure de joie, j'admire, mais je n'ose plus avancer...

Pour compléter cette description, je voudrois bien, mon cher lecteur, pénétrer avec vous dans ce sanctuaire de la vénérable Franc-Maçonnerie ; mais je frémis ; je n'ai point l'honneur d'être initié ; je n'ose soulever le coin du voile mystérieux ; je tremble ; je sens la main des Frères vénérables qui me repoussent ; tous les dignitaires, les chevaliers de l'Orient, le Grand Maître me rejettent comme un téméraire ; je crois entendre une voix terrible qui, du fond de la Loge, me crie : loin d'ici, profane ! Je ne veux pas m'exposer à quelque anathème. Ces messieurs sont, pour leurs frères délinquants, d'une sévérité brûlante ; jugez de ce qu'ils feroient contre un intrus.

Du Maçon, respectons l'emblème
Lui seul peut dignement nous parler de lui-même.

Après un repas splendide auquel avoient été invités Messieurs les Exilés, avec leurs dames, Messieurs les Jurats et beaucoup d'autres personnes distinguées de l'un et de l'autre sexe, après des complimens et discours pleins de noblesse et de

sentiment, adressés à M. le Premier Président et à sa famille, à Messieurs les Exilés en général et à quelques uns en particulier, M. Le Berthon s'échappe.

On part dans le même ordre qu'on étoit arrivé. M. le Président arrive à Bordeaux entre deux rangées épaisse et continues de citoyens qui présentent tous leurs mains garnies de laurier.

A la place Saint Julien, l'artillerie l'annonce et le salue encore après son passage. Arrivé à la porte de la ville, nouveaux transports; des hommes veulent dételer ses chevaux, mais ne pouvant obtenir de lui la permission de traîner sa voiture, ils l'accompagnent et la soulèvent comme ils peuvent jusqu'à son Hôtel.

Le plus beau jour, le ciel le plus pur, sembloient réservés pour éclairer un beau genre de triomphe.

N'oubliions pas d'observer que ce jour le Carnaval fut oublié¹ ou, plutôt, on substitua, cette fois, à la joie vague et folle des bacchanales, une joie plus honorable par son objet.

A peine M. le Premier Président est arrivé à son Hôtel, le Peuple accourt et se répand dans tous les appartemens. Point de rang ou de préséance; les visites sont reçues à mesure qu'elles se présentent. Vers les cinq heures, le concours augmente et avec lui les acclamations : elles n'ont pourtant rien de tumultueux, rien d'étourdissant; on parvient quoiqu'avec effort; et à l'étiquette de l'annonce près, toutes les visites sont distinguées comme elles le méritent et les dames reconduites jusqu'au bas de l'escalier par MM. Le Berthon père et fils. Mesdemoiselles Le Berthon, ces filles courageuses qui ont été les compagnes de son exil; Mademoiselle de Pontac sa belle-sœur, qui a eu l'honneur de le partager; Mademoiselle de la Chausse, sa parente, que la plus douce et la plus constante amitié a retenu trois ans dans Aiguille, restoient dans l'appartement et faisoient compagnie aux visites particulières et au Public.

Vers les sept heures du soir, de nouvelles acclamations annoncent M. de Noailles; son air, la douce gaieté qui éclate dans ses yeux et sur son visage, sont l'image de la noblesse et de la bonté du Prince dont il nous porte les ordres consolants. *Quel concours! Quelle agréable confusion!* s'écrie M. de Noailles, auquel on ne peut, qu'en se pressant ménager un passage; il perce enfin au milieu des acclamations, il aborde; les deux Héros s'embrassent tendrement; c'est le baiser de la vertu la plus pure et de la plus douce amitié. Puis, portant ses regards sur cette foule immense qui partage son attendrissement, M. de Noailles la montre à M. de Fourqueux, ce digne associé de la noble mission. *Eh! bien, Monsieur,* lui dit-il, *c'est donc ainsi qu'on dit aux Rois la vérité?* Ces paroles sont recueillies aussitôt et facilement comprises; elles firent frémir ce bon peuple sur le danger qu'il avoit couru.

Le concours, les danses, les chants dans l'hôtel, les illuminations aux fenêtres,

1. C'était le *mardi-gras*.

2. Le président Le Berthon avait été représenté au roi comme fort peu populaire à Bordeaux. Ses adversaires espéraient empêcher ainsi son rétablissement à la tête du Parlement.

les feux devant les portes dans tous les quartiers de la ville, durèrent une grande partie de la nuit.

Le jeudi, tous les officiers du Parlement, tel qu'il étoit en 1771, se rendirent au Palais à 8 h. du matin. Ce jour fut encore pour le public un jour de fête. Le concours fut aussi grand que le mardi, au moins depuis l'hôtel de M. le Premier Président jusqu'au Palais et dans tous les environs. Dès que ce magistrat voulut s'y rendre, il se vit escorté d'une partie de cette jeunesse à cheval et en habit vert qui avoit été le recevoir et précédé de 150 clercs du Palais qui, vêtus de noir et rangés sur deux files, marchoient dans le plus grand ordre au devant de sa voiture. Il trouva sur son passage les mêmes démonstrations de joie que le jour de son arrivée. A la place du Marché, les bouquetières lui offrirent un gros bouquet, composé de toute espèce de fleurs, symbole de l'hommage simple et naturel de tout le Peuple. Celle qui devoit remettre le bouquet ayant oublié son compliment, une autre le lui prit des mains en disant : « Donne, donne, je parlerai, moi !..... » Et s'avancant vers la portière qui fut ouverte, elle dit en gascon : « Monseigneur, notre cœur l'a fait, permettez que nous le placions sur le vôtre. » On veut encore dételer et traîner sa voiture. Il le refuse. Sur tout son passage, il trouve du laurier et plusieurs arcs de triomphe. Les acclamations l'accompagnent jusqu'au Palais... Il y resta trois heures et fit enregistrer plusieurs édits avec celui du rétablissement.

Le reste du jour et presque toute la nuit le Peuple ne quitta point l'hôtel de M. le Premier Président. Les citoyens accourus de tous les quartiers de la ville s'y renouveloient perpétuellement. Les illuminations, plus préparées, furent aussi plus brillantes; des cordons de lumière, distribués à tous les étages des maisons reproduisoient le jour au milieu de la nuit; plusieurs citoyens, distingués par leurs sentimens et par leurs richesses, se distinguèrent aussi dans cette occasion par la manifestation de leur zèle. De ce nombre étoit M. Lafon de Ladebat, Écuyer et Négociant sur les fossés de Bourgogne; et M. Gernon, aussi Écuyer et Négociant, aux Chartrons.

Cinquante dames furent invitées à se rendre vers cinq heures du soir chez M. Lafon de Ladebat, avec à peu près le même nombre d'hommes. Tout le monde y vint avec des écharpes, la plupart de couleur verte, analogue aux lauriers prodigués aux Magistrats dont on célébroit le retour. Les dames étoient toutes en robes blanches.

La fête commença par un bal dans deux grandes salles contigües; la danse étoit animée par un excellent orchestre : on dansa jusqu'à huit heures et demie. Alors, une décharge de treize pierriers annonça l'illumination; on descendit pour jouir de cette nouvelle scène; toute la façade étoit illuminée par des lampions et des pots de feu qui en repetoient l'architecture. Dans les quadres des trois principales croisées, on lisoit ces inscriptions, *au Roi, à la Patrie, à la Vertu*. Pendant ce temps, des instrumens militaires executèrent plusieurs morceaux sur le balcon de la maison, et on jeta quelques fusées. Un des vaisseaux de M. de Ladebat, mouillé devant la Porte du Chapeau-Rouge, fut aussi illuminé le même soir jusques au haut des mâts et le long des vergues; on lisoit sur le pavois, *Vive le Roi, vive Le Berthon*.

Chez M. Gernon, la fête commença au déclin du jour par une décharge d'une batterie de vingtune pièces de canon; les illuminations se firent aussi-tôt; des feux de

joie furent allumés devant chacune des onze maisons qui forment le rideau, depuis le coin de la rue Notre-Dame jusqu'à la Verrerie et ces onze maisons furent uniformément illuminées. Dans le pré vis à vis, on avait dressé un feu d'artifice à côté duquel étoient placées les batteries et les boîtes. On avoit construit en face du feu d'artifice un orchestre, au dessus duquel étoit un transparent, dans lequel on lisait diverses inscriptions, *Vive le Roi, vive le Parlement, vive Le Berthon.* L'orchestre, adossé à une des onze maisons, étoit garni d'une belle symphonie qui joua jusqu'à minuit : le feu d'artifice fut tiré à onze heures. Les prés du Château¹, les diverses rues qui y aboutissent étoient couvertes de Peuple.

Toute la façade des Chartrons présentoit un arc lumineux ; plusieurs Navires de la Rade étoient garnis de lampions en guirlande depuis le haut des mâts ; des torrents de lumière étoient réfléchis sur la surface du fleuve, et les eaux et le feu, ces deux principes si contraires, parurent s'identifier cette nuit et ne faire qu'un élément.

En mémoire de cette heureuse époque, Messieurs les Francs-Maçons ont délibéré de faire bâtir à leur frais une chapelle et fondé une messe à perpétuité.

Le 13, le Parlement ouvrit les audiences. Le Concours du Public au Palais fut prodigieux. A l'instant que M. le Premier Président s'avanza vers sa place, il s'éleva des battemens de mains ; ce magistrat les apaisa aussitôt par un geste, comme s'il eût voulu rappeler au Public que le Palais devoit toujours être le sanctuaire de la gravité et de la Majesté. M. l'Avocat général Dupaty², devenu si célèbre par son courage dans ses disgrâces, parla comme orateur de la Patrie. Il déploya, avec ses talens ordinaires, tous les sentimens d'un homme vertueux, d'un magistrat zélé, d'un citoyen pacifique. Le lundi 20, il y eut audience. M. Romain de Seze, avocat, plaida pour l'enregistrement des lettres-patentes de M. de Noailles, commandant de la Gironde. La modestie de ce seigneur prive le public de la lecture de ce beau plaidoyer³.

C'est onze ans plus tard, en 1786, alors que ces fêtes déjà lointaines allaient se renouveler et briller d'un nouvel éclat, que Lonsing fit le portrait du président Le Berthon, alors âgé de soixante-treize ans. Le peintre l'a représenté à mi-corps, revêtu des insignes de sa charge : perruque blanche, robe fourrée de vair et collet d'hermine. Messire Le Berthon, qui n'ignore point que Thémis peut sourire sans compromettre sa dignité ni faillir à son prestige, a quitté cet air de solennelle gravité avec lequel il siège à la Grand'chambre.

1. Le Château-Trompette était entouré de prairies qui s'étendaient jusqu'à la Façade des Chartrons. La partie de la ville comprise entre les Allées de Chartres et le côté sud du Pavé des Chartrons n'était pas encore bâtie.

2. Dupaty (Charles-Marguerite-J.-B. Mercier), 1744-1788, fut une des illustrations du Parlement. V. Chauvot, *Le Barreau de Bordeaux*.

3. *Description historique des fêtes de Bordeaux à la réintégration de son Parlement* (Arch. Mun. Série FF, Carton 226, pièces détachées). — *Récit des effets de la joie publique à l'occasion de l'arrivée de M. le Comte de Noailles et du retour de M. Leberthon.* — Grellet-Dumazeau, *La Société bordelaise sous Louis XV*, p. 403.

Il sourit... mais discrètement, paternellement et de l'œil d'un homme auquel on ne doit pas espérer en conter... Du reste, l'aspect exsangue et parcheminé du visage, l'apparat du costume et la sévérité de l'attitude, donnent au personnage un air de blancheur et de rigidité marmoréennes qui diminue singulièrement la douceur de l'expression.

Cette raideur d'attitude, déjà due, sans doute, au caractère lui-même du modèle, provient encore de ce que certains éléments nécessaires à l'équilibre de la composition, les mains par exemple, ont disparu. Lonsing les traitait trop habilement pour avoir manqué de les montrer, surtout dans un portrait à mi-corps où leur présence se faisait nécessaire. Du reste, quand on considère le mouvement des bras, très apparent sous les plis de la robe, on pressent un geste démontrant à lui seul que ces mains ont existé. Nous y reviendrons plus loin.

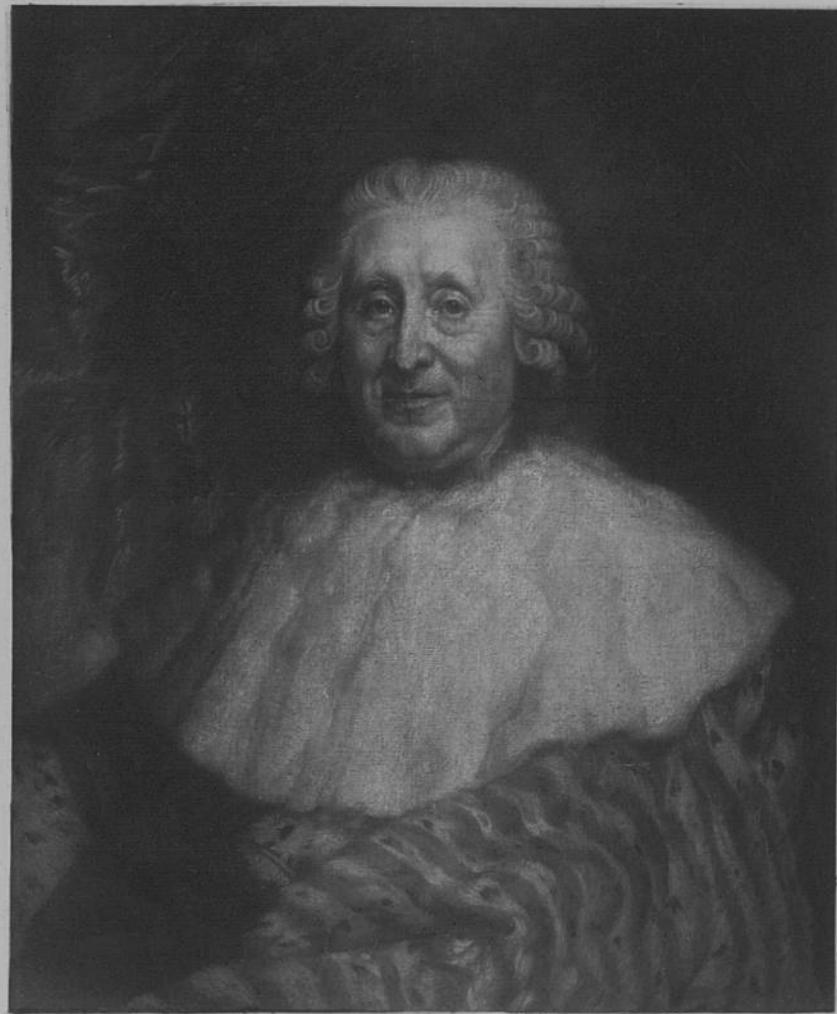
Le portrait¹ de Le Berthon était à peine terminé depuis quelques mois, quand le Parlement, dont la résistance au pouvoir royal s'accentuait chaque jour, reçut, le 17 août 1787, des lettres de cachet l'exilant de nouveau, à Libourne cette fois. Le Parlement obéit, mais ce ne fut point sans déclarer qu'à raison de « l'illégalité du lieu de ses séances », il cesserait de rendre la justice...

« C'est durant ce séjour à Libourne que le Parlement délibéra toute une série de remontrances fort admirées alors, et où il abordait les questions les plus élevées de l'ordre politique et social. Toute la province l'encourageait dans cette voie, et les protestations des corps constitués, du clergé et des sociétés savantes elles-mêmes, ajoutaient au mouvement des esprits et à l'inquiétude qui se traduisait de toutes parts.

Louis XVI venait de publier treize édits demeurés célèbres et dont l'objet principal était de restreindre le pouvoir des parlements en créant au-dessous d'eux de grands bailliages chargés d'une partie des affaires dont la connaissance leur était attribuée, et au-dessus d'eux une *cour plénière* chargée de l'enregistrement des impôts et des lois de tout le royaume.

Le 8 mai 1788, ces édits étaient présentés par le comte de Fumel au Parlement. Celui-ci refusa l'enregistrement; menacé dans ses priviléges et dans les attributions politiques qui avaient fait sa puissance, il éclata en remontrances passionnées. M. de Fumel fit transcrire militairement les édits sur les registres de la Cour et se retira. Cette résistance qui, pas plus que les préce-

1. Il a figuré sous le n° 4103 à l'*Exposition de la Société philomathique de Bordeaux* de 1895. — (Cat. de l'Exp., p. 168.)



Le Président Le Berthon
1713 - 1800



dentes, ne portait atteinte à la fortune commerciale et industrielle de Bordeaux, était l'objet d'une approbation enthousiaste et générale. Mais, sur ces entrefaites, les États-généraux furent solennellement promis et une ordonnance du Roi rappela le Parlement exilé^{1.} »

Il fit son entrée à Bordeaux le lundi 20 octobre. Ce jour-là un concours immense s'empara des avenues du Palais et de celles de l'hôtel de M. le Premier Président. Une compagnie d'élite y étoit déjà sous les armes pour lui former une garde d'honneur. La cour de sa maison étoit jonchée de lauriers et le peuple répandu dans tous ses appartemens. Lorsque M. le Premier Président descendit pour se rendre au Palais, il apperçut qu'on avoit décoré l'impériale de son carrosse d'une large couronne de *lauriers* et d'*immortelles*; sa modestie ne lui permit pas de l'y souffrir, et malgré les acclamations et les instances de la foule qui l'environnoit, il ne voulut consentir à monter qu'après que cette couronne eût été enlevée. Sitôt qu'il eut pris place, elle fut non seulement reposée, mais surchargée d'une infinité d'autres que chacun s'empessa d'y jeter.

La voiture, alors, se mit en marche, précédée d'une musique militaire et suivie d'un long cortège d'habitans et d'étrangers attirés par la solennité de cet évènement. Les couronnes, les lauriers se multipliaient sur son passage; son nom étoit répété avec des cris de joie et des larmes d'attendrissement. Arrivé au Grand-Marché, les bouquetières, qui sont dans la possession de lui offrir un hommage particulier, arrêtèrent son carrosse pour lui présenter un bouquet, et Dieu sait quel bouquet!... à peine pouvoit-il passer aux portières. Parvenus devant la *Chapelle St Jean*, un arc de triomphe élevé à la hâte, mais élégamment décoré, s'offrit à sa vue; une *Renommée* en formoit le couronnement et sembloit prendre son vol pour aller annoncer son nom à l'Univers. Là, il reçut une nouvelle couronne que le sieur *Bergeret* eut l'honneur de lui présenter au nom des citoyens. Rendu enfin au pied du grand escalier du Palais, ses yeux furent frappés d'un nouveau spectacle; deux très jolis enfans, sous la forme de *Génies*, des ailes éclatantes aux épaules, volèrent à sa rencontre, lui présentèrent des palmes, et posèrent avec respect une couronne sur sa tête. La modestie de M. le Premier Président se refusa à ce nouvel hommage; deux des plus proches spectateurs prirent alors la couronne, et, malgré ses vives instances, la tinrent élevée sur son front pendant toute sa marche jusqu'à la *Grand'chambre*.

La salle présentoit le coup d'œil le plus imposant, et l'éclat qu'elle auroit pu recevoir tout entier de la présence des magistrats et du concours des citoyens, sembloit encore se rehausser par les galeries où l'on voyait d'illustres citoyennes, M. le duc de Luxembourg, dont toute la France a connu le patriotisme, M. de Clermont-Tonnerre, reconnu par sa noble passion pour la magistrature, et M. l'abbé Louis, conseiller au Parlement de Paris, parent de l'immortel d'Espremenil.

Le sénéchal de Guienne² fut admis à haranguer le premier. Il ne l'auroit pas

1. A. Vivie, *La Terreur à Bordeaux*, t. I, p. 43.

2. Le sénéchal, Marc-Antoine du Périer de Larsan, était absent. Joseph-Sébastien de Larose, son lieutenant-général, le remplaçait.

réclamé comme un droit au préjudice des corps ecclésiastiques; mais la nature de la solennité, la courageuse résistance du Tribunal, l'héroïque dévouement du chef, firent applaudir à cette distinction par tous les corps. Il étoit beau et touchant d'entendre et de voir M. de La Rose, un des plus habiles magistrats du royaume, conseiller honoraire au Parlement, conseiller d'État, père d'un conseiller au Parlement¹, qui, étant décidé depuis longtems à suivre la carrière des lois, ne voulut quitter les drapeaux militaires qu'après avoir cueilli les lauriers de Mahon, et d'un président à la Cour des Aides² qui a partagé honorablement les périls et la gloire de sa compagnie, beau-père d'un conseiller au Parlement³ dont tous les citoyens cherissent les mœurs aimables et douces; il étoit beau d'entendre M. de la Rose haranguer le sénat et confondre ses larmes avec celles du vertueux et sensible Premier Président. La harangue fut pleine d'intérêt, et la réponse digne de celle que la Cour de Paris avoit adressée au lieutenant civil.

Puis, les chanoines d'Arche, l'abbé de Paty, le prieur de Sainte Croix, le syndic des Avocats et celui des Procureurs au Parlement présentèrent à leur tour leurs hommages au Premier Président. M^e Jaubert le harangua pour l'Université en langue latine, selon l'usage. Il répondit aussi en latin.

.....
Les Magistrats, en sortant du Palais, reçurent les mêmes honneurs de leurs concitoyens. M. le Premier Président fut l'objet d'un culte public. Lorsqu'il fut remonté dans sa voiture, qu'on auroit cru formée de lauriers, le Peuple désatelle les chevaux pour la conduire. Le magistrat emploie toutes ses prières et ses sollicitations. Le Peuple persiste, le magistrat veut sortir; le Peuple s'empare des portières: M. le Premier prie le Peuple de le laisser descendre; le Peuple réplique: « Vous nous appartenez, nous ne le souffrirons pas. » Il conduit le char, il le porte...

Près des tours de l'Hôtel de Ville, le peuple s'arrête; M. le Premier Président cherche à en deviner la cause. Il apprend que les citoyens voulaient faire sonner la cloche de la ville⁴; il déclare qu'il ne peut pas y consentir, que ce seroit le mortifier, que ses confrères l'attendent: le Peuple cède⁵. La voiture arrive dans l'Hôtel; la Cour fut remplie sur le champ; tous les appartemens l'étoient déjà. Il falloit voir le Peuple qui environnoit les deux portières demander comme une faveur que le héros de la Patrie sortît de leur côté; il falloit voir une foule de jeunes gens haranguer successivement le magistrat. Il sort par la portière droite qui étoit la plus près de la porte d'entrée; on ne le laisse pas marcher; il est porté depuis la cour jusqu'au grand salon. Il se passa même une chose assez remarquable. Les deux portières

1. Gabriel-Marie-Anne-Joseph de Larose de Fonbrune, reçu en 1784.

2. Philippe-Marie de Larose, reçu en 1780.

3. François Amanieu de Ruat de Buch, fils d'Alain, chevalier, capitaine de Buch, et d'Élisabeth de Ferrand de Lalande, reçu en 1763, marié avec Blanche de Larose, le 21 sept. 1773 (Arch. Mun. Par. St-Pierre, Reg. des mariages et sépultures, n° 558, f° 84, acte 727).

4. La Grosse-Cloche.

5. Bernadau prétend que si on ne la sonna point, c'est qu'il fut impossible de trouver le sonneur qui avait la clef de la porte. (Bernadau, *loc. cit.*, t. V, p. 364.)



AND. J. HUGUES LE BERTHON

Premier
du Parlement

Président
de Bordeaux

LE PRÉSIDENT LE BERTHON

GRAVURE DE BEAUVARLET

D'APRÈS LONSING



étoient ouvertes; lorsque le magistrat eût passé par la droite, une quantité immense de citoyens, qui étoient du côté de la gauche, traverse la voiture pour le suivre...

Il vous seroit impossible, Monsieur, de vous faire une juste idée des sentimens des Bordelais pour M. Le Berthon. C'est leur ange conservateur, leur Dieu tutélaire. Peintres, graveurs, sculpteurs, vingt artistes se sont disputé l'honneur de rendre ses traits; et vous savez quelle dignité, quelle bonté, la nature a répandu sur ce front que n'ont pu altérer soixante quinze ans d'adversité et de gloire. J'ai le bonheur de posséder un de ces portraits, et quoique je brûle de vous l'envoyer, je n'ai pu encore déterminer mon amitié à vous faire ce sacrifice.

Mais revenons à la suite des détails que je vous ai promis. Le 20, au soir, toute la ville a été illuminée. Les maisons royales ont, les premières, donné l'exemple. Des feux de joie dans toutes les rues. Plusieurs citoyens avoient décoré leurs maisons d'emblèmes ou de devises analogues à cet heureux retour. On a surtout applaudi à l'idée d'un tableau transparent qui formoit une allégorie très piquante (à l'entrée de la rue des Ayres). A neuf heures et demie on a tiré un feu d'artifice à la place Saint-Projet, dirigé par le sieur Pallandre *l'aîné*¹ qui s'est distingué par son zèle patriotique. Les spectateurs y ont saisi avec plaisir plusieurs idées ingénieuses. Ces mots : *Vive le Parlement*, y paraisoient en caractères lumineux; deux serpents, en entourant les lettres de leurs longs replis, en ont un instant obscurci la clarté; mais, chassés par des pétards et des foudres, le mot *Parlement* a reparu plus éclatant et entouré d'une gloire resplendissante.

On donnoit à la Comédie *La partie de chasse de Henri IV*, qui fera toujours les délices de tout bon François. On saisit avec plaisir plusieurs allusions à notre vertueux ministre des finances². Le public demanda une santé pour le Parlement; elle fut portée au milieu des acclamations; il demanda aussi un *grand bal* qui eut lieu le lendemain.

Cette seconde journée a été marquée comme la première par un feu d'artifice tiré à dix heures du soir sur la galerie de l'hôtel de M. le Premier Président. Les mots ; *VIVE LEBERTHON*, *VIVE VIRELADE*³, *VIVE LYNCH*⁴, y ont apparu en feux colorés, et vous imaginez sans doute avec quels transports ces noms réputés et chéris ont été accueillis par les spectateurs. Malgré les précautions que l'on avoit prises pour retenir l'empressement du Peuple, on a été contraint de lui ouvrir les portes, et il s'est emparé de tous les appartemens de la maison. Des symphonistes de la ville ont eu beaucoup de peine à pénétrer dans la grande salle; cependant, ils y ont formé un concert impromptu auquel M. le Premier Président a eu la bonté de demeurer toujours debout, et fort avant dans la nuit, quoiqu'il dut être extrêmement fatigué de tant d'hommages.

1. Pallandre (Paul), né le 23 avril 1752, libraire, fut dénoncé comme « aristocrate » par Bernadau, et exécuté le 28 prairial an II.

2. Necker.

3. André-François-Benoît-Élisabeth Le Berthon, vicomte de Virelade, reçu président à mortier en 1779, fils du Premier Président.

4. Lynch (Jean-Baptiste), reçu en 1771 président à la deuxième chambre des Enquêtes, avait épousé à Saint-Éloi, le 12 décembre 1779, Marie-Claire Le Berthon, fille du Premier Président.

Le mercredi 22, la rentrée solennelle de la Cour des Aydes.

Le même jour, le chapitre de St-André a fait chanter solennellement un *Te Deum* dans son église, en actions de grâce du retour des magistrats ; la porte principale étoit ornée de guirlandes et d'une devise tirée des livres saints parfaitement adaptée au motif qui rassemblloit les fidèles. Tous les citoyens ont applaudi au zèle de MM. les chanoines : cependant ce zèle a été contrarié quelques instants par le scrupule vétilleux de quelques vicaires généraux qui prétendoient qu'aux termes de je ne sais quelle ordonnance, on ne pouvoit chanter ce *Te Deum* sans le consentement de l'Ordinaire. On a barbouillé du papier timbré, on a fait des actes de part et d'autres, mais au moment où l'huissier, porteur de la réponse du chapitre, posoit le pied sur le seuil de l'Archevêché, une salve d'artillerie a annoncé à toute la ville que les chanoines avoient remporté la victoire et le *Te Deum* a été chanté. Les cris de *Vive le roi, vive le Parlement* ont fait résonner les voutes de l'Eglise, et ce qui vous fera plaisir sans doute, le nom de M. Necker a retenti pour la première fois sous les portiques d'un temple catholique.

La verve de nos poètes, au retour du Parlement, avoit trop beau jeu pour ne pas s'exalter. Je fais remettre à la messagerie, à votre adresse, un ballot de toutes les productions de nos Muses de la Garonne. Vous y distinguerez l'ouvrage de M. Berliquet fils, avocat, qui, sans avoir la prétention d'être poète, a offert à nos magistrats, au nom de la Nation, un tribut qui a dû leur être agréable. Vous y verrez des couplets très ingénieux chantés chez M. le Premier Président, une foule d'odes, de divertissemens, de chansons, un peu foibles, mais toutes accueillies avec empressement en faveur du motif qui les a inspirées...¹

« Faibles » les vers rimés à la gloire de M. le Premier, l'étaient bien, en effet... Mais, observe Bernadau, « vu la grande consommation qu'on avait faite du laurier, il a été fort cher; bien plus, nos poètes n'en ont pu trouver pour eux...² » Donc tout s'explique.

Parmi ces poètes, Garat s'était signalé le premier. Le jour même de la rentrée du Parlement, il avait offert à Le Berthon une couronne de roses et d'immortelles et récité sur la terrasse de l'hôtel de la rue du Mirail, en présence de la foule amassée dans la rue, l'ode que voici :

*O toi qui réunis à la candeur du Sage
L'âme sublime d'un Romain,
Le Berthon, de ce peuple inquiet, incertain,
Daigne agréer le simple hommage.
Ils sont arrosés de nos pleurs*

1. Lettre secrète de M. H. S. L*** à M. G.*** à Paris, sur ce qui s'est passé à Bordeaux à la rentrée du Parlement les 19, 20, 21, 22 et 23 octobre 1788 (Arch. Mun. Série FF, carton n° 266; pièces détachées).

2. Bernadau, loc. cit., t. V, p. 364.



VUE DE L'INCENDIE, arrivée à la Charpente
Cathédrale S^t. ANDRÉ de Bordeaux le 25 Aouts 1787.

HOC TRISTE MONUMENTUM,
DICAT Joannes Baptista Péchade, Architectus,
1 Cathédrale S^t. André. 2 Clocher Peyberlan. 3 Tour du fort du Ha.

Gravé à Bordeaux par M^{me} de Villeneuve D^r.

de la Nef du Chœur, & de la Croisée de l'Eglise,
10 heures du matin Prise du côté du fort Duha, sur le cours D'alebret.

MOERENS MOERENTIBUS,
D.D.DUCIS DE MOUCHV. francæ Marescalli.
4 Pont D'alebret. 5 Couvent des minimes. 6 Couvent des Jeuillans.





*Ces lauriers dont nos mains viennent parer ta tête.
L'Aquitaine gémit... De noirs avant-coureurs
Ont annoncé la tempête;
Ton cœur n'en est point affecté;
Sur ton front vénérable, on voit régner le calme,
Et soixante ans d'adversité
Ont appris à ta mâle et noble intégrité
Que la foudre jamais ne noircira la palme
Que te doivent ton siècle et la postérité¹.*

Puis, était venu le tour d'un autre avocat, M^e Berliquet, auteur d'un opuscule intitulé *La Nation à ses Magistrats*² qu'il distribuait gracieusement. Chacun des membres du Parlement et de la Cour des Aides en avait reçu un exemplaire relié, en même temps qu'une gravure encadrée représentant le Premier Président. Ce dernier, paraît-il, accueillit « les larmes aux yeux son cadeau dont les ornemens valaient 25 louis³. »

La gravure en question, exécutée à l'aquatinte et tirée en bistre, venait d'être faite par Maurice de Villeneuve⁴ d'après le tableau de Lonsing. La

1. *A Bordeaux, chez Antoine Pallandre, 1788.*

2. *A Bordeaux, chez les frères Labottière, 1788.*

3. Bernadau, *loc. cit.*, t. V, p. 391.

4. Ce graveur n'est connu que par deux autres estampes, également à l'aquatinte : la *Vue du Pont de Brienne* (1788), et l'*Incendie de la Cathédrale Saint-André de Bordeaux* (1790). Cette dernière, de beaucoup la meilleure et la plus curieuse des trois, est de toute rareté. Il nous a semblé intéressant de la reproduire ici à raison de la caricature de Lonsing qu'on voit sur le côté droit de la planche. — C'est du moins ce qu'affirma jadis à M. Gustave Labat le miniaturiste Tinot.

Lonsing, dont on reconnaît bien la corpulence, est figuré la palette sous le bras, recevant — allusion à sa vie besogneuse — la bourse que lui tend un passant, tandis qu'il conduit par la main un petit enfant, son fils Louis, sans doute, tenant des pinceaux. Derrière eux, une femme, dans un état intéressant, porte le chevalet du peintre et une seringue ; elle a son mouchoir sur les yeux et semble pleurer. C'est Agatha Ricci, enceinte, en effet, de son fils François en 1788-1789, c'est-à-dire entre la date de l'incendie et celle de la gravure.

Cet incendie de la Cathédrale, dû à l'imprudence d'un couvreur, faillit consommer la ruine de l'édifice. Il éclata le samedi 25 août 1787 à 10 heures du matin. Bernadau, qui fut témoin de l'événement, en a fait un curieux récit accompagné de réflexions philosophiques que le narrateur prête à autrui, mais que sa tournure d'esprit bien connue permet de n'attribuer qu'à lui-même. Voici ce récit :

Étant aux Jacobins pour entendre le panégyrique de saint Louis, prêché devant notre Académie, j'apprends que le feu a pris à l'église de St-André et je laisse là la fête des beaux-esprits. Il étoit dix heures et demie lorsque l'incendie a commencé et à une heure et un quart il n'y avoit plus de bois sur la croisière et le chœur de l'église. Les flammes dévorèrent cela avec d'autant plus de rapidité que le vent étoit violent, la charpente vieille et qu'il étoit comme impossible d'en arrêter les progrès en aucune façon. On dit que le feu y a été mis par l'imprudence de quelques ouvriers qui travaillaient à quelques réparations sur le toit et qui, ayant besoin de se servir de feu dans leurs opérations ne le surveillèrent pas assez. Manquant d'eau pour éteindre le peu de bois qui s'étoit enflammé, ne pouvant se faire entendre par ceux qui pouvoient leur en apporter, ils furent obligés d'abandonner tout lorsqu'ils virent que leurs efforts étoient infructueux. Quoiqu'il fit jour,

copie était agrémentée d'un chérubin voltigeant au-dessus de Le Berthon et lui posant sur la tête une couronne de chêne traversée d'une banderole avec ces mots : *Déférée par le peuple*. Le graveur, en outre, avait mis dans les mains du magistrat un cartel avec ces vers :

*Le Grand Dieu je prends à témoin
Que lorsqu'il en sera besoin
Pour sauver ma chère Patrie,
Je veux faire et dire et penser
Ce qui peut son bien avancer
Sans crainte ni sans flatterie.*

Enfin, au bas de l'estampe, on lisait le quatrain suivant tiré de l'ouvrage même de M^e Berliquet :

*Illustre Le Berthon, quel Français mieux que toi,
A constamment servi sa Patrie et son Roi ?
Accepte de nos vœux la couronne civique,
Tribut que nous devons à ton âme héroïque.*

Jamais, s'écrie Bernadau, plus mauvais vers n'ont accompagné le portrait d'un homme recommandable. Un peu de prose auroit fait un meilleur effet et n'auroit pas défiguré cette gravure où, d'ailleurs, on remarque de bons principes et du goût. Elle est d'un sieur de Villeneuve, jeune artiste de Paris que ses confrères d'icy n'ont pas vu sans envie. Ceux qui prétendent qu'elle n'est pas exactement ressemblante à l'original ignorent qu'elle a été dessinée d'après un portrait à l'huile fait il y a deux ans, au tems où M. le Premier avoit plus d'enbompoint. Le même peintre (M. Loncin, allemand), qui a fait le grand tableau dont nous parlons a été chargé, par la Chambre de Commerce de Bordeaux, d'en faire une copie bien exacte qui doit être envoyée

les ondes de flamme et de fumée qui se déployoient dans les airs sous des couleurs et des formes variées offroient une perspective magnifique et pittoresque. C'étoit une belle horreur... Les curieux paroisoient, seuls, attristés de la perte future de ce grand monument. Le commun des spectateurs voyaient cela avec une sorte d'indifférence parcequ'il ne manque pas d'églises dans Bordeaux, et qu'on n'en a, d'ailleurs, guère plus besoin. On sent que les sarcasmes et les railleries n'étoient pas épargné. Les uns disoient d'y jeter les chanoines, les autres une balle de papier timbré pour éteindre l'incendie; d'autres vouloient que le feu y avoit été mis par des personnes qui s'étoient trompés de porte et qui avoient porté le flambeau à la cathédrale croyant que ce fut à l'archevêché. Dans notre siècle, les malheurs d'église n'affectent point et l'on rit de voir s'affliger les prêtres. Dans ce désastre, on ne plaignoit que les travailleurs ou les curieux imprudens que la chute des pierres, des poutres ou du plomb fondu qui ruisseloit, pouvoient atteindre. En effet, il y a eu quelques personnes estropiées en tombant ou écrasées par un morceau de muraille d'au-dessus de la porte de l'hôpital qui s'écroula. Cependant, quelque violent qu'ait été l'incendie, l'ardeur du feu, ni la pesanteur des chevrons brûlés n'ont occasionné aucun domage aux voûtes. On dit qu'elles sont en bon état. Mais le Chapitre a interrompu ses offices. La perte que ce fatal accident a entraîné est évaluée à six cens mille livres. (Bernadau, *loc. cit.*, t. V, p. 69).



Le Lieutenant Général de Parose



au sieur Berwik, premiér graveur du Roi, et auquel on a promis 4000 fr. pour une planche qu'il doit en faire sur le plus beau dessein¹.

Les procès-verbaux de la Chambre de Commerce ne portent pas trace de cette commande. D'autre part, Bervic n'a gravé aucun portrait de Le Berthon. Le seul qu'on connaisse a été fait par Beauvarlet, précisément d'après l'œuvre de Lonsing. Il ne peut donc être ici question que de Beauvarlet.

Suivant Goethals, la *copie* qui fut envoyée au graveur pour faire sa planche consistait en un *dessin*².

Constatons à ce propos que la gravure représente Le Berthon *avec les mains*. C'est donc que ces mains figuraient sur la *copie* et par conséquent sur l'original lui-même. On ne les y voit plus aujourd'hui parce que la toile a subi des mutilations faciles à constater. Du reste, si elle avait été naguère ce qu'elle est à présent, réduite, ou peu s'en faut, aux dimensions d'un buste, Bernadau ne l'eût point qualifiée de *grand tableau*³.

L'éclat des fêtes qui venaient de marquer la rentrée du Parlement, l'ère de calme et de prospérité qu'elles semblaient présager, n'allait que rendre plus imprévus et plus tristes les événements qui se préparaient. Le 15 octobre 1790, un décret de la Convention supprima définitivement les Parlements de France, « enterrés vivants », suivant le mot de Lameth, depuis déjà deux années. Quinze jours plus tard, le Corps municipal se présentait au Palais de l'Ombrière et faisait apposer les scellés sur les greffes civil et militaire ainsi que sur les archives : le Parlement de Bordeaux, illustré par Montaigne et Montesquieu et vieux de trois siècles de gloire, avait cessé d'exister...

Rendu à la vie privée, Le Berthon se retira sur ses terres. La Révolution l'épargna, mais ce fut pour lui permettre de voir mourir coup sur coup son fils et ses trois filles. « Seul au milieu de toutes ces ruines, le vieux Président survécut encore quelques années. Lorsqu'il mourut à Paris, au mois d'avril 1800, dans sa quatre-vingt-huitième année, il avait vu sombrer dans la

1. Bernadau, *loc. cit.*, t. V, p. 372.

2. « Beauvarlet a gravé d'après son dessin le portrait du Président Le Berthon. » (*Bulletin Poly-mathique* annoté par Goethals, *loc. cit.*). Cela concorde du reste avec ce que dit Bernadau et avec cette mention en marge de la gravure de Beauvarlet : Lonsing pinxit et delineavit.

3. Dans la reproduction que nous donnons du burin de Beauvarlet (gravure qui appartient à la collection de M. Ch. Gaden), Le Berthon est représenté dans une position inverse de celle qu'il occupe dans le tableau de Lonsing. Cette différence tient à ce que le graveur n'a pas pris soin de retourner l'image. Il n'est pas probable, en effet, que Lonsing ait fait son dessin en sens contraire de la peinture. D'autre part, le président tient le livre de la main droite et le montre de la main gauche. Or, c'est le geste opposé que, rationnellement, il devrait faire et que fait précisément un autre modèle de Lonsing, M. de Beaumanoir, figuré par le peintre dans une attitude analogue à celle de Le Berthon.

tourmente révolutionnaire les deux institutions auxquelles il avait consacré son existence : le Parlement et la royauté... ^{1.} »

Il y a quelques années, dans les salles du Mont-de-Piété de Bordeaux, installé depuis le début du xix^e siècle dans l'ancien hôtel Le Berthon, se vendait aux enchères un vieux portrait du magistrat dont on ignorait tout, aussi bien le nom du personnage que celui du peintre, et qui fut adjugé à la baronne de Savignac : c'était le portrait lui-même du Président peint par Lonsing!... Ainsi, après un siècle d'exil et de mystère, ce témoin de la gloire de Le Berthon et des honneurs partagés avec lui dans son hôtel, y était revenu, seul et déchu sans doute, mais fier aussi d'un passé glorieux qui faisait maintenant de cet asile beaucoup moins une prison qu'un sanctuaire. Et le destin qui, pieusement, l'y avait reconduit, confiait encore à l'arrière-petite-fille d'un conseiller au Parlement le soin de le recueillir.

C^e Conseiller, qui fut également prévôt royal de l'Ombrière et lieutenant général au Sénéchal de Gironde, a lui-même été portraiture par Lonsing : il se nommait Joseph-Sébastien de Larose. Nous l'avons déjà rencontré, le 20 octobre 1788, discourant à l'audience de rentrée du Parlement, et l'on se rappelle combien « il était beau et touchant d'entendre et de voir M. de la Rose, un des plus habiles magistrats du royaume, haranguer le Sénat et confondre ses larmes avec celles du vertueux et sensible Premier Président... »

M. de Larose, marié à Catherine Dissisary, habitait rue de la Devise-Saint-Pierre ² dans le quartier des parlementaires, à quelques pas du Palais. Sa fille, Blanche de Larose, avait épousé, le 21 septembre 1773 ³, François Amanieu de Ruat de Buch, conseiller au Parlement de Bordeaux. Ils eurent deux enfants, dont la baronne de Labat-Lanzac de Savignac, dernière héritière des Ruat. C'est sa petite-fille, M^{me} de Savignac, qui possède aujourd'hui le portrait du lieutenant-général ⁴.

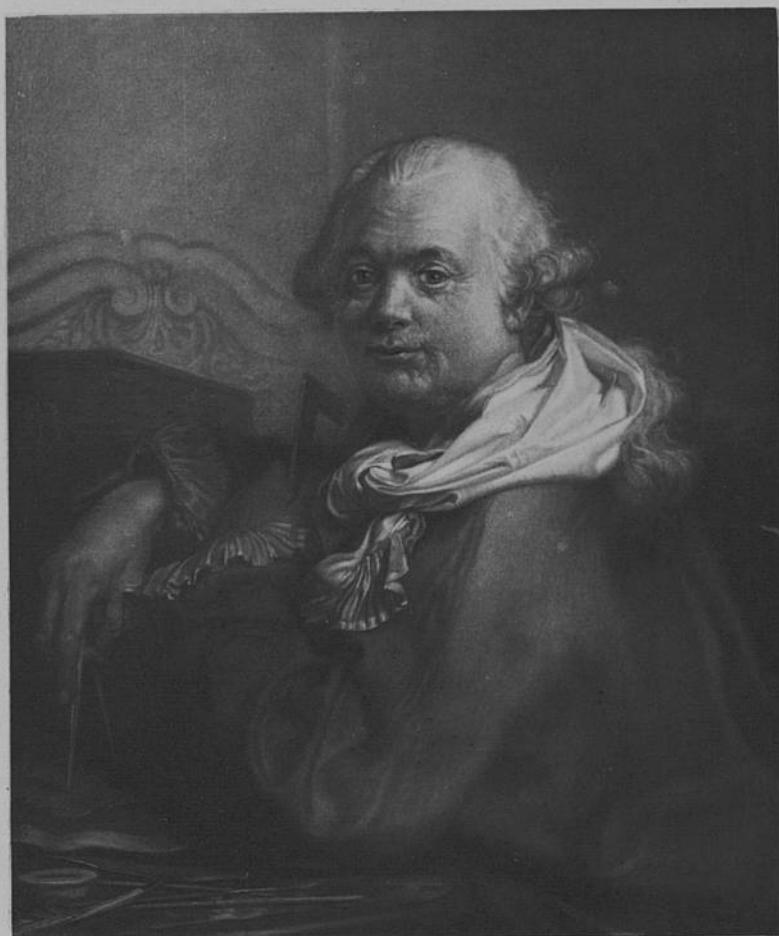
M. de Larose, en robe rouge et perruque poudrée, des dentelles aux poignets, est assis dans un grand fauteuil à bois doré recouvert de damas bleu fleurdelisé, la tête tournée à gauche et vivement éclairée. Les yeux brillent, intelligents et malicieux, tandis que les lèvres frémissantes d'ironie se recueillent pour décocher le trait qui doit frapper : tout le visage pétille d'esprit.

1. Communay, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, p. 174.

2. Rue de la Devise actuelle.

3. V. p. 50, note 3.

4. Le catalogue Goethals mentionne, sous le n° 872, un *portrait en pied de M. de Larose* par Lonsing. Celui qui nous occupe n'est jamais sorti de la famille de Savignac. Il n'a, non plus, jamais été mutilé. Si la mention du catalogue est exacte, il a donc existé deux portraits du lieutenant général, à moins qu'il s'agisse du portrait d'un de ses fils.



L'architecte Louis

1731 - 1800



Le buste rejeté en arrière, M. de Larose s'appuie du bras droit sur une statue de Thémis en bronze vert qu'encadre une draperie bleue brochée de fleurs de lis d'or. D'une main, la déesse tient un faisceau de licteur, de l'autre une balance romaine portant appendus à son fléau un globe enchaîné d'or et un œil rayonnant qui rappelle sans doute l'affiliation du magistrat à quelque loge. La robe rouge, aux plis largement drapés, répand autour d'elle l'éclat de sa belle couleur. Tout en est imprégné, les chairs, les étoffes, le bronze, l'or des brocarts et du siège, et la toile entière s'empourpre de ses reflets. Notre reproduction ne laisse en rien soupçonner le rôle extraordinaire que jouent dans le tableau les vermillons prodigués avec une telle abondance. Malgré tout, la note d'ensemble n'a rien de bruyant, elle demeure calme et presque discrète dans sa somptuosité. Peut-être reprocherait-on seulement au visage trop de rutilance et une rusticité de facture peu en rapport avec les délicats modèles de la main, l'élégance générale de l'exécution, et l'esprit lui-même du sujet. Notons encore le raccourci exagéré du bras droit qui déséquilibre fâcheusement une partie de la composition. Ces réserves faites, la toile est de belle envergure et remarquablement décorative.

LONSING nous présente maintenant un des grands architectes à qui Bordeaux doit ses belles constructions du XVIII^e: Victor Louis. Appelé par le maréchal de Richelieu pour bâtir la nouvelle salle de spectacle, il vint à Bordeaux en 1773. La Ville voulut lui opposer Soufflot, puis Bonfin, un Bordelais, mais Richelieu imposa sa volonté et Louis se mit à l'œuvre. On sait avec quel succès! Le Grand-Théâtre fut, comme il est encore, un des plus beaux théâtres du monde et la splendeur de l'œuvre fit pardonner du même coup le maréchal et son protégé. Quelques-uns, cependant, boudèrent jusqu'à la fin, et les Jurats, non contents de ne pas payer à Louis ses honoraires, ne le remercièrent même pas: « Croiriez vous, écrivait-il à du Pré de Saint-Maur, qu'ils ne m'ont pas dit un mot, pas un seul mot sur l'ouvrage important que je viens de faire dans leur ville? J'espère, et c'est ce qui me console, que le temps m'en fera raison, et que la postérité et les honnêtes gens me dédommageront¹. » Louis ne se trompait pas; la postérité l'a bien dédommagé, et c'est Garnier qui lui a rendu le plus bel hommage en s'inspirant du Grand-Théâtre pour la construction de l'Opéra.

L'équerre et le compas à la main, Louis regarde de face, accoudé à sa table de travail qu'encombrent des cartons et des plans. Il est vêtu d'un ample

1. Charles Marionneau, *Victor Louis*. Bordeaux, Gounouilhou. 1881.

vêtement de taffetas changeant vert et saumon, un foulard de soie blanche largement noué autour du cou. L'œil perce, brillant d'intelligence et de vivacité ; le nez est court et légèrement écrasé, la bouche et le menton volontaires, les maxillaires développés, la face large et robuste. Ce n'est plus Louis avec cette finesse de traits qu'on aurait presque jugée inséparable de son talent et de l'élégance de ses œuvres. Mais c'est mieux que cela, puisque c'est Louis tel qu'il était, avec tous les signes de sa nature combative et de sa débordante activité.

L'harmonie d'ensemble se compose de tons gris-verts, légers et transparents, à peine réchauffés çà et là par le carmin des joues et les reflets rosâtres du costume. La note brillante et gaie du foulard suffit à rompre la monotonie de la toile et à mettre en valeur ses moindres détails.

Ce tableau, qui fut sans doute peint lors du voyage que Louis fit à Bordeaux en 1786, est un document précieux car il paraît être la seule effigie sérieuse qu'on ait du célèbre architecte. La fidélité des portraits de Lonsing nous est connue, en effet, et un médaillon de plâtre appartenant au baron Durègne, œuvre anonyme qui représente Louis et offre avec notre tableau une ressemblance saisissante, vient souligner fort à propos la sincérité du peintre. Or, ni l'estampe qui figure dans l'ouvrage de Marionneau, ni le mauvais petit portrait qu'on voit à la Mairie de Bordeaux, ni le buste et la statue qui ornent le Grand-Théâtre, ne ressemblent, même de loin, au Louis peint par Lonsing. Quelle est donc, au point de vue iconographique, la valeur de toutes ces productions, y compris — à le supposer authentique — le tableau « de famille » qui les a inspirées ?

Le personnage suivant nous conduit sur la scène du Grand-Théâtre. C'est le fameux tragédien Jean Mauduit, dit *de Larive*¹, apparemment représenté dans le rôle de Pompée, de *La Mort de César*. Il fut élève de la Clairolon ainsi que de Lekain avec qui l'ont confondu jusqu'à ce jour les différents propriétaires du tableau². Larive vint pour la première fois à Bordeaux en 1785 et débutea, le 6 août, dans le rôle d'Oreste, *d'Iphigénie en Tauride*³. Les Bordelais, déjà attirés par la Dugazon, alors engagée sur la même scène, accoururent en foule pour applaudir celui qu'on appelait *le beau Larive*.

1. On peut utilement rapprocher le portrait peint par Lonsing, de ceux gravés par Lecœur et par Deveria et surtout du buste par Houdon qui est à la Comédie-Française.

2. Il a figuré avec cette fausse attribution à l'Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux de 1895. V. Catalogue de l'Art Ancien, p. 23.

3. *Journal de Gironde*, année 1785, t. II, p. 1380.



Le Tragédien Larive
1747-1827



« Le sieur Lekain, écrivait Bachaumont dans ses Mémoires, forme pour la Comédie Française un acteur dans le tragique dont il donne les plus grandes espérances quant au talent. Il a cinq pieds six pouces, de grands yeux noirs, des sourcils très prononcés, le reste de la figure à l'avenant; il n'a que dix-neuf ans¹. Déjà cet Adonis porte le désordre dans le sérail des actrices : Mademoiselle Dubois, surtout, a jeté son dévolu sur lui ; elle a déclaré qu'elle voulait jouer les rôles de toutes les pièces où il paraîtrait et, sous prétexte de faire des répétitions avec lui, elle l'attire chez elle, ce qui donne une jalouse prodigieuse à ses consœurs...² » « La nature, disait à son tour Beaumarchais, avait fait un tour de force en créant Larive... Physique superbe, âme de feu, il excitait tellement les transports de la multitude que, à la sortie du théâtre, où il avait, souvent, recueilli jusqu'à deux cents couronnes, cet acteur trouvait les avenues de sa demeure toutes parsemées de lauriers³. »

Mais il ne suffisait point de tresser des couronnes à Larive, il fallait aussi que la muse bordelaise célébrât son triomphe, et quoique inhabile, cette muse, nous le savons, n'en était pas moins féconde. Aussi le tragédien reçut-il une avalanche de vers dans le goût des suivants que lui adressa un membre du *Musée de Bordeaux*, M. Latour de Lamontagne :

*Du célèbre Lekain rival et successeur,
Toi qui, sur les bords de la Seine,
Soutiens par ton art enchanteur
Le trône chancelant où s'assied Melpomène,
Parmi les hommages divers
Que l'on t'offre dans ma patrie,
Cher Larive reçois ces vers,
Foible tribut de mon âme attendrie.
Ce n'est qu'à force de talens,
J'ose te l'avouer, qu'on obtient mon encens;
Et ce qui peut donner un prix à mon hommage,
Je ne l'ai point, encore, à d'autres présenté,
Et tu n'aurois jamais obtenu mon suffrage,
Si quelqu'autre que toi l'avoit mieux mérité⁴.*

1. C'était en 1770.

2. *Mémoires secrets de Bachaumont*.

3. Detcheverry, *Histoire des Théâtres de Bordeaux*, p. 155.

4. *Journal de Gienne*, année 1785, t. II, p. 1404.

Un poète anonyme envoya ceux-ci :

*L'Amour a dessiné les traits de ton visage :
Au charme impérieux de ton noble langage,
Il donne un ascendant que l'on combat en vain.
Va, les efforts jaloux de l'impuissante Envie
Épurent tes lauriers, embellissent ta vie,
Et Ladislas t'assied à côté de Lekain¹.*

Cette fois encore tant de couronnes avaient rendu le laurier bien rare pour nos poètes, suivant l'expression de Bernadau... Mais Larive était le dernier à pouvoir s'en plaindre. Aussi revint-il deux ans plus tard, du 10 août au 24 septembre 1787, donner *Tancrède, Gaston et Bayard* qu'il joua, le 19 août, devant M. et M^{me} de Mouchy, *Roméo et Juliette, Guillaume Tell*², etc. Arthur Young, qui le vit à cette époque au Grand-Théâtre, assure que Larive touchait cinq cents livres par soirée³, somme considérable pour l'époque.

Le tragédien retrouva à Bordeaux les mêmes succès qu'auparavant, mais aussi les mêmes poètes, M. de Lamontagne en tête qui lui rima ce nouveau compliment :

*Au trépas de Lekain ne donnons plus de larmes.
Dans le jeune Larive il renait aujourd'hui,
Le front paré de nouveaux charmes ;
A sa voix naissent les alarmes ;
La pitié, la terreur volent autour de lui.
Voilà ce que j'ai dit : soudain, la pâle Envie
Envers Lekain me nomme impie :
Mais je ris de ses vains propos,
Larive, chaque jour, par des succès nouveaux,
Me console et me justifie⁴.*

Larive revint encore à Bordeaux en janvier 1793 et au mois de mai 1800. Il joua l'une et l'autre fois au *Théâtre de l'Union*, sorte de baraque réservée à l'art dramatique qu'on avait montée sur les allées de Tourny⁵.

1. *Journal de Gienne*, année 1785, t. II, p. 22.

2. *Ibid.*, année 1787, t. II, p. 888 et suiv.

3. Arthur Young, *Impressions de voyage en France*.

4. *Journal de Gienne*, année 1787, t. II, p. 1480.

5. La Boubée, *loc. cit.*, t. XII, p. 232.— Bernadau, *loc. cit.*, t. VI, p. 734.— Fleury, *Mémoires*, t. II, p. 309.



LARIVE

(PORTRAIT PRÉSUMÉ DE)

SANGUINE



C'est certainement au cours d'une des trois premières tournées que Lonsing aura fait le portrait de Larive, aujourd'hui à M. J. Duhar.

Larive est représenté en buste, la tête rejetée en arrière dans une attitude de défi, les yeux fixes et terribles. La souplesse et la légèreté d'une onduleuse chevelure, tout enfeuillée de lauriers, contraste heureusement avec la vigoureuse coloration des chairs, l'énergie des traits et la dureté de l'expression. Le tragédien porte un justaucorps de satin blanc et un péplum de velours cramoisi drapé à la romaine qui mettent en relief sa stature athlétique.

C'est encore Larive que semble représenter le dessin à la sanguine dont nous donnons la reproduction. On y retrouve, en effet, tous les traits du tragédien et son nom lui-même qu'on croit lire dans un coin du portrait. Cette intéressante et gracieuse étude fait partie de la collection Fourché.

VOICI maintenant une femme dont la physionomie douce et placide contraste étrangement avec l'air altier du précédent personnage. Qui sait? cette élégante qui pose aujourd'hui devant Lonsing, en robe à panier de soie changeante verte et bleue, les mains gantées de blanc et tenant un éventail de nacre incrusté d'or, les cheveux frisés et retapés, la tête coiffée d'un grand bonnet de tulle à la baigneuse, cette élégante assistait peut-être dans la même toilette à la représentation donnée hier soir au Grand-Théâtre en présence de M. et de M^{me} de Mouchy. Elle a vu et applaudi *le beau Larive* dans le rôle de *Bayard* et, tout en posant, elle communique maintenant au peintre ses impressions de la soirée.

Le modèle, à vrai dire, ne pose point, car on ne saurait imaginer plus d'aisance et de gracieux abandon dans cette manière de croiser les bras, si discrète et si juste... Les cheveux blonds, les yeux limpides, la bouche vermeille, les chairs roses et épanouies malgré de fausses apparences de maigreur donnent au visage un air d'exquise fraîcheur. Des chaînettes d'or tombent des oreilles et trébuchent de leurs derniers anneaux sur le fichu de gaze blanche où fleurissent des roses soutenues d'un nœud de ruban bleu pâle; les manches, garnies de dentelles, découvrent l'avant-bras où monte le gant de peau moulant les mains et laissant deviner le ferme modelé des doigts sous l'inconsistance de leur enveloppe. Un fond vert sombre, rompu de vapeurs rougeâtres et de clairs feuillages, complète la symphonie vert-bleu, la note printanière de cette charmante composition. La souplesse de son exécution, ses colorations délicates et l'élégance de son style en font une des meilleures œuvres du peintre. C'est le portrait de M^{me} Mendès, arrière-grand'mère de M^{me} Louis Léon à qui appartient le tableau.

L'ÉTUDE suivante est un crayon rehaussé. Elle représente une jeune femme assise dans une bergère, les jambes croisées, un bras à demi caché sous les plis de la robe, l'autre étendu sur le dossier du siège. On y retrouve au premier coup plusieurs des traits caractéristiques du talent de Lonsing : naturel abandon de la pose, pittoresque de l'attitude, raccourcis audacieux, tel celui du bras gauche, par exemple, qui rappelle de près le mouvement déjà remarqué dans le portrait de M. de Larose. On y retrouve aussi une femme moins que jolie, aux traits accusés, presque masculins, mais une femme comme les aimait Lonsing, avec une physionomie expressive et pleine de caractère.

La chevelure, la robe surtout, qui fait songer à celle de M^{me} Mareilhac qu'on verra plus loin, sont traitées avec une sûreté de main, une décision et une souplesse de trait vraiment remarquables. L'habile dessinateur qu'était Lonsing apparaît bien tout entier dans cette délicieuse esquisse. Elle appartient à M. et M^{me} Léon Duguit.

C'est au plus tard en 1789 que Lonsing peignit trois autres portraits, ceux de Germain du Périer de Larsan, du Procureur général Dudon¹ et de Pierre Gaubert, juge consulaire à la Bourse.

Le premier se trouve chez le marquis de Lambert, petit-neveu de Germain du Périer. Celui-ci est représenté en uniforme de lieutenant des dragons de la reine, tunique bleue à revers, épaulette et boutons d'argent. Malgré la robustesse des traits, l'expression reste juvénile et fine. Le regard est intelligent, la physionomie ouverte et franche sous les cheveux ondulés qui flottent autour de la tête légèrement inclinée sur l'épaule. On croirait voir un héros antique ou quelque jeune général de la République.

Cette peinture, qui fait songer à l'école anglaise, est une harmonie de tons bleus assourdis, à peine rompue par la tonalité chaude des chairs aux demi-teintes ambrées. Elle est remarquable par la puissance et la liberté de l'exé-

1. Nous ne savons s'il s'agit de Pierre-Jules Dudon, baron de Boynet, né le 21 juin 1718, ou de son fils Jean-Baptiste-Pierre-Jules Dudon de Lestrade, né le 9 mars 1750. Ils remplissaient tous deux les fonctions d'avocat général au Parlement à l'époque où Lonsing vivait à Bordeaux. En 1790, le premier ayant été cité à la barre de l'Assemblée Nationale sur une dénonciation de Boyer-Fonfrède, à raison d'un réquisitoire prononcé devant la chambre des vacations dans lequel il s'était élevé contre les exactions commises en Gironde par les révolutionnaires, son fils obtint de se présenter à sa place et de le défendre. Mais, devant l'attitude hostile de l'Assemblée, il dut s'abstenir de prendre la parole. On se borna, du reste, à censurer le réquisitoire incriminé.

Dudon de Lestrade fut guillotiné à Bordeaux le 22 novembre 1793 (*Vivie, loc. cit., t. II, p. 361*). Le vieux procureur parut à son tour devant le tribunal révolutionnaire le 18 janvier 1794, mais, plus heureux que son fils, il fut seulement condamné à la détention jusqu'à la paix (*Moniteur de l'an II*).



Madame Mendes



cution et l'on sent que le peintre, dégagé cette fois de toute préoccupation, a traduit d'enthousiasme la nature telle qu'elle s'offrait à ses yeux.

Germain du Périer, chevalier de Malte, né le 28 octobre 1754, était fils de Marc-Antoine du Périer de Larsan, grand sénéchal de Gascogne, et de Marie de Verthamon-Saint-Fort. Arrêté à Bordeaux sous la Terreur, il comparut devant le Tribunal révolutionnaire le 23 mars 1794 et ne dut la vie qu'à son talent de dessinateur. Comme, en attendant l'heure de son interrogatoire, il osait faire un croquis de Lacombe, celui-ci s'en aperçut et ordonna qu'on lui remît le dessin : l'ayant trouvé à son goût le farouche président rendit la liberté à du Périer.

Les deux autres portraits n'ont pas été retrouvés. Celui du procureur Dudon a disparu sans laisser aucune trace. Quant au portrait de Pierre Gaubert, il était encore, au début du xix^e siècle, chez un amateur dont Goethals parle sans en indiquer le nom ni le lieu de résidence : « Il y a, dit-il à ce sujet, un magnifique portrait du vieux Gobert, en son vivant juge à la Bourse¹. Il appartient à quelqu'un qui habite le Haut-Pays². C'est un chef-d'œuvre. M. Gobert avait sa maison dans la rue [de la] Rousselle sous la raison de Dubruel et Gobert³. »

L'ANNÉE 1789 devait apporter bien des joies à Lonsing, mais bien des tristesses aussi. Le 27 mars, Agatha Ricci lui donna un second fils qui fut baptisé à Saint-André et reçut les prénoms de *Pierre-François*. Il eut pour marraine Catherine Seruti-Woxin, femme du *peintre en cheveux* Woxin⁴, compatriote et ami de Lonsing. Voici l'acte de baptême :

Ledit jour 29 mars 1789

A été baptisé *Pierre-François*, fils légitime de S^r *François Joseph Louis Lonsing* peintre, et de d^{lle} *Agathe Rici*, présente paroisse ; parrain *Pierre Birac*, marraine

1. *Pierre Gaubert*, 4^e consul en 1763 et 2^e l'année suivante, fut élu juge en 1777. Il a existé un autre Gaubert (Antoine), 4^e consul en 1788 et 2^e en 1789, mais celui-ci n'a jamais été *juge*. Si donc l'indication donnée par Goethals est exacte, c'est bien de *Pierre Gaubert* que Lonsing a fait le portrait. Celui-ci, du reste, élu consul vingt-cinq ans avant l'autre, était apparemment le *vieux* Gaubert.

2. Partie de la vallée de la Garonne plus spécialement comprise entre Agen, Montauban et Auch.

3. *Bulletin Polymathique* annoté par Goethals, *loc. cit.*

4. Lonsing fit de nombreux dessins pour Woxin qui les exécuta ensuite *en cheveux* (*Bulletin Polymathique* annoté par Goethals, *loc. cit.*). — Woxin avait quatorze enfants. En 1805, l'un d'eux déserta et fut arrêté à Cambrai. Le père tenta d'obtenir sa grâce en présentant à Napoléon une requête écrite avec des cheveux des treize autres enfants. Le prisonnier mourut sur ces entrefaites (La Boubée, *loc. cit.*, t. XVII, p. 10).

d^{lle} Seruti Woxin qui n'a seu signer. Née le vingt sept du courant à sept heures du soir.

Boussac, curé.

Lonsing, père,
Birac, Paris ¹.

Le baptême fêté, Lonsing jeta sur sa petite famille un regard attendri, puis il se remit à l'ouvrage avec une ardeur nouvelle.

Mais déjà la Révolution montait. Partout régnait l'inquiétude. Bordeaux lui-même était en proie au malaise général; sa vie s'arrêtait, son commerce, naguère si florissant, décroissait tous les jours et l'on sentait que de graves événements se préparaient. La prise de la Bastille vint les précipiter. En quelques mois les diverses institutions du royaume, les parlements en tête, disparurent, et la débâcle de la société acheva la ruine du pays. Gentils-hommes, parlementaires, bourgeois et grands négociants qui venaient de faire la fortune et la splendeur de Bordeaux se virent traqués, ruinés ou menacés, et chacun ne songea plus qu'à protéger sa bourse en attendant qu'il eut à défendre sa tête... Tout ce que la ville comptait de peintres, d'architectes, de sculpteurs et d'habiles ouvriers attirés et enrichis par plus d'un demi-siècle de prospérité vit disparaître du même coup les instruments de son travail. C'était pour tous la misère et Lonsing la connut plus profonde que jamais. Aussi, de 1790 à 1795-1796, à peine pouvons-nous retrouver quatre portraits : ceux de Bergeret, de Mirabeau, de M^{me} Rayet et d'une Inconnue.

De 1790 ² date celui de Bergeret. C'est un panneau peint sur cuivre. Bergeret y est représenté en perruque blanche, cravaté de batiste jusqu'au menton, la gorge et les poignets disparaissant sous les dentelles. Il porte un habit de taffetas vert et mordoré, moucheté de brun avec parements vert d'eau, veste de même couleur et culotte de soie jaune-safran.

Assis sur une chaise et tenant à la main une brochure qu'il vient de fermer, ses grands yeux bleus, clairs et mélancoliques, perdus dans le vague, Bergeret rêve infiniment... Étrange vision, certes, que celle de ce frêle jeune homme de vingt-quatre ans, ainsi couvert de soies et de dentelles, comme s'il n'était point de trop riches étoffes ni de linge assez magnifique pour vêtir son corps délicat et en parer la grâce maladive... Mais qu'on ne s'y trompe pas. Sous cette mise de muscadin, sous ces apparences d'un être uniquement préoccupé du luxe et de l'effet de sa toilette, Bergeret cache les qualités d'un esprit fin et cultivé, les goûts d'un artiste pour qui le choix et le port de ses habits

1. Arch. mun. de Bordeaux, par. St-André. Reg. 427, acte n° 329.

2. Inscription du temps mise au verso.



INCONNUE

(MINE DE PLOMB REHAUSSÉE)



ne sont qu'une source nouvelle de sensations esthétiques. Du reste, nous sommes en un siècle où les belles manières justifient l'extrême élégance du costume ; tout n'est que grâce et que séduction, on vit en coquetterie avec sa pensée même et, pour écrire, Buffon revêtra ses manchettes de dentelles.....

Jean Bergeret, né le 25 octobre 1766¹, était fils de François Bergeret, reçu maître-libraire en 1768², et de Marie Ducourneau. Son oncle, Guillaume Bergeret³, également libraire, demeurait rue de la Chapelle-Saint-Jean, vis-à-vis de la chapelle de ce nom. C'est par cette voie, on s'en souvient, que le 20 octobre 1788, lors de la rentrée du Parlement, le président Le Berthon se rendit de la rue du Mirail au Palais de l'Ombrière. Ce jour-là, Guillaume Bergeret, à l'exemple de ses voisins, avait orné de tapisseries et de laurier la façade de sa maison. Mais, désireux de faire davantage, il avait mis à profit les talents littéraires de son neveu et chargé celui-ci de haranguer le Président à son passage devant la librairie.

A cet endroit, s'élevait un arc de triomphe décoré de guirlandes de fleurs et couronné d'une Renommée. Quand il y fut arrivé, le carrosse de Le Berthon, qu'entourait une foule compacte de citoyens, s'arrêta ; le silence se fit. Tous les yeux se portèrent sur Bergeret qui venait d'escalader le strapontin de la voiture et qu'on vit remettre, sans sourciller, une couronne au vieux Président. Mais, lorsqu'il voulut parler ce fut bien une autre affaire ; le malheureux jeune homme, vaincu par l'émotion, resta muet et il descendit du carrosse sans avoir récité son compliment...

Vers 1795, Bergeret créa rue Sainte-Catherine, n° 193, une imprimerie connue sous le nom de *Bergeret neveu et Denugon*⁴. Il la quitta en 1816 pour se rendre à Paris comme sous-chef de l'Imprimerie royale. La mort l'y surprit en 1830. C'est avant de partir de Bordeaux qu'il avait fait paraître ses *Fables de la Fontaine tremudades en burses gascouins per un Bourdelès*. Comme on le voit, le livre que, sur son portrait, Bergeret tient à la main, était une allusion à ses goûts littéraires⁵ autant qu'à sa profession.

1. Arch. mun. de Bordeaux, par St-André, reg. n° 105, acte n° 2230. La *Statistique de Feret* donne par erreur la date de 1770.

2. E. Labadie, *Notices biographiques sur les imprimeurs et les libraires bordelais*.

3. Le fils ainé de celui-ci, *Pierre-Nolasque*, fut un peintre de talent. C'est d'après ses dessins qu'ont été exécutés les bas-reliefs qui décorent la colonne Vendôme.

4. E. Labadie, *loc. cit.*

5. Bergeret faisait partie de la Société des Vaudevillistes fondée par Martignac en l'an IX. On y voyait avec lui :

*Emerigon, Duhamel et Ferrère,
Mezes, Lainé, Duranthon, Peyronnet,
Pontet, Gradis, Laborde, Bergeret
Et
Martignac, rédacteur secrétaire. (Chauvot, loc. cit., p. 531.)*

Ce portrait appartient à M. G. Touchard, juge au Tribunal de Commerce de Bordeaux et arrière-petit-fils de Bergeret. Il est extrêmement brillant de ton et possède des qualités rares de couleur. Les chairs, d'où l'on sent monter comme une tiédeur parfumée, ont des transparences exquises. Le ton en est chaud, avec des reflets d'ambre et d'or pâle, de légers glacis de roses dorés colorant les touches franches des modelés. Les soies changeantes, toutes pailletées d'or jaune et d'or vert, ont des reflets froids du plus rare éclat. Dans le fond, vibre la note cuivrée d'un feuillage d'automne s'estompant sur l'azur du ciel.

Cette peinture, où vole comme une poussière d'or, est extrêmement nourrie de couleur et fait penser à certaines colorations de Watteau. La touche est placée sans hésitation ni effort, le métier large et franc malgré les petites dimensions du panneau. C'est vraiment une œuvre de toute liberté, d'une grande maîtrise, et infiniment distinguée¹.

Il nous faut franchir deux années pour arriver au portrait de M^{me} Rayet, qui date de 1792 ainsi qu'en témoigne cette quittance² signée du peintre :

Jai Reçue De
Madame de Rayet le ~~20~~ de deux cent francs
pour avoir fait son portrait en grand avec
les mains en soie de quoi je prie soussigné
Bordeaux le 3 avril 1792
F. J. P. Loring

1. Elle a figuré sous le n° 1170 à l'Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux de 1895.
2. Aux mains de M^{me} Faure-Beaulieu.



Jean Bergeret
1766 - 1830



Marie Langouran « native de la Louisiane »¹, fille de J.-B. Langouran, négociant, et de Marie Fortié, avait épousé, le 28 août 1787², M^e Guillaume Rayet, avocat au Parlement. Son portrait la représente en robe de soie bleue, décolletée et garnie de dentelles. Elle sourit et tient du bout des doigts un bouquet de fleurs qu'en un geste gracieux et délicat elle porte à son corsage.

M^{m_e} Rayet était la grand'mère de feu M. Rayet, le savant astronome directeur de l'Observatoire de Floirac. M^{m_e} Faure-Beaulieu, nièce de M. Rayet, possède aujourd'hui cette toile intéressante, pleine de mouvement et de vie.

Le portrait de Mirabeau est sensiblement contemporain du précédent. Lonsing, en effet, n'a pu le peindre qu'entre 1789 et 1793, au temps de la popularité du grand orateur : avant, celui-ci n'était guère connu que de ses geôliers ; après, ses intrigues avec la Cour avaient été découvertes et ses cendres ne reposaient déjà plus au Panthéon.

Ce portrait n'a pas été peint sur nature, mais à l'aide de documents de l'époque. La preuve en est d'abord que, de 1789 à 1791, date de sa mort, Mirabeau n'est pas venu à Bordeaux et que Lonsing, de son côté, n'a pas quitté la ville. Ensuite, le peintre a représenté Mirabeau discourant à la tribune en habit rouge à boutons d'or... Or, l'habit noir et le manteau court, également noir, étaient de rigueur pour les députés du Tiers³. Si donc Lonsing avait pu voir Mirabeau il ne l'aurait pas travesti de la sorte.

Du reste, si Lonsing avait eu sous les yeux cet homme à la face apoplectique et ravagée, à la mine dédaigneuse et fière, d'allures emportées et débraillées, toujours suant et rugissant, il en eût tiré une œuvre unique, débordante de vie et d'un réalisme impressionnant. Tandis que le peintre nous a laissé un Mirabeau soigné dans sa mise, un peu froid et sans grand caractère. Malgré lui, son pinceau s'est fait hésitant et timide en face de l'inconnu ; il a erré sur la toile en quête d'introuvables émotions et cet esprit, cette verve que l'artiste ne retrouve qu'en face de la nature, manquent ici à sa touche, comme il a manqué au portrait, pour être fidèle et vivant, la vie elle-même du modèle.

Perdue et oubliée durant de longues années, cette toile fut retrouvée à Bordeaux, en 1833, dans le grenier d'un M. Lacaussade qui l'exposa à cette époque chez Maggi, le marchand d'estampes :

1. M. G. Labat (*loc. cit.*) l'indique par erreur comme née à Bordeaux.

2. Arch. mun. de Bordeaux, par. St^e-Eulalie, reg. 412, f° 37, acte n° 131. — L'acte porte *Langouran* et non *Langoiran* comme certains ont écrit. Les parties ont également signé *Langouran*.

3. C'est d'ailleurs ainsi que Mirabeau a été représenté par ses différents portraitistes, notamment par Boze.

Salon de M. Maggi.

Cours du XXX juillet.

Profitons de l'occasion, écrivait à ce propos un critique bordelais, pour rappeler le beau tableau de Lonseing, représentant Mirabeau à la fameuse séance du Jeu de Paume. Ce morceau, exhumé du grenier de M. Lacaussade et dont M. Maggi a refusé 6000 francs, a été envoyé à Paris. M. Maurin l'a reproduit dans une excellente gravure que nous recommandons aux connaisseurs¹.

Ce tableau appartient aujourd'hui à M. Marcel Piat.

DEUX ans après la mort de Mirabeau, la Révolution avait fait du chemin. Bordeaux, qui avait failli perdre jusqu'à son nom lui-même, était devenu chef-lieu du département du Bec d'Ambès. Comme partout ailleurs l'ordre des choses s'y trouvait renversé et, dès le 29 novembre 1793, Ysabeau² avait pu écrire au ministre de l'Intérieur, à Paris : « La raison fait ici de grands progrès; toutes les églises sont fermées; l'argenterie arrive en abondance à la monnoie, et le décadi prochain nous célébrons le triomphe de la philosophie... »³ Mais, la fête de la Raison et autres mascarades burlesques n'étaient qu'une entrée en matière, un lever de rideau pour distraire et calmer les plus impatients. Le drame allait bientôt suivre, hideux et sanglant, et au mois d'octobre 1793 « les têtes voleront comme des ardoises » : c'est Lacombe qui les fera sauter.

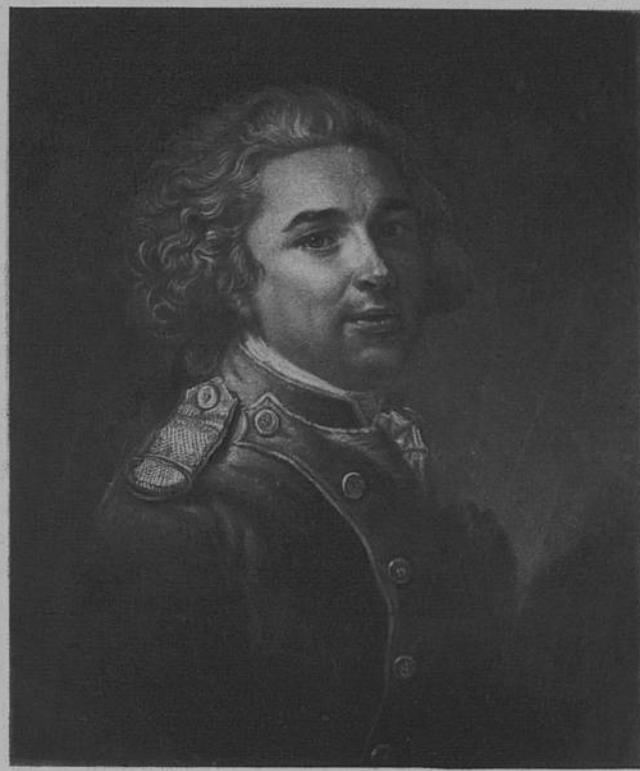
Né à Toulouse le 14 février 1760, J.-B. Lacombe, obscur instituteur dans sa ville natale, était venu, en 1785, habiter Bordeaux où il avait débuté par le vol et l'escroquerie. « Homme audacieux et sans principes, parleur facile, chassé du Musée en 1787 et des Amis de la Liberté et de l'Égalité en 1792, Lacombe s'était jeté à corps perdu dans la démagogie et se faisait remarquer par l'exagération de ses opinions. Jeune encore, ayant une certaine instruction et servi par des passions basses et cupides, il avait l'ambition de

1. *La Gironde*, années 1833-1834, p. 378. — Cette gravure, une lithographie, est des plus belles en effet. On peut cependant regretter que le copiste ait agrémenté son œuvre de détails fantaisistes : une tribune, sur laquelle reposent la canne et le chapeau de l'orateur ainsi que certains feuillets de ses discours, et dans le fond, trois députés parmi lesquels l'abbé Maury, le grand adversaire de Mirabeau.

Les dimensions de l'estampe sont : L. 0,29 ; H. 0,37, sans les marges. On lit au bas : *F.J.L. Lon sing pinxt. — Lith. de Lemercier. — A. Maurin Lith. — A Bordeaux chez Maggi, Cours du XXX juillet.* Au-dessous : *MIRABEAU*, et la légende : « *Allez dire.....* »

2. Ysabeau (Claude-Alexandre), 1754-1831, prêtre de l'Oratoire, député à la Convention, vota la mort du roi et fut envoyé en mission à Bordeaux avec Tallien. Sous la Restauration, il fut exilé comme régicide et se retira en Belgique.

3. A. Vivie, *loc. cit.*, t. II, p. 113 et 114.



Germain du Périer de Larcan
1754-1830



parvenir »¹ et il parvint : le 22 octobre 1793, la Commission militaire de Bordeaux le choisit pour Président.

Organisé sur le champ, le Tribunal révolutionnaire tint dès le lendemain sa première séance. C'était rue Montbazon, dans un local dépendant de l'Hôtel de Ville actuel. Lacombe et ses assesseurs y arrivèrent affublés d'une sorte de livrée carnavalesque : chapeau à la Henri IV avec panaches tricolores, habits de généraux, col blanc rabattu sur une cravate noire, gilets blancs à larges revers, sabre au côté, écharpe aux trois couleurs. Après avoir imposé silence à la populace hurlante qui encombrait la salle, le président prononça un discours dans lequel il traça son programme de régénération sociale par la guillotine. Puis, pour bien assurer l'auditoire de l'impartialité de ses juges, l'orateur termina par ces mots : « Si, dans cette Commission, il se trouvait un être assez lâche pour ne pas condamner son père à l'échafaud s'il était coupable, que le perfide tombe lui-même sous le coup de la loi... » Les sans-culottes applaudirent. Il n'importait plus que de se mettre à l'œuvre.

Le lendemain 23 octobre 1793, l'échafaud fut dressé sur la *Place Dauphine* qu'on appelait maintenant *Place Nationale*, et les premières victimes tombèrent sous les coups du bourreau. Les prisons, au nombre de huit, étaient encombrées et, durant des mois, elles regorgèrent de monde. Lacombe se chargeait aussi bien de les remplir qu'il s'entendait à les vider. Du reste, la délation avait été élevée à la hauteur d'une vertu civique, et quelqu'un se trouvait là qui comptait parmi les plus zélés pourvoyeurs de la guillotine : c'était Bernadau. Grâce à lui — et à bien d'autres —, on se voyait arrêter sous des accusations aussi odieuses que ridicules, pour *suspicion d'incivism*, pour *intentions contraires au maintien des droits de l'homme*, pour *négociantisme ou aristocratie de l'ignorance, de l'orgueil et des richesses*. Bien entendu, les accusés étaient presque tous condamnés d'avance, et quand le Tribunal ne prononçait pas la mort, il infligeait une amende énorme au profit de la caisse des sans-culottes. Les frères Raba se virent de la sorte condamnés à 500.000 livres d'amende et Peixotto à 1200.000. Le montant total des amendes s'éleva à près de sept millions de livres qui furent en partie versées et dilapidées.

Dix mois se passèrent ainsi dans le pillage et l'assassinat. Plus de deux cents têtes tombèrent, parmi lesquelles celles du comte de Fumel, d'Auguste Journu, du comte de Marcellus, du procureur Dudon, de Dufaure de

1. A. Vivie, *loc. cit.*

Lajarthe, du chevalier de Piis. Bordeaux ruisselait de sang. Et comme s'il n'avait pas encore été suffisamment répandu, Lacombe fit fabriquer une guillotine à quatre tranchants. L'infocale machine allait fonctionner quand, tout à coup, la fortune changea. Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1794, la nouvelle de la chute de Robespierre étant parvenue à Bordeaux, le représentant Garnier, craignant pour sa propre vie s'il ne faisait volte-face, ordonna d'aller, sur le champ, arrêter Lacombe. Le tyran demeurait à l'*Hôtel des Irlandais*, rue du Hâ, qu'en son honneur, sans doute, on avait baptisée du beau nom d'*Immortelle*. C'est là que les émissaires de Garnier vinrent le surprendre à deux heures du matin. Affolé, Lacombe protesta, s'indigna, essaya de discuter, mais il fallut suivre.

Quelques jours plus tard, le 14 août 1794, l'ex-président comparaissait à son tour devant la Commission militaire qui le condamna à mort. La sentence à peine prononcée, il dut descendre du Tribunal pour monter sur la charrette. Tout d'abord, il fit résistance, puis céda de peur d'être écharpé par la foule s'il allait à pied. Le cortège suivit la Rue *J'adore-l'Égalité*¹, le *Cours Messidor*², la Rue *Nationale*³, et parvint rapidement sur le lieu de l'exécution. Les rues, les fenêtres, les toits des maisons, la place Nationale tout entière étaient noirs de monde. Des troupes entouraient la guillotine et une musique militaire jouait des airs patriotiques. « Jamais, disait un témoin, fête ne fut plus belle pour les habitants de Bordeaux... »⁴ Quand il eut gravi les degrés de la guillotine, Lacombe, dont le supplice était depuis longtemps commencé, voulut se précipiter sous le couperet. Mais on l'arrêta. Il dut encore faire le tour de la plateforme sous les huées de la foule. Puis, soudain, les clameurs cessèrent. Le lugubre silence qu'on entend lorsque plane la mort s'étendit sur la place : la Justice accomplissait son œuvre... Et quand, autour de l'échafaud, les murmures reprirent, on comprit que Lacombe avait cessé de vivre.

Mais le peuple ne se jugeait pas encore suffisamment vengé. Il se précipita sur les restes du supplicié et les arracha des mains du bourreau. Le cadavre, traîné par les rues, fut mis en pièces, et la tête, promenée au bout d'une pique, roula tant de fois à terre qu'à la fin on ne la trouva plus...

Lonsing connut-il Lacombe? Peut-être. *Le Tigre* aimait les arts, et nous savons que Germain du Périer et le comte de Paroy⁵ durent à leur talent

1, 2, 3. Actuellement rue Montbazon, cours d'Albret et rue Dauphine.

4. Vivie, *loc. cit.*, t. II, p. 452.

5. Paroy (Guy Le Gentil, comte de), né à Paris en 1750, était beau-frère du V^{te} du Hamel, maire de Bordeaux. Réfugié dans cette ville pendant la Terreur, il y vécut du métier de graveur.



1760 - 1794



d'échapper à la guillotine. Peut-être aussi Lonsing assista-t-il seulement, au milieu de la foule des sans-culottes, à quelque séance du Tribunal révolutionnaire. C'est là qu'il aura fait le croquis d'après lequel fut gravé le portrait que nous reproduisons ici.

Le président est vu de profil. Cette position, déjà commandée par la possibilité de dessiner le personnage sans éveiller son attention, était aussi la plus favorable à la mise en valeur des traits caractéristiques du modèle : front étendu mais fuyant, nez long et pointu, yeux encavés, pommettes saillantes, bouche petite et grimaçante se perdant dans le menton. C'est bien moins un visage qu'un museau et, sous le masque de l'homme, apparaît la bête. Au-dessous du portrait, des attributs symboliques : le glaive de la Justice démasquant le crime et, gisant à terre, les deux plateaux d'une balance aux chaînes tressées de vipères. Des sacs d'écus dans l'un, une brebis égorgée dans l'autre, rappellent les goûts préférés du Robespierre bordelais. Le quatrain suivant complète l'ensemble :

*En me voyant, Frémis et Recul D'horreur
De Plutus j'eus la Soif, du Tigre la Fureur,
la Balance En mes mains au Gré de mon Caprice
Penchait pour l'or le sang, Et point pour la Justice.*

Cette gravure, exécutée à l'eau-forte, n'a point en elle-même la valeur des œuvres peintes de Lonsing. Mais il nous a paru qu'un portrait de Lacombe, portrait unique, croyons-nous, offrait un intérêt iconographique assez grand pour trouver place dans notre ouvrage. Cette reproduction présente encore l'avantage de montrer Lonsing graveur, c'est-à-dire sous un aspect qu'on peut dire nouveau, tant il a pu être malaisé de faire, dans l'estampe en collaboration avec Boily, la part revenant à chaque artiste. Le trait est sec, appliqué, sans liberté ni souplesse, et les défauts signalés dans les autres gravures de Lonsing se rencontrent dans le portrait de Lacombe. Aussi bien y retrouve-t-on cette précision du dessin, cette scrupuleuse anatomie de la face, ce souci de la ressemblance enfin, qui caractérisent les œuvres du maître et valent à eux seuls une signature. Du reste, La Boubée dit quelque part que « Lonsing a gravé le

Lacombe l'avait pris en amitié. Ayant, un jour, reçu de Fouquier-Tinville l'ordre de le faire guillotiner séance tenante pour s'être fait délivrer un faux certificat de résidence, Lacombe avertit son protégé et l'invita à n'être pas chez lui quand on viendrait la nuit suivante pour l'arrêter. Paroy put ainsi gagner du temps et finalement réussit à se disculper, dans des circonstances vraiment pathétiques, de la fausse accusation portée contre lui. Lorsqu'il raconta le fin mot de son aventure à Lacombe, celui-ci lui dit spirituellement qu'« un Parisien qui a bu de l'eau de la Garonne est gascon et demi ». (*Mémoires du comte de Paroy*, p. 420.)

portrait de Lacombe, président de la Commission militaire à l'eau-forte¹ ». Notre gravure est donc bien celle de Lonsing.

Les exemplaires de cette estampe sont des plus rares et presque tous mutilés ; la légende et les attributs ont été supprimés². Celui que nous reproduisons est en parfait état de conservation ; il appartient à M. Bigot, de Libourne.

LACOMBE avait été la dernière victime de la Terreur.... Quand l'échafaud eut disparu de la place Nationale et que les clamours de la populace ne montèrent plus jusqu'au petit atelier du Cours Tourny³, Lonsing se ressaisit et jeta un regard en arrière. Il revit Bordeaux tel qu'il l'avait trouvé dix ans auparavant, avec cet air de splendeur et de prospérité qui faisait l'admiration des étrangers. Il se rappela son commerce immense, l'extraordinaire animation de ses quais, la foule élégante et polie qui se pressait sur les nouvelles promenades. Et, dans son rêve, le peintre aperçut au travers des glaces de leur carrosse, d'augustes personnages, des dames de haut parage, des parlementaires illustres, d'opulents armateurs ; c'étaient le grand sénéchal du Périer de Larsan, le maréchal de Mouchy et l'intendant du Pré de Saint-Maur, le comte de Fumel, les duchesses de Mouchy et de Duras, les Le Berthon et les Larose, les Dudon, les Dupaty, les Saige et les Bonnaffé... Il entrevit aussi Versailles, où l'attendirent peut-être la fortune et la gloire et, tristement, il songea que de tout ce brillant et somptueux passé qui l'avait fait vivre en encourageant les arts, à présent rien plus ne restait, que des ruines.

Mais Lonsing était un caractère et « les malheurs de la Révolution l'atteignirent dans sa fortune sans abattre son courage et ses espérances. »⁴.

Malheureusement, nous ignorons tout de la vie et de l'œuvre du peintre pendant cette période troublée, au point qu'il nous faut attendre jusqu'en 1795-1796 pour rencontrer une nouvelle œuvre.

C'est le portrait d'une jeune femme au teint coloré, aux yeux bleus et transparents, l'ovale encadré d'une épaisse chevelure attachée par un large ruban bleu pâle en manière de diadème. La hardiesse de cette coiffure, l'arc démesuré des sourcils, la minceur du nez aux narines dilatées, le narquois retroussé des lèvres, le menton à fossette, tout conspire dans ce visage pour lui donner un air d'étrange effronterie.

1. *La Boubée*, loc. cit., t. II, p. 403.

2. C'est le cas de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale.

3. Lonsing demeurait au n° 47, n° 18 actuel. (Mariage de Charles Saint-Aignan avec Fanny Leroux. — 8 mai 1794. État civil de Bordeaux).

4. *Annales Belges*, loc. cit.



Inconnue



Comme vêtement, un caraco de soie blanche rayée de bleu, avec fichu de gaze et robe de soie écarlate.

A l'exemple de M^{me} Mendès, cette inconnue est gantée. A son exemple aussi elle tient un éventail et croise les bras. L'attitude des deux femmes est presque identique. Cependant, autant le geste de la première décèle de calme et d'insouciante bonhomie, autant le mouvement de la seconde trahit d'impatience contenue et de tyrannique volonté. Pour l'une, l'éventail est un accessoire tenu par habitude et que, pour un rien, nous verrions choir de ses doigts distraints ; chez l'autre, au contraire, ce colifichet que la main torture sournoisement tandis que le regard fascine, est une arme dont son propriétaire est parfaitement disposé à se servir. Les yeux, effrontés et brillants, regardent avec instance ; ils nous voient, ils nous connaissent et nous interrogent. Et devant l'apparition de cet être inconnu qui semble revivre et prendre contact avec nous, on éprouve une fois de plus un sentiment de gêne indéfinissable et de mystérieuse curiosité... Qui est cette femme ? Quels furent son nom et sa vie ? On l'ignore... Mais, sous les élégances de la toilette, l'origine perce, vulgaire, et l'on croirait reconnaître quelque parvenue de la guillotine, tour à tour maîtresse d'un Lacombe et déesse de la Raison... Louise Denichet ou la citoyenne Vidailhon .. qui sait?....

Ce portrait fait partie de la collection Petit de Meurville.

CITONS ensuite, comme datant de la même époque, le portrait d'un M. Trimoulet¹, ceux de Bapst², de Perrens³ et du musicien Beck⁴ qui appar-

1. Peut-être M^e Trimoulet, notaire, Fossés du Chapeau Rouge, n° 40.

2. Bapst (Georges-Christophe), armateur, né à Paris, était grand amateur de curiosités. *La Boubée* (t. VIII, p. 303), dit qu'on fit la vente de son cabinet en 1807, et en 1808 celle de la bibliothèque « composée d'ouvrages rares et de belles éditions. » Le catalogue fut imprimé chez Bergeret neveu.

3. Perrens (Henry), publiciste, décédé le 25 mars 1806, était juge au Tribunal d'appel. Il a laissé : *Lettre d'un citoyen à la Société des amis de la Constitution de Bordeaux*, à Bordeaux, chez Levieux, 1790. — *Recueil de Jugements remarquables du Tribunal d'appel séant à Bordeaux*. A Bordeaux, chez Bergeret, 1801.

4. Beck (François), né à Mannheim en 1730, mort à Bordeaux en 1809. Musicien et compositeur, il s'établit en 1761 à Bordeaux où la protection de Richelieu lui assura tout de suite une certaine situation. Il fut pendant de longues années maître de musique du *Musée de Bordeaux* et attaché au Grand-Théâtre en qualité de chef d'orchestre. « On a de Beck divers morceaux de musique gravé, et surtout l'ouverture d'*Orphée et d'Eurydice* qu'on exécute même à Paris, à la place de Glück son compatriote qui a fait toute la musique de cet opéra. Cet artiste eut eu une réputation plus étendue s'il en eut été jaloux. Mais, trop ami des plaisirs il ne songea ni à sa gloire ni à sa fortune et est mort dans un grand état de gêne après avoir refusé dans le temps de donner autant de leçons qu'il aurait voulu à six livres chacune. Un travers qui a encore absorbé son tems et son argent était la manie qu'il avait de travailler à chercher ce qu'on appelle la *pierre philosophale*. Il était adepte très crédule quoique d'ailleurs homme d'esprit et très instruit pour un musicien. » Bernadau, *loc. cit.*, t. VIII, p. 305.

tinrent tous trois à Goethals¹. Celui de Beck n'était pas terminé². Tous ont disparu.

Voici maintenant les portraits de M. du Chesne de Beaumanoir et de Goethals, dont les lettres de Lonsing nous permettent de fixer l'exécution en 1796-1797.

François du Chesne de Beaumanoir, écuyer, né à Vitry-le-François le 22 juillet 1756, était fils de Nicolas du Chesne, secrétaire de l'Intendance de Guyenne sous M. de Tourny, et de Marie-Anne de Braux. Il fut lui-même subdélégué sous l'Intendant du Pré de Saint-Maur.

Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux, M. de Beaumanoir était numismate et bibliophile distingué. Il possédait, dans sa maison de la rue de l'Observance où on venait les visiter, des tableaux, des médailles et une riche bibliothèque où se remarquaient des manuscrits de Court de Gebelin³. Lonsing l'a représenté dans le demi-jour calme et silencieux de son cabinet de travail, appuyé à une table recouverte d'un tapis rouge et brun, et tenant ouvert devant lui un traité de numismatique dont il semble montrer du doigt quelque passage. Le geste rappelle de près celui du président Le Berthon dans le portrait gravé par Beauvarlet.

M. de Beaumanoir est un homme haut en couleur, aux longs cheveux blond roux tout embroussaillés. Il a le front vaste, les yeux petits mais terriblement vifs et madrés, les lèvres minces et railleuses, le nez à bec de corbin, le menton pointu. Et, dans un rictus sarcastique où ces derniers voisinent, le masque grimace, prodigieusement expressif et spirituel. Comme vêtement une houppelande rouge garnie de fourrure d'où s'échappe la chemise, ouverte en coup de vent jusqu'au milieu de la poitrine. A la droite du personnage, une statue de bronze et des rideaux se profilent à contre-jour, verts et sombres, sur la clarté d'une fenêtre.

Ce portrait, peint sur bois, appartient à M. J. de Beaumanoir, petit-fils du subdélégué. Il n'est guère qu'une étude rapidement brossée, mais reflète au plus haut point le tempérament exubérant et réaliste du peintre. La note, particulièrement puissante, des vermillons et des verts exalte le chaud coloris des chairs, la blancheur dorée des linges, et imprime à toute l'œuvre un caractère nettement hollandais.

1. Catalogue Goethals; n°s 533, 851 et 874.

2. Ibid., note man. de Goethals.

3. *La Boubée*, loc. cit., t. VII, p. 266.



T. du Chesne de Beaumanoir
1756 - 1830



L e portrait de Goethals, plus « poussé » que le précédent, est une symphonie en noir et blanc, assez inattendue au milieu de ce concert de riches couleurs mais d'autant plus intéressante par sa singularité même. L'originalité de la composition, les grandes qualités de la peinture et le nom lui-même du personnage, qui fut l'intime ami de Lonsing, donnent un prix tout particulier à cette toile¹.

On y voit Goethals dans une sorte de costume *mousquetaire*, pourpoint et manteau de velours noir avec col et manchettes à crispin garnies de dentelles, un large feutre sur la tête. Il regarde à sa gauche et tend en avant le bras du même côté, une bille d'ivoire au bout des doigts. Bien qu'assez imprévu, le geste s'explique, car Goethals était passé maître dans l'art du tournage. Ce qui rend ce geste bizarre, c'est la disparate du costume, c'est l'air de sévérité que respire cet homme au visage émacié, au teint mat, aux grands yeux bleus qu'ombragent d'épais sourcils noirs sabrant le front. Un vrai type de Castillan, bien inattendu, certes, chez un Flamand, et qui devait contraster de façon singulière avec la blonde et grasse nature de Lonsing. Mais n'en soyons pas autrement surpris ; nous sommes en pays de conquête et, deux siècles plus tôt, Goethals naissait sur les bords du Tage... Du reste, cet homme n'est guère de son temps ; il appartient davantage à l'époque de Philippe IV et de Vélasquez. Ce n'est pas seulement son facies et ses allures de *conquistador* qui le disent, c'est aussi le besoin qu'il a éprouvé d'endosser pareil costume ; c'est encore et surtout l'aisance avec laquelle il le porte. Aussi bien Goethals possède-t-il toutes les qualités distinctives de ces vieux Espagnols, tour à tour marchands, artistes, guerriers et ambassadeurs. Il est un esprit industriels et pratique et, rapidement, il saura se faire une grande place dans cette société bordelaise, doublement étrangère pour lui.

Né à Courtrai en Flandre, le 23 novembre 1760, Jean Goethals était arrivé à Bordeaux vers 1785². C'est seulement à cette époque qu'il put connaître Lonsing, de vingt ans plus âgé que lui, et parti d'Anvers pour l'Italie dès l'année 1761. Amateur éclairé des beaux-arts, artiste lui-même, Goethals eut vite fait d'apprécier le talent du peintre. Il ne sut pas moins goûter les qualités de l'homme lui-même auquel il voua la plus solide amitié. Membre de l'*Académie de Bordeaux* depuis 1799, Goethals fonda avec Rodrigues, en 1801, le *Museum d'Instruction publique*, qui succéda au *Musée de Bordeaux*,

1. Il en existe une lithographie faite vers 1830 par un fils de Goethals, *Raymond-Eugène* (1804-1864), excellent peintre de marine et de paysage.

2. Il y épousa, le 1^{er} fructidor an IV (18 août 1796), Magdelaine Deleyre, fille de Jean et de Thérèse Duluc (*État civil de Bordeaux*, Reg. des Mar., année 1796, fol. 139, acte 381).

et d'où est sortie la *Société Philomathique*. Ce *Museum* était installé rue Mably, dans un local construit à cet effet et qui prit plus tard le nom d'*Athénaïe*. Goethals y exposa ses collections et ouvrit une bibliothèque ainsi que des salons à l'usage des sociétaires. Une revue, appelée *Bulletin polymathique du Muséum*, publiait périodiquement des articles d'histoire et d'archéologie concernant la région.

D'après un catalogue dressé vers 1820, l'ensemble des tableaux appartenant à Goethals ne comptait pas moins de quatorze cents pièces. Lonsing, à lui seul, était représenté par une vingtaine de toiles, parmi lesquelles les portraits du duc de Duras, de l'abbé Raynal, de Bapst, de Perrens, de M. de Larose et de Beck. Quand Goethals mourut, en 1841, il fallut deux mois pour disperser sa galerie¹. Et encore, ses héritiers conservèrent-ils nombre de pièces, notamment son portrait, qui appartient aujourd'hui à sa petite-fille, M^{me} veuve Clément.

LONSING venait de peindre le portrait de son ami quand il décida de faire à Paris le voyage depuis si longtemps projeté. Goethals, qui n'était sans doute pas étranger à cette détermination, allait lui-même se rendre à Courtrai avec sa jeune femme, et le peintre ne pouvait trouver occasion plus agréable de faire la route.

A cette époque, la désunion semblait régner dans le ménage. Agatha Ricci était retournée à Rome et Lonsing, avant de partir, dut confier son fils Louis, alors âgé de douze ans, à un maître de pension de la ville. Puis, ayant choisi ses meilleures toiles, il en fit deux caisses qu'il expédia par le *fourgon*², et prit lui-même à la Bastide, en compagnie de Goethals et de sa femme, la diligence de la citoyenne Rose Langlumé.

Le voyage dura six jours et demi³. Arrivés à Paris, les Goethals poursuivirent leur route vers Courtrai, non sans avoir fait promettre à Lonsing de venir les rejoindre. Quant à lui, il se mit en quête d'un logis et finit par s'installer « *Maison Chaumont*, près la porte Saint Denys ». L'appartement ne comptait guère qu'une seule pièce, servant de chambre et d'atelier, et si mal éclairée que, pour travailler, le peintre devra, même en hiver, laisser la fenêtre ouverte. Mais qu'importe! il s'y trouvait « fort tranquille et à bon

1. La vente commença le 2 août 1841.

2. Les gros bagages étaient envoyés par eau jusqu'à Blaye et dirigés de là sur Paris au moyen de véhicules spéciaux appelés *fourgons*.

3. Ou environ. C'était le temps moyen du trajet. Il se faisait par Le Carbon-Blanc, Cubzac, Barbezieux, Angoulême, Poitiers, Tours, Blois, Orléans et coûtait 93 livres 6 sols par personne.

compte, ce qui, observait-il, était essentiel ». Et nous l'y verrons, en effet, produire des œuvres remarquables.

En attendant, Lonsing, qui n'avait pas encore reçu ses caisses, visitait fréquemment le *Musée*, rencontrant un peu partout nombre d'ouvrages des grands maîtres italiens et flamands que des événements imprévus venaient d'accumuler dans Paris. « En voyant l'*Apollon du Belvédère* et la *Descente de Croix* du grand peintre d'Anvers, il ne put s'empêcher de répandre des larmes, et il s'arracha d'une vue qui dut lui rappeler les souvenirs de sa jeunesse¹ ».

Quand, enfin, les tableaux arrivèrent, le peintre jugea plus sage de rester à Paris et il écrivit à Goethals :

[Juillet 1797]².

A Monsieur Jean Gouethals
à Courtrai³.

Mon cher ami

Mon voyage pour la Flandre m'est tout à fait impossible. Imaginez que je viens de recevoir qu'à présent mes deux caisses de tableaux. Il me manque encore la caisse de vins. Je ne sais, tout le monde à Bordeaux m'a oublié. M. Dufourq me devoit envoyer aussi du vin, mais malgré que je lui aie écrit je ne reçois aucune réponse.

Vous me demandez, dans votre chère lettre, si j'ai trouvé un logement? Je vous dirai que j'ai trouvé dans le même corps de logis que M. Duc de quoi me loger assez bien, fort tranquille et à bon compte, ce qui est essentiel.

Je desire beaucoup vous revoir, mais n'oubliez pas, s'il est possible, d'apporter quelques panneaux, car ils sont fort rares et on a de la peine à les avoir; de même quelques oignons de fleurs, mais des beaux, en payant; c'est un cadeau que je voudrois faire à M^{me} Peters. Je vous donne pour nouvelle que M. Peters⁴ est ici.

Ce qui m'auroit intéressé beaucoup dans votre chère lettre, c'étoit de savoir des nouvelles de votre chère épouse, comment elle s'étoit trouvée pendant son voyage

1. *Annales Belges*, loc. cit.

2. Note manuscrite de Goethals au dos de la lettre.

3. L'orthographe et le style de cette lettre et des suivantes ont été corrigés, mais seulement dans la mesure nécessaire à l'intelligence du texte.

4. Ce M. Peters était un riche négociant qui, paraît-il, prodiguait l'or aussi facilement qu'il le gagnait. — Février 1796. Un souper-bal donné à Bordeaux il y a quelques jours chez le négociant Peters est l'objet de toutes les conversations. Il y avait deux cents invités. On y a beaucoup joué, en numéraire s'entend, et l'on dit que le maître y a perdu 50.000 écus. Il est certain qu'il les a tous gagnés depuis la Révolution par les voies obscures de l'agiotage. Mais puisque les circonstances ont créé cette voie obscure de s'enrichir, on doit voir avec plaisir ceux à qui elle a profité dépenser comme ils ont gagné. Au reste, M. Peters a distribué le lendemain aux pauvres de sa section les restes de son repas et 20.000 livres en sus. *Caritas operit multitudinem peccatorum.* (Bernadau, t. VII, p. 198).

et comment vous avez trouvé votre cher père et toute votre chère famille. Mais nous remettons tout cela pour votre retour qui, j'espère, sera bientôt.

Entretemps que j'aie le plaisir de vous embrasser, je me dis

Votre plus affectionné ami

Lonsing.

Mon adresse est : Maison Chaumont, près la porte St. Denys à Paris.

Deux ou trois mois plus tard, Goethals et sa femme traversaient à nouveau Paris. Ils s'arrêtèrent chez Lonsing qu'ils trouvèrent sans travail et obligé, pour vivre, de faire quelques copies ou des pastiches de Van de Velde¹, du Poussin, de Rembrandt, de Rubens, de Rickaert² et de Mignard. Le peintre s'était si prodigieusement assimilé l'esprit et le faire de ces artistes, que les plus connaisseurs s'y trompaient et, même une fois la supercherie dévoilée, refusaient de se rendre à l'évidence! Maintenant, qu'en leur donnant sa patine, le temps lui-même s'est rendu complice de la fraude, comment ces faux Rubens et ces faux Rembrandt, peut-être devenus l'orgueil de certaines collections, ne passeraient-ils pas, plus que jamais, pour des œuvres d'une indéniable authenticité?.... Malgré tout, l'acheteur restait rare et, peu de temps après son départ, Lonsing écrira à Goethals qu'il compte sur lui pour vendre à Bordeaux quelques-uns de ses petits tableaux. Au besoin, il les troquera contre du vin :

[Automne 1797?].

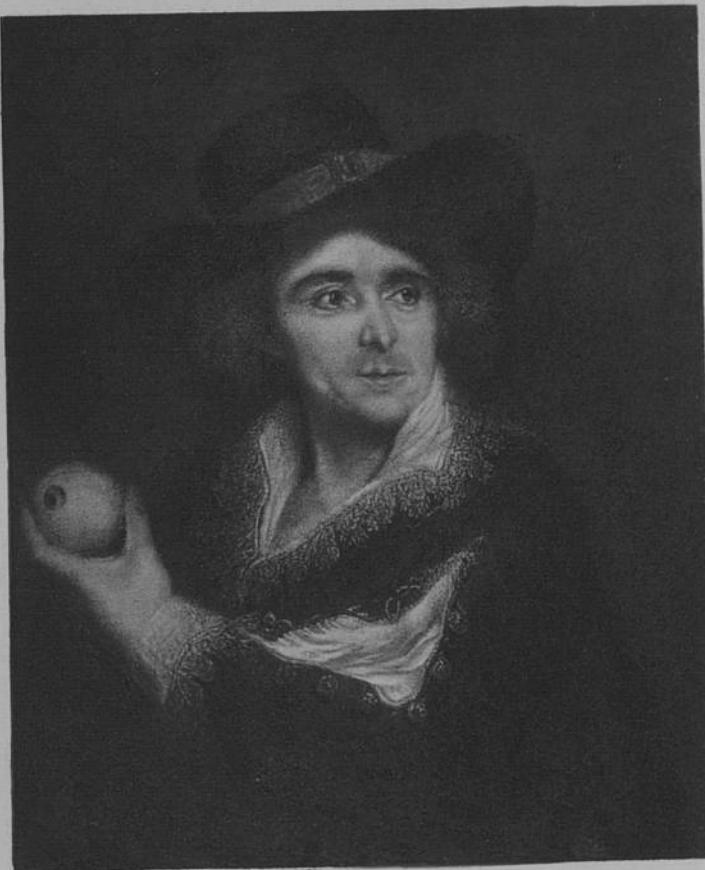
Mon très cher ami

J'ai trouvé bien à redire après votre départ. Je vous ai suivi de station en station jusqu'à Bordeaux, me figurant les fatigues et les peines qu'aura souffrtes Madame vostre chère épouse. Mais vendredi, à mon dîner, qui étoit à quatre heures, j'ai bu à vostre santé et à vos plaisirs et contentements d'être arrivés et de revoir les parents et amis. C'est dans l'ordre des personnes qui pensent bien. Or, comme vous tenez unanimement un rang distingué dans cette manière de penser, j'ai joui de vous savoir jouir, car je suis toujours avec vous quoiqu'absent.

Le lendemain de vostre départ, j'ai reçu les bordures pour mes deux *Van de Velde*, le portrait de *Rubens* et les deux *David Rickaert*. Cela ne ressemble plus aux mêmes tableaux. Ils font un effet magnifique. Pour ce qui regarde le portrait de Rubens,

1. Van de Velde (Willem), né en 1633 à Amsterdam, décédé à Greenwich en 1707, remarquable peintre de marines.

2. Rickaert (David), 1612-1661, disciple de Teniers et de Brouwer, a peint surtout des scènes de la vie d'intérieur.



Jean Goethals
1760-1841



Mons. Sablet¹ à qui j'avois fait confidence qu'il étoit copié par moi ne le veut plus croire.. Il dit que je suis un goguenard, que je l'ai voulu mettre dedans...

Je crois, malgré que cela me gêne extrêmement du coté de la bourse, que je serai obligé de faire faire des bordures à tous les tableaux si je veux en tirer parti quand l'occasion se présentera, car le changement que cela procure est trop évident.

J'ai eu la visite du sieur Constantin, qui a été étonné du Poussin. Il n'émet aucun doute qu'il soit original. Le temps me dure de voir le compagnon (?) que vous m'avez promis rentoilé. Entre temps que je m'en procure l'estampe, je vous envoie la mesure juste de la grandeur de celui que j'ai, afin de le faire rentoiler dans la même grandeur.

Je suis très curieux de savoir par vous comment vous avez trouvé mon fils; s'il profite dans l'arithmétique, en un mot s'il est bien en très bonnes mains. Car c'est terrible pour moi qui l'ai élevé avec tant de soin, de le voir si peu reconnoissant. Cela m'occurrence maintes et maintes fois de l'humeur noire qui me pénètre l'âme malgré mon cher ami. Je vous ai prié de voir ce qui lui manque pour l'hiver et de le lui faire faire. Vous en ferez une note dont je vous tiendrai compte.

Tachez de voir chez M. Guérin pour ces deux *Herman Van Swanevelt*². Ils lui ont coûté trois louis.

J'ai fait vostre commission pour M. Lopès, qui étoit de lui acheter du blanc pour la miniature. Cela vous sera remis au prochain voyage par le citoyen Moris, conducteur de la diligence. Cela m'a coûté trois livres. Les paquets sont faits et on n'en peut prendre à moins. Je vous prie, mon cher ami, de passer chez Durand³, le chargeur, pour savoir ce que peut être devenue cette caisse de vin que M. Peters m'avoit fait présent et qui étoit du meilleur vin. Il seroit bien disgracieux de perdre en ce moment. Je viens de recevoir une lettre de M. Dufourq, qui m'annonce que la caisse de cinquante bouteilles qu'il me destinoit est prete et que s'il ne l'avoit pas envoyée, c'étoit faute d'avoir mon adresse. Je lui vais écrire qu'il ait la bonté de vous la remettre et que vous me la ferez parvenir. Dufourq a aussi *La Bourrasque*, dont je vous ai parlé, qu'il a achetée trente six francs.

Mon cher ami, écrivez-moi si je suis toujours dans la mémoire des Bordelais, car au printemps je désirerois faire un voyage, mais ce seroit en vue de prendre des commissions et de les finir à Paris. Vous m'entendez, il faudroit tacher d'avoir une connaissance à Toulouse pour y faire passer des imitations de Rembrandt. J'ai fait le fameux *Bourgmestre*⁴ qui étoit dans la galerie d'Orléans. Pendant l'hiver j'en ferai d'autres.. Qui sait? l'appât du gain et les combinaisons peuvent engager les prétendus connoisseurs.

1. Sablet (Jacob), 1751-1792, peintre, a fait quelques études exécutées à l'eau-forte à Rome en 1786 (Béraldi, *l'Amateur d'Estampes*, t. VI, p. 751).

2. Van Swanevelt (Herman), dit *Herman d'Italie*.

3. Durand et fils, rouliers, rue du Chai-des-Farines, n° 7.

4. Il s'agit vraisemblablement du portrait d'*Eleazar Swalmius*, par Rembrandt, portrait que Marland avait acheté en 1795 et qui n'était pas encore identifié. Entré plus tard dans la collection du duc de Buckingham, puis dans celle de lord Dudley, il a été acquis en 1886 par le Musée d'Anvers. Sa reproduction figure dans le recueil gravé par H. Guttenberg, dit *Galerie d'Orléans*.

Je desirerois bien que vous feriez acquisition d'une huitaine de livres du bois jaune le plus coloré et de quatre livres de potasse de l'Amérique qu'on appelle *per lasse*. Si vous voyez M. Trimoulet, assurez le bien de mille amitiés comme également à sa très chère épouse, quand même je n'aie pas l'honneur de la connoître, comme également à M. son frère, à savoir M. Godfroy. Sachez me dire comment vous avez trouvé son portrait. Je crois que vous le pouvez vernir. Je vous prie, si vous trouvez à vendre le portrait en estampe que M. Annoni¹ vous remettra, de le vendre pour ce que vous trouverez le plus avantageux. Vous savez ce que je vous ai dit, dans le temps, que je destinois de l'argent à Madame Ricci et elle en auroit grand besoin.

J'ai mis en état votre tableau de Tilburg² et l'autre petit. Je crois bien qu'il en résultera que vous aurez l'autre pour rien. J'attends de savoir si vous voulez que j'y fasse faire des cadres. Je me recommande à vous pour la *Tête du Sauveur*, du Guide, et *La Vierge*, de Mignard. Vous vous souviendrez de ce que nous avons dit, que je la troquerois pour du vin. Ma foi, Constantin étoit très amoureux du tableau que j'ai acheté qui représente *La chasse aux ours*.

Si vous rencontrez M. Delmas³ qui demeure à la Rousselle⁴, dites lui, je vous prie, mille choses obligeantes de ma part, comme également à tous ceux qui daignent se souvenir de moi. En attendant de vos chères nouvelles, je me dis pour toujours

Votre affectionné ami

F. J. L. Lonsing.

Mille et mille à l'infini de choses à Madame Gouethals et à toute votre chère famille.

Post scriptum

M. Annoni connoissoit un négociant à Bordeaux, aux Chartrons⁵, qui avoit du

1. Annoni (Félix), né à Milan vers 1755, mort à Bordeaux le 19 août 1810, était peintre d'ornements. Élève de Lerati, il excellait dans l'imitation du marbre et travailla au décor de la salle du Grand-Théâtre ainsi qu'au plafond de la salle du *Museum Goethals*. Il peignit encore le chœur de l'église Sainte-Croix, celui des Bénédictins de Bordeaux qui lui fut payé cent louis, et la salle du café de la Comédie (*La Boubée*, loc. cit., t. I, p. 56).

2. Tilburg (Gilles van) 1625 (?) - 1678 (?), né à Bruxelles, peintre de scènes familiaires et de cabaret.

3. Ce M. Delmas était originaire de Montauban et possédoit plusieurs tableaux de Lonsing. (*La Boubée*, loc. cit., t. II, p. 304).

4. La Rousselle, un des quartiers les plus marchands de Bordeaux. « On ne considérait pas, autrefois, la rue de la Rousselle comme une simple rue mais comme un quartier de Bordeaux. Dans les anciens titres il est désigné par l'expression indéterminée *ad Rocellam*; et maintenant encore on dit indifféremment à la Rousselle ou dans la rue de la Rousselle.... Les négociants qui résidaient dans ce quartier étaient les plus considérables de la ville. Il étoit le centre d'un commerce très important qui avoit pour objet la vente en gros de toute espèce de poissons salés pêchés sur les côtes de France, des huiles provenant du pressurage de ces poissons, du sel fait dans les marais salants situés sur le golfe de Gascogne, et des morues, harengs, sardines, savons, huiles, beurres et fromages importés à Bordeaux. On appelait en général les denrées *la Saline*, d'où est venu le nom de Fossés des Salinières, donné au grand cours auquel aboutit la rue de la Rousselle. » (Bernadau, *Le Viographe Bordelais*, 1844, p. 245.)

5. Les Chartrons, quartier nord de Bordeaux, sur les bords de la Garonne. « Ce faubourg a pris son nom d'un ancien monastère des chartreux qui y était situé et qui fut transféré à Vauclair,

cobalt très beau dont il s'est servi au Café de la Comédie. Il m'en avait promis une livre ou deux dont je lui restituerai la valeur. La poste suivante je vous enverrai une lettre pour M. Peters et le reste.

Les mois d'hiver s'écoulent ainsi, tristes et maussades, tandis que Lonsing travaille tout le jour, penché sur son chevalet. A peine quelques visiteurs, entre autres Suvée¹, le nouveau directeur de l'Académie de France à Rome, viennent-ils troubler parfois le silence et la solitude du petit atelier.

Lonsing, qui a terminé *Le Médecin des Urines*, s'occupe maintenant du tableau de M. Mareilhac qu'il compte exposer au prochain salon. Déjà tout le monde l'admire, et à force de l'entendre dire, l'artiste se prend à croire, enfin, qu'il a peut-être quelque talent... Il est satisfait. Il serait même heureux si seulement il recevait quelque lettre de son fils, dont il va prier Goethals de lui donner des nouvelles :

[Hiver 1797-1798].

Mon cher ami

Je ne sais à quoi attribuer vostre silence. J'ai craint un instant qu'il ne soit arrivé quelque chose à Madame vostre épouse. Comme elle étoit enceinte en partant de Paris... En un mot, j'augure, je procure à deviner, et de tout cela il résulte que je ne sais à quoi attribuer vostre silence. Je vous ai écrit une lettre bien longue inclose avec une pour Mons. Peters et une autre pour M. Mareilhac. Ensuite je vous ai envoyé le petit Rembrandt. Je me faisois une fête de recevoir une de vos chères lettres en réponse.

J'espère que si vous avez été content jusqu'à présent de mon savoir faire en peinture, vous serez étonné du tableau de Mons. Mareilhac. Il fait cet effet à tous ceux

diocèse de Périgueux, par Pey-Berland, archevêque de Bordeaux, l'an 1446... Tous les négocians étrangers et la plupart de ceux de la ville habitent ce faubourg. Les consuls des nations étrangères y demeurent aussi. Tous les vins qui ne sont pas de la généralité de Bordeaux (n'ont pas d'entrée dans la ville) on les porte dans ce faubourg, conformément à une transaction passée en 1500 entre le Languedoc et la ville de Bordeaux. Cette transaction règle aussi, à la Noël, le temps de la descente de ces vins afin que l'ancienne sénéchaussée de Bordeaux puisse vendre les siens avant que ceux-là ne soient arrivés. Les grands magasins de prunes, de vinaigre et eau-de-vie sont également dans ce faubourg pour faciliter les étrangers qui en font des cargaisons. » (*Description de Bordeaux. Ouvrage indispensable aux voyageurs et très utile aux citoyens. A Bordeaux, chez Pallandre, près la Comédie, 1785*). — Bernadau, qui a donné, à son tour, quelque soixante ans plus tard, la description de ce faubourg, ajoute qu'"on remarquait autrefois entre les habitants de ce faubourg et ceux de la ville une différence bien prononcée dans leurs habitudes et dans leur manière de vivre. Les premiers se donnaient même le nom de *Chartronniers*, comme s'ils avaient une origine particulière, et si le faubourg qu'ils habitaient était indépendant de Bordeaux et n'en faisait pas partie. » (*Le Viographe Bordelais*, p. 65).

1. Suvée (Joseph), 1743-1807, né à Bruges. Élève de Vien, Grand-prix de Rome en 1771, il fut nommé directeur de l'École de France en 1798. C'est à lui que l'on doit l'installation de l'Académie dans la Villa Médicis.

Un Maître Flamand.

qui le voient. Mons. Sablet en a paru singulièrement étonné, jusqu'à me dire qu'il ne me croyoit pas tant de talent... Ainsi des autres. Je désirerai beaucoup que Mons. Mareilhac se décidât pour la bordure, car il y aura, au mois de mars, le Salon, où je desirerois l'exposer avec mon portrait et le petit tableau du *Médecin des Urines*.

Consolez-moi de m'écrire quelque chose de mon fils. Je ne peux rien savoir de ce qui le regarde. Ainsi obligez-moi. Avez-vous envoyé ce que nous étions convenus ? En un mot sachez me dire quelque chose. Faites-moi la grâce, aussi, de passer chez le sr^e Durand, au Chai-des-Farines¹. Voilà huit mois que je n'entends plus parler de mon vin du tout. Je vous prie, sachez lui parler ferme car c'est bien douloureux de perdre.

Je vous donne pour nouvelle que M. Suvée a reçu sa commission comme directeur de l'Académie de Rome et qu'il partira sous peu.

J'ai reçu une lettre de Mons. Annoni, il y a peu. Faites-lui, je vous prie, bien des compliments et dites lui que si je ne lui ai pas répondu tout de suite, c'est que je suis extrêmement occupé du portrait de M. Mareilhac pendant qu'il fait clair, car, dans cette saison, il ne le fait pas toujours, à Paris. Mes compliments à Mons. Trimoulet. Priez-le aussi qu'il parle de mon vin à Durand, dont il est procureur.

Je finis ma lettre vous priant de dire mille choses obligantes de ma part à vostre épouse.

Je suis votre affectionné ami

Lonsing

Les compliments au citoyen Dufourq et à toutes les connoissances.

Il fait si peu clair, en effet, surtout dans la petite chambre de Lonsing, qu'en dépit de la brume et du froid, le malheureux artiste doit travailler auprès de la croisée ouverte ! La laryngite et l'ophtalmie l'atteignent. Il tombe malade. Mais, grâce à sa vigueur physique et à son opiniâtré, aucun obstacle ne l'arrête. Le grand tableau de M. Mareilhac est achevé. Quelques artistes, Suvée en tête, sont venus le voir. Ils n'ont pu retenir leur admiration, ni comprendre qu'une telle œuvre ait été menée à bien dans d'aussi misérables conditions. Demain, c'est Greuze, c'est Hubert-Robert, ce sont les artistes les plus renommés qui viendront, à leur tour, à l'atelier pour voir l'œuvre et donner leur avis...

Certes, Lonsing apprécie tout l'intérêt de ces visites. Sa modestie lui per-

1. Rue du *Chai-des-Farines*, « ainsi appelée parce qu'on y voyait autrefois un vaste magasin où se déposaient les farines importées à Bordeaux pour servir à l'approvisionnement de la ville. Le mot *chai* est gascon ; il sert spécialement à désigner les celliers dans lesquels les négociants tiennent les vins dont ils font le commerce. Ce mot vient de *cayum* qui signifie la même chose dans le latin de nos vieux titres. » (Bernadau, *Le Viographe Bordelais*, p. 192).

met même de goûter les éloges qu'il reçoit des confrères, malgré qu'il se fie médiocrement à leur sincérité. Mais ce qui l'intéresse par-dessus tout, ce qu'il est impatient de connaître, c'est l'opinion du public ; ce qu'il veut, c'est savoir si ses ouvrages lui vaudront, enfin, quelque commande, une commande payée en espèces surtout... Car le malheureux peintre n'est guère jamais rétribué qu'en nature, principalement par les Bordelais qui le payent en bouteilles de vin. Et encore, la moitié de celles qu'il reçoit arrive-t-elle brisée. Quant au reste, si Lonsing, qui ne boit que de la bière, — cruelle ironie ! — parvient à le revendre, c'est toujours à perte. Aussi n'ose-t-il croire à la réalisation d'un rêve trop souvent évanoui, et c'est avec attendrissement qu'il s'écrie : « ... Ce seroit cependant un beau moment si l'on avoit de l'argent ! ... »

Le 11 Février [1798].

Mon très cher ami

J'ai été privé, bien malgré moi, de ne pas pouvoir vous écrire par rapport au mal aux yeux que j'ai gagné en voulant peindre la fenêtre ouverte pendant le mauvais temps et les brouillards qu'il fait ici de continu, joint que je suis extrêmement opiniâtre et persévérant. Quand j'ai entrepris quelque chose, c'est malgré moi si je dois céder. Mais grâce à Dieu, cela va mieux et j'ai fini le grand tableau de M. Mareilhac.

Je n'ose pas me flatter, mais je crois que si vous aviez conçu du talent en moi, ce tableau vous le confirmera. Monsieur Suvée est resté en admiration. Pour Mons. Sablet également, mais il ne l'a pas vu fini, car depuis qu'il a vu la disposition et à moitié fini, il me boude à ne vouloir venir chez moi, disant que j'étois un jésuite, plus fin que l'on ne croyoit, et cela pour cause je ne sais pas... D'autres artistes l'ont vu et cela les étonne singulièrement et restent étonnés de l'effet. Ce qui leur paroît singulier c'est que dans ma petite chambre, avec très peu d'apprêt, j'aie pu faire cela. J'aurai ces jours ci Mons. Greuze et M. Robert¹.

Mais, conclusion, tout le monde étoit étonné de mon portrait — qui actuellement se trouve tout refait². — Eh ! bien, imaginez-vous que, dans le temps, il n'auroit été rien du tout en comparaison du portrait de M. Mareilhac. Si cela pouvoit m'en procurer d'autres, je serois bien content. Reste, à présent, à savoir ce que l'on dira au Salon.

J'ai eu ces jours passés M. L'Hospital³, de Bordeaux, qui a été très satisfait du portrait. Je l'ai prié de passer chez M. Mareilhac et de lui dire comment il l'avoit trouvé.

Mon ami, j'ai bien des remerciements à vous faire d'avoir pensé à mon fils. Je vous prie, si les deux caisses de vin ne sont pas parties, de les retirer et de les vendre

1. Hubert-Robert.

2. Lonsing veut dire qu'il vient de faire de lui-même un nouveau portrait. C'est celui dont il sera question plus loin.

3. L'Hospital, homme de lettres, décédé en 1819.

car, réflexion faite, les chemins sont si abominables que moitié se brise et ici on ne les trouve à vendre qu'à perte. Quant à moi, je ne bois que de la bière ; ainsi c'est une folie. Pour le petit Rembrandt, je vous prie de le donner pour ce que vous trouverez, et s'il y a du reste, vous penserez au maître de pension de mon fils, qui n'en est pas trop content, à ce qu'il me marque, se plaignant beaucoup de sa lâcheté ou paresse. Ma foi, il ne me ressemble pas car, tout cet hiver, j'ai peint presque en plein air malgré le mauvais temps. Je n'ai pas perdu un seul instant et n'ai pris aucun plaisir, ne trouvant du plaisir qu'à travailler.

A présent, je m'occupe à faire de petits tableaux, car, comme je compte accompagner le tableau de Mons. Mareilhac à Bordeaux dans l'espérance d'avoir quelqu'autre commission, je voudrois faire une vente de ce que j'ai fait ici et du médiocre que j'ai porté de Bordeaux, pour me faire de l'argent. J'espère que Mons. Mareilhac me voudra bien payer en espèces. Car j'ai trop perdu sur son vin. Imaginez-vous que j'ai dû le donner à trente sols, attendu qu'il me le passoit à quarante, et dans chaque caisse, il se trouvoit douze ou quatorze, jusqu'à quinze bouteilles de cassées. Je n'ose pas le lui écrire malgré que son ami trouve journallement le même déficit. Mais je m'attends au plaisir que lui fera son portrait. Pour lors ce sera le moment de lui parler, car il n'est pas juste que je me sacrifie pour rien et avec tant de peine. Son ami m'a même beaucoup invité à lui écrire mais je suis d'avis d'attendre.

Du côté de Mons. Peters, il me paroît, selon vos chères lettres, qu'on ne puisse rien faire. Cependant ce seroit un beau moment si l'on avoit de l'argent !... Tâchez de le voir, je vous prie ; si ce n'est pas chez lui, voyez-le à la Bourse. Peut être fera-t-il une offre et l'on pourra voir.

J'ai oublié de vous dire, ces jours passés, que j'étois à une vente où je vis M. Fontaine. Je l'ai accosté en lui parlant de différentes choses. Je lui racontai que j'avois quelques tableaux, et s'il les vouloit voir, qu'il n'avoit qu'à venir chez moi. Il n'y manqua pas le lendemain. Il vint, mais quel fut pas son étonnement de voir que j'étois artiste ! Il n'en revenoit pas. Il étoit très amoureux de mon grand paysage, mais je lui ai dit qu'il n'étoit pas à vendre ; il ne jouit pas d'une très grande réputation du coté de la probité.

Vous ne me parlez pas, dans vos chères lettres, de ce que vous souhaitez faire des deux tableaux que j'ai à vous ; si vous voulez que je vous les apporte à Bordeaux ou si vous voulez que je les mette à la vente avec les miens. Vous m'écrirez à ce sujet comme à celui de la *Galerie*, de Lebrun. Je serois aussi curieux de savoir si vous avez verni votre portrait et comment il est venu. J'ai verni et emborduré mon petit tableau qui représente *Le Médecin des Urines* qu'ils trouvent admirable pour la couleur. Au reste, je ne sais s'il me badinent ou s'ils disent de bon. Cela se verra sous peu.

Le fils de M. Lacour m'a fait demander de venir me voir.

J'ai un grand reproche à vous faire. M'ayant écrit deux lettres, vous me dites pas un seul mot de vostre épouse, comment elle s'est portée, si sa grossesse est heureuse, ni rien. C'est que, dans ma solitude, je n'oublie personne. Je pense tous les jours à tous ceux qui se sont voulu intéresser à moi. Je ne fais pas comme M. Trimoulet



Hebe



que son amitié n'a duré que jusqu'à ce qu'il ait eu ses culottes. Malgré son indifférence, faites-lui mes compliments comme également à Madame son épouse et à M. Godfroy. Je vous prie aussi de dire bien des choses de ma part à Mons. Dufourq, à Mons. Annoni et à sa chère femme. Je lui écrirai ces jours-ci.

Mes compliments à toutes les connaissances et surtout à M. Soubrant et à toute sa famille.

Adieu, mon cher ami, en attendant le plaisir de vos chères nouvelles.

F.-J.-L. Lonsing.

Quelque temps plus tard, de nouveaux tableaux étaient peints, des paysages cette fois, et, sur les conseils de Goethals, Lonsing signe ses ouvrages. Suvée, qui est devenu un de ses familiers, continue à s'émerveiller des hautes qualités de l'artiste et chacun regrette que le trouble des temps paralyse ainsi l'essor de son talent. Mais Lonsing demeure sceptique et, malgré qu'il sache devoir craindre à ce moment la médisance de ses confrères, il préfère attendre ce qu'on dira au Salon :

[Février-mars 1798].

Mon cher ami.

Je profite d'une occasion pour répondre à vos deux chères lettres dont je viens de recevoir la dernière ce matin. Dans la première, vous m'écrivez de savoir vous dire de quelle manière on se sert pour nettoyer les tableaux? La voici : on prend de l'esprit de vin avec du coton et ensuite on prend de l'essence de lavande dans laquelle on trempe également le même coton. Et avec cela on nettoie.

Pour ce qui est de l'ouvrage de Lebrun, à présent que vous m'avez mis au courant, je tâcherai de vous l'avoir.

Mon cher ami, je suis très d'avis de suivre votre conseil. Je signe tout ce que je fais. Je viens de faire deux paysages ; l'un un *Lever de l'Aurore*, l'autre un *Midi*. Ce n'est pas pour dire, ils sont très jolis. Je n'ai rien fait comme cela à Bordeaux. Mais Mons. Suvée et un voisin sont d'un étonnement tel qu'ils n'en reviennent pas de voir que je produis cela avec la cendre de mon foyer. Ce qui les surprend tous, c'est la couleur. Mons. Suvée a été très content et surpris de mon grand portrait et généralement tous ceux qui le voient. Et tous me disent que c'est malheureux de me trouver en temps de Révolution. Il me reste à savoir ce que l'on dira au Salon. Mon sort sera-t-il heureux ou non ? La critique, les tripots de peintres, qu'est-ce que cela produira ? Cela me reste à savoir.

Je suis toujours à attendre M. Godfroy. En attendant que j'aie le bonheur d'avoir de vos chères nouvelles, mille embrassades à vostre chère épouse. Je lui souhaite un accouchement très heureux.

Votre dévoué ami

Lonsing.

Sur ces entrefaites, le Salon se trouva retardé de plusieurs mois et Lonsing, trop intéressé à la prompte livraison de son œuvre pour en différer plus longtemps la remise, renonça à exposer son grand tableau. Du reste, M. Mareilhac perdait patience et, comme le peintre avait projeté de faire un voyage à Bordeaux, un voyage « avec fruit », l'envoi de ce portrait semblait le meilleur moyen de s'annoncer utilement aux Bordelais. Les temps étaient mauvais, Lonsing ne se le dissimulait pas, mais Goethals était un excellent « prôneur » et il restait encore, aux Chartrons, « de bonnes maisons que le charme et l'éclat pouvaient séduire. » Il fallait donc aller frapper à leur porte.

En attendant, Lonsing travaillait fiévreusement aux « petits tableaux » qu'il comptait porter à Bordeaux. Quand il les quittait, c'était pour aller au *Musée*, analyser les grands maîtres devant quelques amis, ou pour fouiller au Palais-Royal la boutique des marchands d'estampes. Puis, quand il se retrouvait seul en face de son chevalet, la tristesse le gagnait, et il se désolait à la pensée que personne ne lui écrivait de Bordeaux, personne, pas même son fils :

Paris le 4 avril [1798].

Mon très cher ami

Voilà bien longtemps que nous ne nous sommes pas écrit, mais, ma foi, l'inquiétude de l'état de santé de Madame vostre épouse sur sa grossesse, et de savoir des nouvelles de vous, ne me permet pas de prolonger plus longtemps à vous écrire, et si ma santé n'avoit pas été si hargneuse par le rhume, mal de gorge, fièvre, j'aurois écrit plus tôt. Mais, grâce à Dieu, cela va mieux. J'ai eu ces jours passés la visite de M. Godfroy, mais j'ignore s'il est parti pour Amsterdam comme il destinoit. Le fait est que je ne l'ai plus vu.

Mon ami, comme le Salon est retardé de quatre à cinq mois, et qui sait encore — je dis cela par rapport à la *descente d'Angleterre*, dont on parle beaucoup, qui entraînera peut être un autre prolongement —, mon intention est d'envoyer à Bordeaux le tableau de famille de Mons. Mareilhac sous peu de jours. Je souhaite qu'on le trouve aussi bien comme on le trouve ici. J'espère que vous m'en écrirez quelque chose, savoir comment vous le trouvez, ce que l'on en dira et, surtout, si c'est le cas de m'en procurer d'autres. Je l'envoie d'avance pour laisser le temps de réfléchir. Je souhaiterois beaucoup faire un voyage avec fruit. Je sais que le temps est mauvais mais il y a de bonnes maisons aux Chartrons que le charme et l'éclat peuvent séduire. Il s'agit beaucoup des prôneurs et je me recommande, en ce cas là, en premier à vous et de vous à d'autres.

J'ai eu, ces jours passés, la visite de l'associé¹ de M. Mareilhac, qui étoit en voyage. Il a été surpris tant pour la ressemblance que pour le reste, et il m'a fait

1. M. Oldekop.

part du grand desir que son associé auroit à le posséder. Cela se rencontre bien avec le desir et le besoin que j'ai à en recevoir le montant, car après que je l'aurai fait encaisser et emballer, je serai mis à sec.

Je travaille autant que je peux à faire de petits tableaux qu'on trouve très jolis, mais je n'ai encore rien vendu ni voulu vendre, et tous signés de mon nom, sans nulle prétention d'imiter Rembrandt ni personne. Mon calcul sur la couleur les étonne, mais je n'en dis pas le moyen, et la vue des grands maîtres me raffermit dans mon opinion, plus que jamais.

L'autre jour, j'allais voir le *Musée* avec un représentant du peuple, ancienne connoissance de Lyon, homme de bien, amateur, artiste. Il fut étonné des remarques que je lui fis apercevoir dont il ne se seroit jamais douté. Il avoua qu'aujourd'hui on est généralement en erreur sur cet article. Cependant c'est un quidam qui voit tous les artistes.

Si je viens à Bordeaux, je porterai de mes petits tableaux, seulement pour vous les faire voir, et je crois que vous me trouverez changé pour ce qui regarde mon art.

Mais, mon cher ami, écrivez-moi si vous avez vendu la contrefaçon de Rembrandt, et le vin, si vous avez mandé quelque chose au maître de pension de mon fils, et si jamais il vous est venu voir. Car en vain je lui ai écrit. A la fin il m'a écrit une lettre très sèche et à paroître fâché, bien que j'en ignore tout à fait le motif. En faisant le voyage, un des motifs en seroit de l'aller voir pour mon fils. Je vous prie, n'oubliez pas de m'écrire là-dessus, car il n'y a que vous par qui je peux être éclairé, car personne, personne, ne m'écrit de Bordeaux, pas même mon fils.

Ecrivez-moi aussi si vous êtes élu pour être du *Lycée*¹ pour ce qui regarde les arts. Je serois curieux de le savoir. Je ressemble aux vieilles femmes...

Pour ce qui regarde les arts :

Il y a au Palais-Royal, chez un marchand, deux des plus beaux Van Spaendonk² à vendre. L'on en demande huit cents francs pour les deux. Il y auroit à contenter le goût de M. Peters, lui qui en desiroit tant. Si vous vouliez le lui faire savoir, ou bien le lui dire à la Bourse...

Mons. Bervic, fameux graveur qui a fait le portrait de Louis XVI, est après à finir une planche d'après un tableau de Regnault³ qui représente l'*Éducation d'Achille par le Centaure Chiron*, que l'on dit être un chef-d'œuvre de la gravure. Voyez si cela vous feroit plaisir que je vous en apporte une épreuve et, en même temps, s'il y auroit à en débiter quelques unes, car cela renchérit bien vite comme vous savez. Elle doit paroître au premier jour.

Pour l'ouvrage de M. Le Brun, que vous me demandez, en vain je m'informe... D'abord il n'y a plus de curieux qui fassent des recueils. Aussi, point de débit autre

1. *Lycée*, nom sous lequel avait été réorganisée, l'année précédente, l'ancienne société du *Musée*.

2. Van Spaendonk (Gérard), 1746-1822, peintre de fleurs et de fruits, membre de l'Institut, avait été reçu à l'Académie en 1784.

3. Regnault (J.-B.), 1754-1829, peintre d'histoire, grand-prix de Rome à vingt ans, fut élu de l'Académie de peinture en 1783.

que pour les estampes encadrées dont les ventes abondent, et d'ailleurs il n'en a pas besoin. Il garde cela pour une meilleure occasion. Quelqu'un qui l'avoit me demanda onze louis, et encore il ne faisoit pas la petite bouche, par rapport que M. Le Brun le vend cinq louis, et encore en feuille.

Croyez-vous que si je portois le *Christ* de Lafosse¹ à Bordeaux, et celui du Guide, que je le pourrois changer contre du vin, à M. Delisse ou à d'autres?

Je finis en vous priant de vouloir bien assurer de mes respects madame vostre épouse. En attendant d'avoir le plaisir de vous embrasser, je me dis votre affectionné ami

F. J. L. Lonsing.

Mes compliments à M. Annoni et à Madame son épouse, à M. Dufourq et à tous ceux qui s'interessent à moi.

Enfin, trois mois plus tard, le Salon allait ouvrir ses portes. Lonsing, malgré toutes les tracasseries et les mesquineries de ses confrères,achevait l'installation de son envoi :

Paris le 14 messidor [2 juillet 1798].

Mon cher ami

Il y a longtemps que j'aurois dû vous répondre, mais mes occupations à mettre au Salon et les difficultés que j'ai rencontrées m'en ont empêché. Car ces Messieurs ont l'air singulier! Ils voudroient qu'on ne présente qu'un genre... Il est vrai que je me suis aperçu de quelque chose il y a longtemps. Vous savez que quand vous demandiez à M. Suvée ce qu'il pensoit de moi, il vous répondit que je faisois très bien le genre? Eh! bien, quand j'eus fini l'*Hébé*, je lui fis une visite afin qu'il vint me voir ainsi que mon ouvrage. Cependant il n'est pas venu,... ou s'il est venu pour le voir, ce n'est pas chez moi... En un mot on ne voit que petitesse, comme partout ailleurs.

J'ai rencontré M. Bervic, peintre en miniatures, qui m'a dit partir incessamment pour Bordeaux. Il m'a promis de me venir voir et de se charger de votre estampe. Mais jusqu'à présent je ne l'ai pas encore vu malgré qu'il y ait déjà plusieurs jours. Il seroit inutile d'aller chercher ailleurs, car je compte sous peu vous l'apporter moi-même étant à la veille du Salon.

Il s'est présenté chez moi un marchand de tableaux qui vient de Bordeaux et que sans doute vous connoissez. Il a été chez vous d'après ce que j'ai compris. Il m'a apporté les compliments des uns et des autres et entre tous de M. Peters qui l'auroit chargé d'une lettre s'il n'avoit été pressé de partir sur le moment. Je vous prie de voir M. Peters et de le remercier de son bon souvenir en lui offrant mes services s'il souhaite quelque chose de Paris. D'après ce marchand, il est toujours amateur, mais

1. Lafosse (Charles de), 1636-1716, élève de Le Brun, a peint des fresques à Saint-Eustache, à Marly, à Versailles et aux Invalides. Le Louvre possède de lui un *Mariage de la Vierge*.

il desireroit quelque chose de distingué. Or si vous pouviez lui parler de mes marines de Van de Velde et de mon beau paysage, vous me rendriez bien service. Vous les avez encore vus dernièrement. Sûrement il ne trouvera rien qui égale cela. Quant au paiement on règle à terme.

Je vous prie de me donner un conseil. Comme j'ai fait encadrer les petits tableaux que j'ai faits, me conseillez vous de les apporter avec moi? Je crois que M. Mareilhac, M. Peters et peut être quelques autres s'en pourroient accomoder. Ils font le plus grand effet encadrés.

Vous m'avez bien fait plaisir de me donner des nouvelles de mon petit, car ni de lui ni du maître, je n'en reçois aucune. J'ignore le motif. Je verrai cela à mon passage. Vous m'obligerez beaucoup de m'écrire si le tableau de M. Mareilhac est ren-toilé et s'il est bien venu.

Je finis ma lettre, vous priant instamment de dire mille et mille choses agréables à Madame votre chère épouse que je desire voir comme également votre chère petite¹.

Mes compliments à M. et Madame Annoni, à M. Dufourq et à toutes les connaissances.

Votre affectionné ami

F.J.L. Lonsing.

Bien des respects à M. et M^{me} Mareilhac et dites leur bien que j'espère les voir sous peu. J'oubliais de vous dire que si vous voyez M. du Chesne, demandez-lui s'il desire que je fasse faire une bordure à son portrait, bien entendu à ses dépens.

Le Salon s'ouvrit le 2 thermidor an VI (20 juillet 1798), au *Museum central des arts*. Lonsing n'y avait que deux toiles : *Le Médecin des Urines* et un *Portrait de l'auteur peint par lui-même*. L'Hébé², qu'on se serait attendu à y voir aussi, n'y figurait pas³.

Nous ne savons ce qu'est devenu *Le Médecin des Urines*, qu'on trouvait « admirable pour la couleur » et qui était, sans doute, quelque composition dans le genre de *La femme hydropique*, de Gérard Dow⁴. Il appartint autrefois à Jean Bergeret.

1. Marie-Thérèse Goethals, née le 11 avril 1798 (État Civil de Bordeaux).

2. *Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, architecture, gravure, exposés au Museum Central des Arts, le 2^e thermidor an VI de la République françoise.* (Bibl. Nat. Cabinet des Estampes). — *La Boubée*, loc. cit., t. II, p. 105, qui fixe inexactement à 1797 l'année du Salon, ne mentionne également que ces deux toiles.

3. Goethals dit dans son catalogue que « Lonsing exposa l'Hébé au Salon de 1797... » Le tableau n'étant pas encore fait en 1797 et Lonsing étant mort au début de 1799, il ne peut s'agir que du Salon de 1798. Or, l'Hébé n'y figurait pas. Nous le savons par le catalogue. Goethals commet donc une erreur.

4. Le catalogue du Salon donne cette description : « *Le Médecin des Urines*. — Une jeune fille et son amant le consultent et attendent avec inquiétude la décision du docteur. »

Quant au *Portrait de l'auteur*, il figure aujourd'hui au Musée de Bordeaux sous le n° 665. La ville l'a acheté en 1848 à un M. Duclos, pour la somme de 260 francs¹.

Lonsing est assis auprès de son chevalet, la palette au pouce, en train de préparer des couleurs. Brusquement interrompu dans son travail, il a tourné la tête et, dans un mouvement débordant de vie, il regarde son interlocuteur, les narines dilatées, les lèvres palpitantes et prêtes à décocher la boutade qui déjà vient de jaillir derrière ses yeux si vifs, si spirituels, si totalement en communion avec la pensée... Le peintre est vêtu d'une houppelande de velours mauve garnie de fourrure, d'où la chemise, largement ouverte, s'échappe à grands plis flottants sur la poitrine. La veste, de drap jaune à pois verts et rouges, trahit l'embonpoint du personnage.

Déjà près de vingt ans se sont écoulés depuis le portrait de Lyon. Lonsing a vieilli. La fraîcheur de son teint s'est altérée, les chairs ont épaissi, et la peau, couperosée et luisante, a l'air baignée de sueur. Les cheveux blonds et bouclés de naguère ont perdu de leur souplesse comme aussi de leur nombre et, visiblement, le peintre se soucie peu de soigner ce qui reste. Aussi bien a-t-il quitté son air auguste de Jupiter Olympien pour se faire gouailleur, presque bohème, et s'il a pu y perdre en majesté sereine, du moins y a-t-il gagné en intensité de vie, en bonhomie exubérante et communicative.

Comme nous l'avons dit plus haut, ces deux portraits de Lonsing, de valeur technique sensiblement égale, présentent entre eux une analogie de composition des plus frappantes. Néanmoins, la différence des effets obtenus en font deux œuvres diamétralement opposées. Autant l'une est pondérée dans son ordonnance, grave, presque solennelle et semblerait trahir l'influence du classicisme italien, autant l'autre révèle par sa fougue et son réalisme les véritables origines du maître.

Depuis Fragonard, Latour et Perronneau, rien n'avait été offert aux Parisiens qui fût d'un pareil mouvement, d'une telle richesse de coloris, d'une facture aussi large et aussi puissante. Mais, Fragonard et tous les peintres de la vieille école étaient bien démodés, à présent. L'art suivait, sous David, une route nouvelle, et l'œuvre de Lonsing, sans doute qualifiée de rétrograde, ne dut rencontrer que des critiques à son endroit. L'*Hébé*, dont le style un peu classique et conventionnel, la facture caressante et l'atmosphère vaporeuse annonçaient déjà Prud'hon, l'*Hébé* eût certainement fait meilleure

1. Catalogue du Musée de Bordeaux de 1855.



Lonsing



figure au Salon. Le vulgaire ne souscrit qu'aux formules consacrées par la mode et, cette fois, Lonsing lui-même semblait y avoir sacrifié. Il n'en eût pas fallu davantage pour valoir au peintre un succès que son talent seul ne lui aurait certainement pas mérité.

Jeune et souriante, le visage encadré d'opulents cheveux d'or fleuris d'églantines, Hébé, assise parmi les roses, s'incline gracieusement vers Jupiter et lui tend la coupe d'immortalité. La déesse est drapée d'une riche tunique de soie vert d'eau découvrant les seins et les bras, d'une harmonie de lignes et d'un modelé incomparables. La gamme dominante des verts, la tonalité sombre du fond où se dessine, un peu confuse, la silhouette de l'aigle, exaltent l'éclatant et vigoureux coloris des chairs — des chairs à la Rubens, nacrées, fermes et plantureuses. Malgré tout, la Divinité n'a rien abdiqué de ses prérogatives célestes ni de la subtilité de son essence. Elle demeure l'être éthéré, la beauté impalpable et radieuse née des régions azurées qu'elle habite et où l'oiseau royal va la ramener sur son aile, au milieu des papillons légers et d'un étincelant tourbillon de draperies à paillettes jaunes, vertes et rouges qu'irise le soleil.

Cette belle toile, qui appartenait à Goethals, échut, à son décès, à M^{me} Chaigneau sa fille. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Joseph Mareilhac.

QUAND le Salon eut été ouvert et que Lonsing connut, enfin, l'opinion du public sur ses ouvrages, il prit sans tarder le chemin de Bordeaux, emportant avec lui l'Hébé et les « petits tableaux » peints pendant les mois précédents. Parmi ces tableaux figuraient sans doute les sujets suivants, qu'on retrouve dans la collection Goethals¹ : 1^o le *Vieillard taillant sa plume*, que son propriétaire qualifiait de *chef-d'œuvre* et qu'il céda à « M. Duclos, des Chartrons ». Ce devait être une composition dans l'esprit du petit tableau d'Adriaen Brouwer, du Louvre ; 2^o une *Tête de vieillard, pastiche de Rembrandt* ; 3^o un *Port de mer, pastiche de Van de Velde* ; 4^o une *Vue de Montmartre* ; 5^o une *Tête de femme* ; 6^o une *Tête d'enfant* ; 7^o une *Tête* ; 8^o une autre *Tête* ; 9^o un *Portrait d'homme* ; 10^o un *Enfant jouant avec des hennetons*².

C'est lors de ce voyage que Lonsing dut peindre le portrait du violoniste

1. N^{os} 10, 409, 26, 63, 863, 27, 866, 1236, 1294, et 1233 du Catalogue.

2. *Bulletin Polymathique* annoté par Goethals, *loc. cit.* — M. de Meurville possède une ravissante miniature trouvée à Bordeaux et contemporaine de ce tableau. Elle représente un enfant tenant au bout d'un fil un henneton qui court sur le siège d'une chaise paillée, tandis que d'autres bestioles grimpe le long du dossier. L'habileté de la composition et la singularité même du sujet ne permettent-elles pas de supposer qu'on se trouve en face d'une copie de l'œuvre de Lonsing ?

Rode¹, absent depuis 1788², et rentré à Bordeaux le 31 juillet 1798, après une tournée triomphale en Europe. Le jeune virtuose avait bien eu, déjà, son heure de célébrité en jouant au *Musée* en 1785³, à l'âge de douze ans, mais il est peu probable que le portrait ait été fait dès cette époque.

A son arrivée à Bordeaux, une des premières visites de Lonsing fut certainement pour M. et M^{me} Mareilhac.



Schéma du portrait Mareilhac.

J.-B. Mareilhac, né à Moulon (Gironde), le 13 novembre 1745⁴, était marié, depuis le 22 septembre 1792⁵, avec Emilie Bonneau de la Cure. Négociant actif et avisé, il avait amassé dans l'armement une grande fortune dont

1. Rode, né à Bordeaux, rue du Loup, en 1774, mourut à Damazan (L.-et-G.) en 1830. Élève de Viotti, professeur au Conservatoire de musique, il a composé nombre de concertos, de quatuors et d'études.

2, 3. Bernadaud, *loc. cit.*, t. VII. p. 427 et 431.

4. Arch. Mun. de Moulon — La *Statistique* de Feret et M. G. Labat le disent par erreur né à Bordeaux en 1750.

5. Arch. Mun. de Léognan; reg. par. de l'église Saint-Martin.



M.^r & M^e Mareilhac



il faisait l'usage le plus patriotique¹ et le plus généreux. Aussi bien savait-il l'employer largement à la satisfaction de ses goûts artistiques. Véritable Mécène, il s'entourait des meilleurs artistes, des architectes et des ouvriers les plus habiles, ne cessant d'appliquer leurs talents à la décoration de son hôtel de la rue de la Trésorerie ou du château de la Louvière, à Léognan, qu'il avait fait tous deux construire sur les plans de Louis. Les œuvres les plus belles s'y trouvaient accumulées, et le grand portrait de Lonsing ajoutait maintenant à cet ensemble magnifique.

Ce portrait, grandeur nature, représente M. et M^{me} Mareilhac dans le parc de la Louvière au fond duquel on aperçoit le château. M. Mareilhac porte un costume à la Werther : habit puce à boutons d'or, longues basques doublées de vert, gilet jaune à raies blanches, culottes chamois, bottes à revers jaunes garnies d'éperons. Il descend de cheval et reçoit dans ses bras M^{me} Mareilhac accourue à sa rencontre en robe de satin blanc, un bouquet de roses et de coquelicots à la main. Vivement, elle a posé à terre, tout grand' ouverte, son ombrelle dont la couleur rouge empourpre le bas de la jupe, et maintenant elle s'abandonne, souriante, à l'étreinte de son mari, un bras nonchalamment appuyé sur son épaule... Derrière le couple, un laquais vêtu de bleu disparait dans le feuillage, emmenant la monture du cavalier.

La composition est curieuse et inattendue, voire un peu théâtrale, mais néanmoins charmante et d'une savoureuse coloration, riche et chaude. L'effort est considérable et le résultat surprenant quand on se rappelle dans quelles conditions fut fait ce grand tableau. Son exécution, du reste, se ressent un peu des soucis du peintre, de sa préoccupation de faire bien, de son entraînement à trop finir des êtres et des choses qu'il n'avait plus sous les yeux... Vue de près, la touche a quelques lourdeurs et la toile apparaît largement mais un peu également peinte. Avec un peu de recul, elle est d'une tenue et d'un caractère remarquables.

Cette toile, à laquelle peu de chose manquerait pour être une toile de grand maître, reste une œuvre, une œuvre bien composée, bien équilibrée et d'un peintre de beau talent. Elle appartient à M. Joseph Mareilhac.

En revoyant Lonsing, M. Mareilhac lui manifesta d'agréable manière toute sa satisfaction : il le chargea de décorer le plafond et les murs du grand salon de la Louvière. C'en était assez pour que le peintre ne retourna pas à Paris et, s'il y revint, ce fut très passagèrement car son travail, entièrement fait sur place, fut commencé au plus tard dans les premiers jours de 1799.

1. Le 23 avril 1794, il donna 20.000 livres pour aider à la construction d'un navire de guerre.

La décoration des murs, exécutée en *grisailles*, représente les *Amours de Psyché* et comprend six panneaux d'environ 2 m. de haut sur 1 m 50 de large. Les scènes représentées sont les suivantes :

I. Psyché reçoit ses sœurs dans son Palais.

Aux portes du Palais où Cupidon la retient prisonnière, Psyché vient d'accourir retrouver ses sœurs... A peine arrivée sur l'aile du Zéphir qui la soutient encore du bout des doigts et s'assure de son équilibre, l'une d'elles s'est précipitée au cou de Psyché... Celle-ci s'incline sous l'étreinte et tend la main à son autre sœur qu'un second Zéphir, aux ailes de papillon et la tête couronnée de roses, va déposer à ses pieds.

II. Psyché réveille Cupidon.

Cédant aux perfides conseils de ses sœurs, Psyché veut connaître les traits de son mystérieux amant. Elle s'en approche pendant la nuit et demeure frappée d'admiration en découvrant Cupidon lui-même. Et, tandis que pour mieux en contempler la beauté radieuse, Psyché se rapproche encore, elle laisse tomber de sa lampe une goutte d'huile brûlante sur l'épaule du dieu... Réveillé en sursaut, Cupidon s'élance hors de la couche nuptiale et tend jalousement le bras vers son carquois, tandis qu'avant de s'envoler il jette un regard de pitié et d'effroi sur celle qui vient de violer son secret.

III. L'Habitude conduit Psyché à Vénus.

Retrouvée sur la Terre par Mercure, Psyché est livrée à l'Habitude, une des servantes de Vénus, qui la traîne par les cheveux jusqu'aux pieds de sa maîtresse.

IV. Psyché secourue par l'Aigle.

Parvenue au sommet des Monts où Vénus lui a commandé d'aller puiser l'eau du rocher maudit, Psyché, bravant l'abîme ouvert sous ses pas et les dragons qui la menacent, veut accomplir sa périlleuse mission. Mais, apparaissant tout à coup, l'aigle de Jupiter arrache d'un coup de bec le flacon de cristal que Psyché portait et qu'il va plonger lui-même dans la source sacrée.

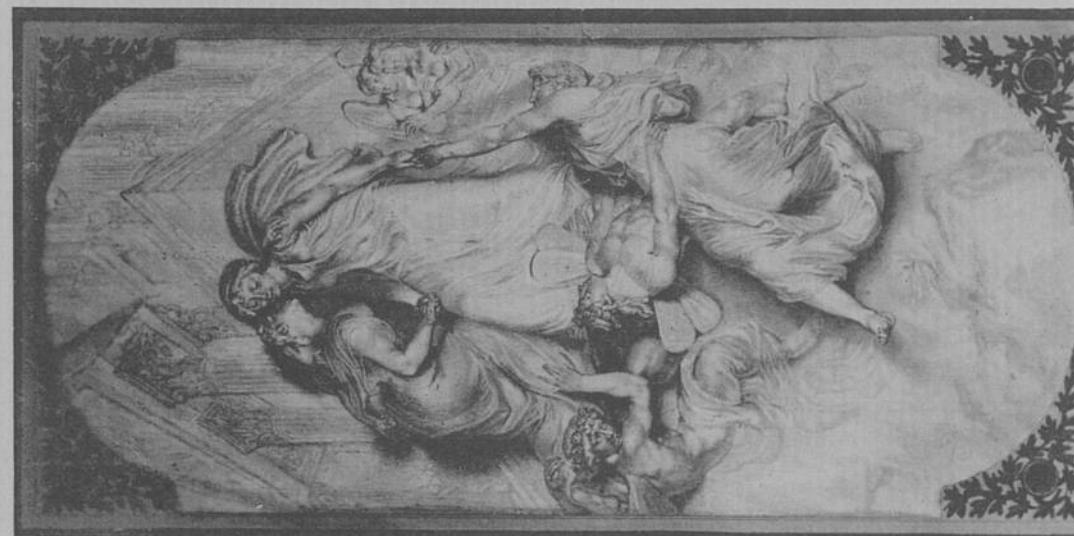
V. Cupidon implore Jupiter.

Pendant que Vénus tire vengeance de sa rivale, Cupidon, parvenu de ses ailes rapides jusqu'à la voûte des Cieux, supplie Jupiter de l'unir à Psyché.

VI. Noces de Psyché et de Cupidon.

Enlevée par Mercure, Psyché arrive dans l'Olympe au milieu des dieux rassemblés. Un amour couronné de roses soulève le voile nuptial de la nouvelle déesse que Cupidon tient par la main tandis que Jupiter lui offre l'ambroisie.

AMOURS DE PSYCHÉ
(GRISAILLES)





L'ouvrage est des plus intéressants. A la science de l'imitation des bas-reliefs puisée aux leçons de Geeraerdt, Lonsing a su allier le charme d'une composition particulièrement élégante et décorative, où domine la pureté du dessin et la connaissance approfondie de l'anatomie humaine. Le mérite de l'œuvre est d'autant plus réel que Lonsing, avant tout portraitiste de tempérament et d'habitude, n'aborda que fort peu la peinture allégorique. Aussi bien convient-il, du reste, de ne pas attacher à ces grisailles l'importance capitale que, parfois, on s'est plu à leur attribuer et que suffirait à leur refuser le genre lui-même du procédé.

La peinture du plafond, peinture polychrome celle-ci, représente l'apothéose de Psyché : au centre d'une balustrade vue en perspective et faisant cadre, la déesse s'envoie, emportée par des zéphyrs tenant des torches.

Ce fut là le dernier ouvrage de Lonsing. Si l'on en croit Goethals¹ et La Boubée², le peintre n'eut même pas le temps de l'achever. C'est Lacour père qui le termina³.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que Lonsing travaillait encore à la Louvière quand il ressentit les atteintes du mal qui devait l'emporter. On ne connaît au juste la nature de ce mal. On sait seulement qu'il se manifesta sous la forme de coliques intolérables. La Boubée précise bien, il est vrai, et parle de *colique des peintres*, mais il ne faudrait pas se méprendre ici sur l'acception du terme. S'il y eut réellement intoxication saturnine, l'art lui-même du peintre y fut certainement étranger. Tout au plus cette intoxication aura-t-elle été provoquée par les manipulations chimiques auxquelles l'artiste se livrait, dit-on, pour l'épuration des couleurs⁴. Peut-être aussi, l'énorme consommation de thé faite par Lonsing durant les derniers temps de sa vie — il en buvait soixante tasses par jour⁵ —, ne fut-elle pas étrangère à l'affection dont il souffrait, à moins qu'elle n'ait été au contraire un moyen de la combattre...

Le jeudi 11 avril 1799, la maladie fit de nouveaux progrès. Lonsing, dont la lucidité d'esprit était demeurée complète, vit approcher sa fin. Mais ce fut avec la résignation du sage et la sérénité d'une belle âme. Les visions de l'art qui avait enchanté sa vie et soutenu son courage au milieu des plus dures épreuves, lui apparurent dans une suprême extase. Et le peintre, oubliieux de

1. *Bulletin Polymathique*, loc. cit.,

2. *La Boubée*, loc. cit.

3. Lacour père excellait dans la peinture en grisailles.

4. *Bulletin Général de Bordeaux*, n° du 20 Avril 1799 (Arch. de M. G. Lafargue).

5. *La Boubée*, loc. cit., t. XII, p. 292.

la mort qui l'envahissait, s'animait à parler encore de ses ouvrages¹, quand, soudain, il se tut et rendit le dernier soupir.

Le lendemain matin, à neuf heures, trois vignerons de la Louvière se présentaient devant l'officier municipal de Léognan qui dressa l'acte de décès :

FRANÇOIS-Louis LONSEING

ARTISTE

Aujourd'hui, vingt trois germinal an VII de la République françoise, à neuf heures du matin, se sont présentés devant moy Arnaud Faugas, adjoint municipal de la commune de Léognan, les citoyens Arnaud Cantaud, Pierre Reymond et François Andrau, vignerons et habitants de cette commune qui m'ont déclaré que François-Louis Lonseing, artiste agé de soixante deux ans, natif d'Anvers en Flandre et domicilié à Bordeaux depuis plusieurs années, marié à Rome où son épouse est encore, dont on ignore le nom, est décédé hier soir à deux heures dans la maison du citoyen Mareilhac, au lieu de Lalouvière sur cette commune. Après nous être assurés du décès, avons dressé le présent acte. Les déclarants ont déclaré ne savoir signer.

Fait à Léognan le jour mois et an que dessus.

Faugas

adj^t m^l ².

L'inhumation eut lieu dans le cimetière du village, « à coté de l'église, à droite ³ ».

Lonsing laissait à sa survivance sa femme et son fils aîné, Louis, celui qu'il avait mis en pension avant d'aller à Paris. L'autre était décédé ⁴. Agatha Ricci, alors à Rome si l'on en croit l'acte de décès de son mari, revint à Bordeaux. Ce qui paraît certain, c'est qu'elle y décéda peu d'années après, de 1802 à 1804, dans la rue des Remparts ⁵. Son fils, alors âgé d'environ quinze ans, fut recueilli par M. Mareilhac qui l'éleva à ses frais ⁶. Plus

1. « Comment trouvez-vous mon plafond?... » telles furent, paraît-il, les dernières paroles du peintre s'adressant à M. Mareilhac qui lui serrait la main. (*Bulletin Polymathique*, loc. cit., *Bulletin général de Bordeaux*, loc. cit.)

2. Etat civil de Léognan. Reg. des décès 1793-1800.

3. Note manuscrite de Goethals.

4. Il est difficile de ne pas l'affirmer car, dans ses lettres à Goethals, Lonsing ne parle jamais que de son fils. D'autre part, le *Bulletin général de Bordeaux* dit que Lonsing laissa un fils. Enfin plusieurs reçus donnés à diverses personnes après la mort du peintre portent l'acquit de Louis Lonsing seul.

5. C'est du moins ce qu'écrivait à Goethals, dans les premières années du XIX^e siècle, le fils Lonsing alors à Paris (Arch. de M. Lafargue). Les registres de l'état civil ne portent pas trace de ce décès.

6. *La Boubée*, loc. cit., t. XII, p. 292.

tard, il végéta et tomba dans le plus complet dénuement. N'ayant pas d'habits pour se couvrir, il écrivit un jour à Goethals cette lettre désespérée :

M. Goethals,
chez lui.

Je suis forcé, par les visites de M^e Cherpuis de supprimer les miennes. J'aurais bien désiré vous aller voir, mais par cette raison je ne le peux pas. Cependant faudra-t-il bien que j'aille vous trouver Dimanche matin, alors, pour le portrait de Peyronnet qui me le demande expressément. Mais ce dont je suis forcé de vous parler, c'est de mes besoins. Le tailleur me dit que vous lui promettez chaque jour de lui donner du velours pour mes culottes : il me tarde bien que vous lui teniez promesse, car les seules que j'ai sont dans le plus piteux état. Il semble que tout me manque à la fois et je ne sais comment me sortir de la saleté où je suis réduit ; je n'ai pas de chemise sur le corps, point de gilet excepté celui des fêtes : les autres sont en lambeaux ; point de culotte, point d'habit journalier pour cet été (le mien est de *calmouk*), point de bas...

Ce n'est point que je demande toutes ces choses là, je vois trop que c'est impossible. Cependant je vous prie en grâce, tachez de recourir au plus pressé, surtout des chemises.

Bon jour M^r Goethals ne m'oubliez pas.

L. Lonsing fils ¹.

Le 10 novembre 1807², Louis Lonsing vendit le portrait de son père à Goethals pour la somme de trois cent cinquante francs. Puis, après avoir ainsi fait quelqu'argent avec ce qui restait des autres toiles qu'Annoni et Goethals avaient reçues en dépôt à la mort du peintre ³, il gagna Paris. Le fils de Lonsing vivait encore en 1821, époque vers laquelle il composa sur la mort de Napoléon une *Imitation libre des stances de Manzoni*, intitulée *Le cinq mai* ⁴.

PEU de jours après la mort de Lonsing, une gazette locale, le *Bulletin général de Bordeaux* ⁵, avait consacré à l'artiste ces quelques lignes :

....
Beaux-arts

(Nécrologie)

Les arts viennent de faire une grande perte dans la personne du cit. Loncin, peintre.

1. Arch. de M. G. Lafargue.

2. Date de la quittance aux mains de M. G. Lafargue.

3. Quittances des 25 déc. 1801 et 29 oct. 1806 (Arch. de M. G. Lafargue).

4. Arch. de M. G. Lafargue.

5. Loc. cit.

Le genre de cet artiste étoit à lui, hardi et varié dans ses oppositions, savant et vigoureux dans son exécution. Nous pensons que c'est surtout comme grand coloriste qu'il doit être considéré.

Une analogie peu commune que nous retrouvons entre Loncin et les meilleurs maîtres, c'est que, en admirant ses productions, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en deviner le faire. Le métier du peintre s'y perd dans le charme d'un coloris lumineux et vrai, sous une touche pleine d'enthousiasme et d'esprit. Cependant Loncin est peu connu; c'est qu'à un talent rare il joignoit une modestie plus rare encore. Heureux ceux qui possèdent quelques uns de ses ouvrages! Le moment est venu où ils vont être appréciés.

Nous n'avons connu la personne de Loncin que très indirectement; cependant nous savons qu'il réunissoit les qualités d'un bon citoyen au talent d'un grand peintre; il employoit tous les instants qu'il déroboit à l'étude à veiller sur l'éducation d'un fils qu'il chérissait et qu'il laisse orphelin et sans fortune.

Ce peintre travailloit depuis plusieurs mois à un ouvrage considérable à la campagne du citoyen M... Il est mort sans avoir eu la satisfaction d'y mettre la dernière main.

Il étoit sujet, depuis longtems, à des coliques insupportables ce qui, joint aux symptômes qui ont accompagné sa mort, nous font présumer que les opérations de chymie dont il s'occupoit et sur lesquelles il venoit, récemment, de faire des recherches pour l'épuration de certaines couleurs, ont accéléré sa mort.

Le génie de la peinture sembloit se plaire à embellir les derniers moments de Loncin : « Comment trouvez-vous mon plafond?... » disoit-il au cit. M... qui lui serroit la main et il expira.

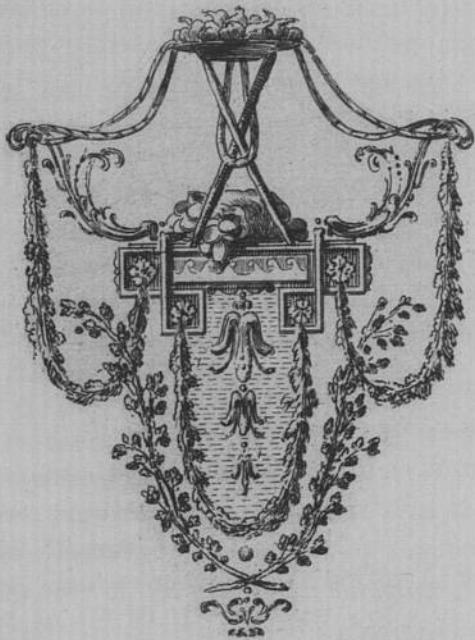
P. M. B. d. et B. h. m. e.

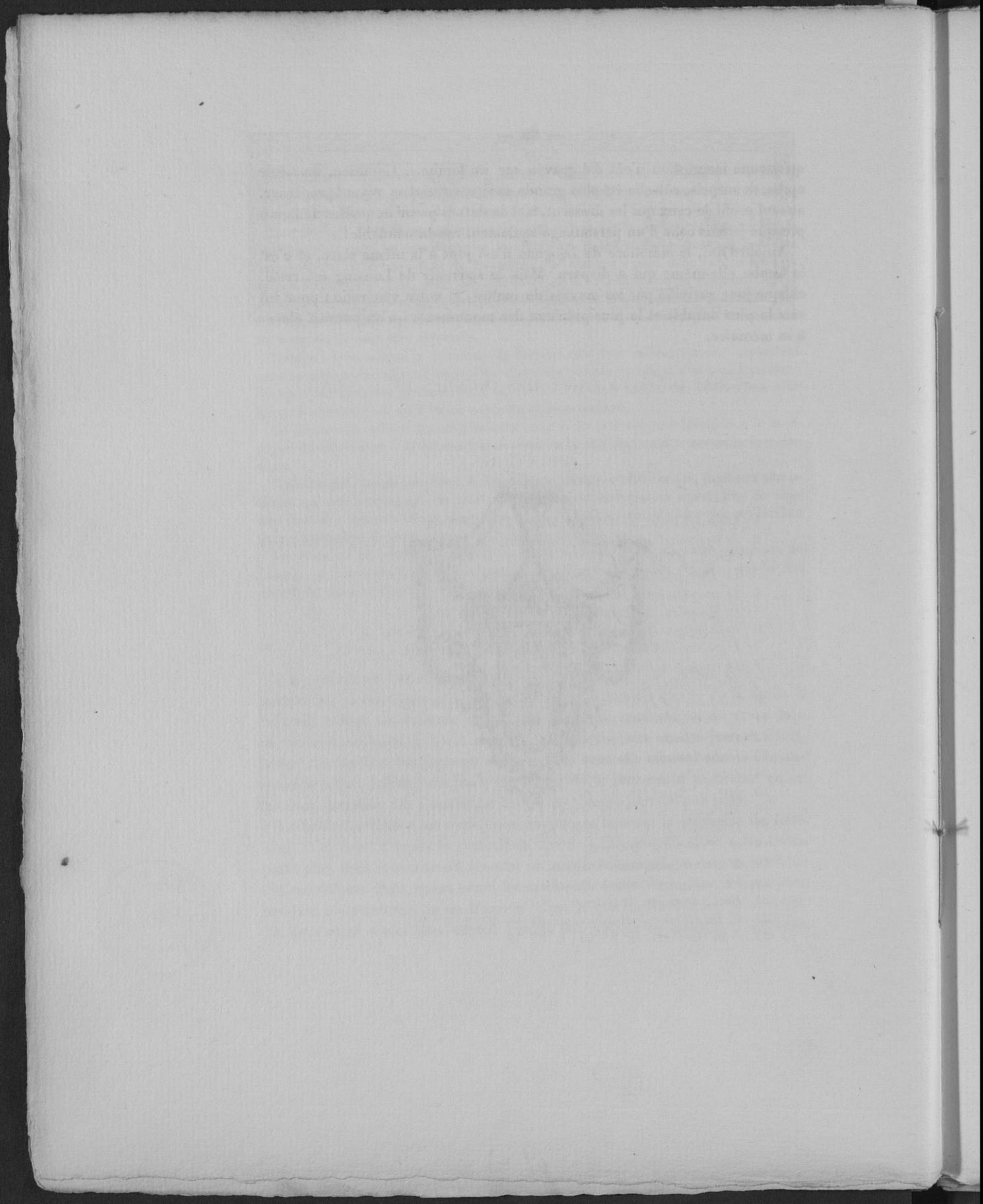
Oui, un artiste venait de disparaître, qui joignait au talent d'un grand peintre les vertus d'une âme généreuse. Et pour mourir ignoré de la foule, il lui avait suffi de se montrer toujours bienveillant, modeste, et de vivre loin des bateleurs. Seule, la mort semblait vouloir lui faire rendre justice. Mais, hélas! les tardives louanges qu'elle apportait avec elle allaient encore demeurer sans écho : Lonsing ne jouit même pas de la renommée posthume qu'on lui avait promise. On l'oublia au contraire chaque jour un peu plus.

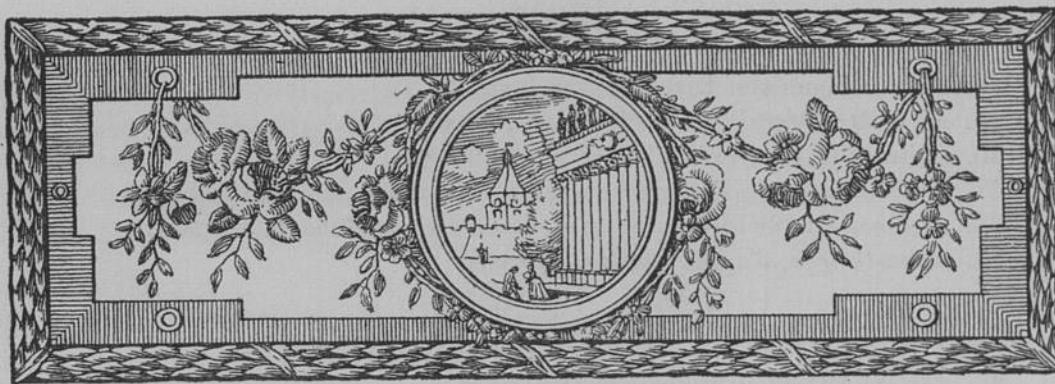
Le fidèle Goethals n'en voulut que davantage honorer la mémoire de Lonsing. Il fit faire, d'après le portrait de Lyon, la lithographie dont nous avons parlé plus haut et consacra à son ami un article biographique dans le *Bulletin Polymathique*. Puis, ayant réuni les meilleures toiles du maître, il les exposa pendant plusieurs années au *Museum*. C'est là que La Boubée les vit en 1809. Et, protestant à son tour contre l'oubli fait autour du peintre, il s'étonna

qu'aucune inscription n'eût été gravée sur sa tombe... Combien, un siècle après, sa surprise eût-elle été plus grande encore, surtout en voyant prodiguer, au seul profit de ceux qui les dressent, tant de statues parmi lesquelles ne figure presque jamais celle d'un personnage seulement recommandable!

Aujourd'hui, le cimetière de Léognan n'est plus à la même place, et c'est la tombe elle-même qui a disparu. Mais le souvenir de Lonsing est resté, chaque jour revivifié par les œuvres du maître, et notre vénération pour lui sera le plus durable et le plus précieux des monuments qu'on pouvait éléver à sa mémoire.







ESSAI DE CATALOGUE DES ŒUVRES DE LONSING

PEINTURE

PORTRAITS

1. *Lonsing* (Lyon, vers 1780). H. 0^m 79; L. 0^m 62.
2. *Le maréchal de Mouchy*, copie faite en 1786 pour la ville de Bordeaux.
H. 1^m 26; L. 0^m 94.
3. *Le Duc de Duras*. H. 0^m 96; L. 0^m 78.
4. *La maréchale de Duras*. H. 0^m 78; L. 0^m 53.
5. *Le Président Le Berthon*. H. 0^m 90; L. 0^m 70.
6. *Le Lieutenant-général de Larose*. H. 1^m 44; L. 1^m 40.
7. *L'architecte Lhôte* (portrait présumé de). H. 0^m 80; L. 0^m 65.
8. *Le tragédien Larive*. H. 0^m 67; L. 0^m 52.
9. *M^{me} Mendès*. H. 1^m; L. 0^m 80.
10. *Germain du Périer de Larsan*. H. 0^m 62; L. 0^m 52.
11. *Le Procureur-général Dudon*. Disparu.
12. *Pierre Gaubert*, juge consulaire. Disparu.
13. *L'abbé Raynal*. Disparu.
14. *Jean Bergeret*, libraire-imprimeur. H. 0^m 32; L. 0^m 26.
15. *M^{me} G. Rayet*. H. 0^m 99; L. 0^m 79.
16. *Mirabeau*. H. 1^m; L. 0^m 81 1/2.
17. *Inconnue*. H. 0^m 79; L. 0^m 64.
18. *M. Trimoulet*. Disparu.
19. *M. Bapst*, armateur. Disparu.
20. *Perrens*, juge d'appel. Disparu.
21. *Beck*, musicien. Disparu.
22. *F. Du Chesne de Beaumanoir*. H. 0^m 27; L. 0^m 21.
23. *Jean Goethals*. H. 0^m 62; L. 0^m 52.

24. *Rode*, violoniste. Disparu.
25. *M. et M^{me} Mareilhac*. H. 1^m 90; L. 1^m 62.
26. *Lonsing* (Paris, 1798). H. 0^m 92; L. 0^m 82.
27. *Le Bourgmestre* (Eléazar Swalmius?) d'après Rembrandt. Disparu.
28. *Rubens*, d'après lui-même, ou *Portrait* d'après Rubens. Disparu.
29. *Saint-George*, d'après Rubens. Disparu.

ÉTUDES

30. *Tête de vieillard*, pastiche de Rembrandt.
31. *Tête d'homme*.
32. *Tête d'enfant*.
33. *Tête*.
34. *Tête*.
35. *Tête de femme*. — Ces études, qui faisaient partie de la collection Goethals, ont disparu.

GENRE

36. *Le Médecin des Urines*. Disparu.
37. *Vieillard taillant sa plume*. Disparu.
38. *Hébé offrant le nectar à Jupiter*. H. 1^m 40; L. 1^m 05.
39. *Enfant jouant avec des hennetons*. Disparu.
40. *Histoire de Psyché*, grisailles en 6 panneaux. H. 2^m 50; L. 1^m 50 environ.
41. *Apothéose de Psyché*. Plafond.
42. *Scène d'intérieur*, pastiche de David Ryckaert, ou copie d'après ce maître.
43. *Dito*.
44. *Sujet inconnu* d'après Nicolas Poussin.
45. *Tête du Sauveur*, d'après Le Guide.
46. *La Vierge*, d'après Mignard.
47. *Médallion pierre, fruits et feuillages*, trumeau. — Coll. de Meurville.

Disparus.

PAYSAGES

48. *Vue de Montmartre*.
49. *Lever de soleil*.
50. *Midi* (Coucher de soleil?)

Disparus.

MARINES

51. *Port de mer*, pastiche de Van de Velde.
52. *Dito*.

EAUX-FORTES

53. *Portrait de Lacombe*. In-folio.
54. *L'ensevelissement du Christ*, d'après Raphaël.

55. *Méléagre et Atalante*, d'après J. Romain.
56. *Saint Gérôme*, d'après Le Guide.
57. *Saint en méditation*.
58. *La Vierge apparaissant à Saint Norbert*, d'après Van Poucke.
59. *Projet de Colonne Rostrale*.

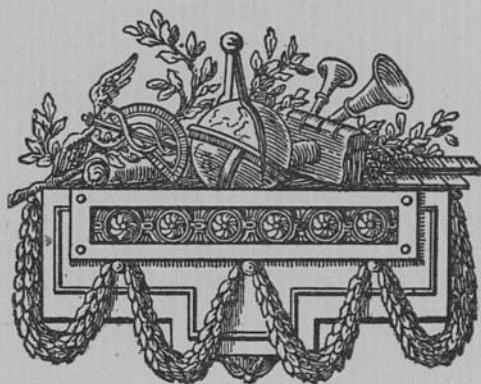
DESSINS

60. *Larive* (portrait présumé de). Sanguine.
61. *Inconnue*, femme assise, crayon noir rehaussé.

Lorsqu'on songe aux ouvrages que Lonsing a dû laisser derrière lui après un labeur de quarante années, cette liste apparaît singulièrement courte. Souhaitons qu'on nous aide maintenant à la rendre plus complète.

Et qu'en terminant, il nous soit permis de remercier sans réserve tous ceux qui, en véritables amateurs d'art et sincères appréciateurs des œuvres qu'ils possèdent de Lonsing, se sont si gracieusement et si largement mis à notre disposition pour nous aider à voir et à photographier ces œuvres.

Nos remerciements s'adressent encore à M. Georges Lafargue, qui a bien voulu nous communiquer la correspondance du peintre, si intéressante à plus d'un titre. Ils vont aussi à nos excellents amis, MM. Charles de Meurville et Daniel de Sèze, dont le concours éclairé et dévoué a si souvent facilité notre tâche.



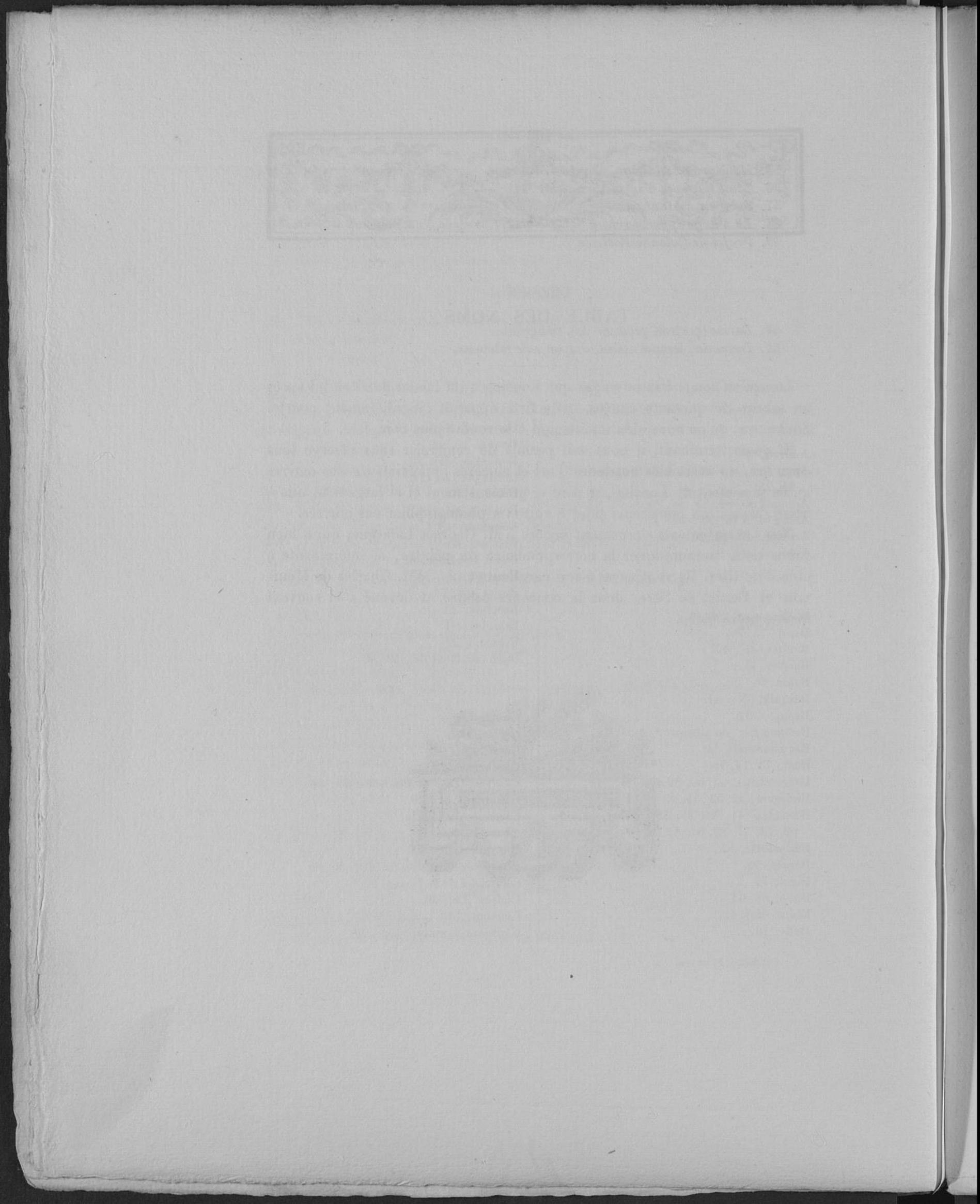




TABLE DES NOMS

A

Andrau, 96.
 Angiviller (de Flahaut de la Billarderie d'),
 24, 25.
 Annoni, 80, 82, 85, 88, 89.
 Arche (d'), 18, 50.
 Arpajon (d'), 16, 20.
 Aubigné (d'), 16.

B

Bachaumont, 58, 59.
 Bapst, 73, 76.
 Baratet (de), 42.
 Bardon, 41.
 Basan, 9.
 Basquiat (de), 57.
 Beaujon, 32.
 Beaumanoir (du Chesne de), 55, 74.
 Beaumarchais, 59.
 Beck, 73, 74, 76.
 Bergeret, 64, 65, 66, 89.
 Berliquet, 52, 53, 54.
 Bernadau, 11, 34, 35, 38, 40, 52, 53, 55,
 69, 73, 77, 80, 81, 82, 92.
 Bernadotte, 12.
 Bervic, 55.
 Bigot, 72.
 Birac, 63, 64.
 Blacas (de), 41.
 Boily, 10.

Boirac (de Ségur-), 14.
 Bonfin, 15, 22.
 Bonnelles (de), 16.
 Borde (de La), 24.
 Boucher, 33.
 Bouglon (de), 14.
 Bourgade, 18.
 Boussac, 64.
 Boyer-Fonfrède, 62.
 Boze, 67.
 Braud (de), 74.
 Brochon, 23.
 Brouwer, 91.
 Brunaud, 22.
 Buch (de Ruat de), 50, 56.

C

Cantaud, 96.
 Caron, 41.
 Carré, 13.
 Cazeneuve, 25.
 Chartres (Duc et Duchesse de), 26.
 Chaumont, 76, 78.
 Chausse (de la), 45.
 Chauvot, 65.
 Chavailles, 18, 22.
 Chesne de Beaumanoir (du), 55, 89.
 Churchod de la Nasse, 10.
 Clairon (La), 58.
 Clément, 76.
 Clermont-Tonnerre (de), 49.

Cobenzell (de), 8.
Cochin, 11.
Coëtquen (de), 34, 41.
Combes, 57.
Connus, 35.
Constantin, 79, 80.
Conti (P^{ce} de), 21.
Corcelles, 15, 57.
Courpon, 38, 40.
Court de Gebelin, 74.
Crozilhac, 33.

D

Dassier, 16.
Delyre, 75.
Delpit, 9, 14.
Demons, 22.
Denichet, 73.
Denugon, 65.
Destrades, 22.
Deswavrans, 8.
Detcheverry, 59.
Deveria, 58.
Diderot, 11.
Dissisbury, 56.
Dossier, 16.
Dow, 89.
Dubois (M^{le}), 59.
Dubruel, 63.
Duclos, 90.
Ducourneau, 65.
Dufart, 57.
Dufaure de Lajarthe, 69.
Dugazon (La), 58.
Duguit, 62.
Duhamel, 65.
Duhar, 61.
Duluc, 75.
Dupaty, 47.
Duplessis, 24.
Dupré, 13.
Du Pré de Saint-Maur, 74.
Duranteau, 22.
Duras (M^{al} de), 34, 41.
Duras (M^{ale} de), 41.
Duras (Duc de), 34 à 41.

Duras (D^{sse} de), 30, 41.

E

Emerigon, 65.
Espremenil (d'), 49.
Esmangard, 20.

F

Faber, 7.
Faugas, 96.
Faure-Beaulieu, 66, 67.
Favras (de), 40.
Ferrère, 65.
Fleury, 60.
Fonfrède (Boyer-), 15.
Fouquier-Tinville, 31, 70.
Fourché, 14, 61.
Fourqueux (de), 45.
Fumel (de), 24, 48, 69.

G

Gabriel, 14.
Gaden, 55.
Galatheau (de), 23.
Garat, 44, 52.
Garnier, 70.
Gaubert, 62, 63.
Geeraerdt, 7, 95.
Gebelin (Court de), 33.
Gélinard, 33.
Gernon (de), 41, 46, 62.
Glück, 73.
Godefroy, 80, 85, 86.
Goethals, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 41,
55, 56, 63, 74, 75, 76, 77, 80, 81, 85, 89,
95, 96, 97, 98.
Gonse, 4, 41.
Gourgue (de), 15.
Goya, 33.
Gradis, 65.
Gramont, 33.
Grandidier, 26.
Graves, 19.
Grellet-Dumazeau, 19, 36, 46.
Greuze, 82, 83.

Grimm, 11.
Guadet, 79
Guérin, 79.
Guttenberg, 79.

H

Hamel (du), 23, 70.
Hamilton, 9.
Hohenlohe-Schillingsfürst, 14.
Hospital (L'), 83.
Houdon, 58.
Hubert-Robert, 82, 83.

J

Jacobs, 8.
Jaubert, 50.
Joly, 39.
Journu, 15, 57, 69.
Journu-Auber, 33.

L

Labadie, 65.
Labat, 6, 14, 33, 53, 67, 92.
Labat-Lanzac de Savignac (de), 56.
Laborde, 65.
Labottière, 15, 53.
Laboubée, 5, 7, 63, 71, 72, 73, 89, 95, 96, 98.
Lacaussade, 67, 68.
Laclotte, 15, 57.
Lacombe, 63, 68, 69, 70, 71, 72.
Lacour, 13, 84, 95.
Lafargue, 6, 10, 11, 13, 27, 95, 96, 97, 103.
La Fayette, 40, 41.
Lafon de Ladebat, 46.
Lafosse (de), 88.
Lainé, 65.
Lalanne, 22.
Lambert (de), 62.
Lamolère (de), 15.
Lamontaigne (de), 23.
Lamontagne (Latour de), 59, 60.
Lancré (de Spens de), 14.
Langlumé, 76.
Langouran, 67.
Larive, 56 à 61.

Larose (de), 50, 56, 57, 62.
Latour, 30.
Latour de Lamontagne, 59, 60.
Latuilière, 23.
Le Berthon, 42, 43, 45, 51, 52, 54, 55, 56,
65, 67.
Le Blant, 9.
Le Brun, 88.
Lecœur, 58.
Lecomte de Latresne, 15.
Le Grix de la Salle, 15.
Le Guide, 9, 80.
Lehman, 33.
Lekain, 58, 59, 60.
Lemercier, 68.
Léon, 61.
Lerati, 80.
Leroux, 6, 72.
Letellier, 18.
Lhôte, Lhoste, 15, 57.
Lisleferme (de), 15.
Lopès, 79.
Lopès-Dubec, 33.
Louis, 14, 15, 57, 95.
Louis (l'abbé), 49.
Lorraine (Charles de), 6, 8.
Luxembourg (Duc de), 49.
Lynch, 51.

M

Maggi, 67, 68.
Maintenon (de), 16.
Marcellus (de), 69.
Mareilhac, 15, 62, 81, 82, 83, 84, 86, 89,
92, 93, 96.
Marland, 79.
Martignac, 15, 65.
Mauduit de Larive, 58.
Maurin, 68.
Maury, 68.
Mengs, 8.
Mendès, 61, 73.
Mercier, 25.
Métivier, 18.
Meurville (Petit de), 73, 91, 102, 103.
Mèzes, 65.

Michau, 7.

Mignard, 78, 80.

Mirabeau, 67, 68.

Mirmont (de la Ville de), 32, 33, 36.

Montville, 38.

Mortimer-Ternaux, 31.

Mouchy (Mal de), 16, 18, 19, 20, 21, 23,
24, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 42,
60, 61.

N

Naegler, 9.

Nairac, 8.

Necker, 10, 11, 51, 52.

Nelson, 9.

Nesmond (de), 18.

Noack, 18.

Noailles (de), 16, 18, 19, 21, 32, 34, 41,
47.

O

Oldekop, 86.

P

Pallandre, 35, 51, 81.

Paroy (de), 40, 70, 71.

Paty (de), 33, 50.

Paty (du), 15, 47.

Peixotto., 35, 69.

Perrens, 44, 73, 76.

Peters, 77, 79, 81, 84, 87, 88, 89.

Périer de Larsan (du), 15, 49, 62, 63, 71.

Petit de Meurville, 73, 91, 102, 103.

Piat, 68.

Pompadour, 24.

Pontac (de), 42, 45.

Portier, 15.

Poussin (Le), 78, 79.

Pranghe (de), 5.

Pynel, 22.

Q

Quin, 22.

R

Raba, 15, 69.

Raphaël, 9.

Rayet, 64, 66, 67.

Raynal, 11, 76.

Regnault, 87.

Rembrandt, 78, 79, 81.

Reymond, 95.

Ricci, 9, 10, 25, 53, 63, 96.

Richelieu (duc de), 15, 19, 21, 22.

Riou, 25.

Rode, 92.

Rodrigues, 75.

Rohan (archevêque de), 15.

Rolland (de), 23.

Rolly (de), 15.

Romain (Jules), 9.

Rouverade (de La), 42.

Ruat de Buch (de), 50, 56.

Ryckaert, 78.

S

Sablot, 79, 82, 83.

Saige, 15.

Saint-Aignan, 6.

Saint-Aubin, 58.

Schmickl (de), 5.

Ségur-Boirac (de), 15.

Sèze (de), 15, 23, 46, 47, 103.

Singer, 9.

Soufflot, 21, 22.

Stevens, 5.

Suvée, 81, 82, 83, 85, 88.

Swalmius, 79.

T

Teniers, 78.

Tilburg, 80.

Tinot, 53.

Touchard, 66.

Tourny (de), 14, 21, 22.

Trimoulet, 73, 80, 82, 84.

V

Valen, 18.

Van de Velde, 78.
Van Hultem, 9.
Van Loo, 23.
Vanoverstraeten, 5.
Van Poucke, 9.
Van Swanenveld, 79.
Varé, 21.
Varin, 14.
Vergniaud, 15.
Verthamon (de), 15, 63.
Vidailhon, 73.
Vien, 81.
Villeneuve (de), 53, 54.

Vivie, 38, 49, 62.

W

Wallon, 31, 32.
Watteau, 66.
Woxin, 63.

Y

Young, 60.
Ysabeau, 68.



ADDENDA ET ERRATA



Page 102.

N° 1 bis. *Le Maréchal de Mouchy*, 1784.

N° 7. Au lieu de : *L'Architecte Lhôte* (portrait présumé de), lire : *L'Architecte Louis*.

ACHEVÉ D'IMPRIMER A MACON SUR LES PRESSES DE PROTAT FRÈRES
LE 3 DÉCEMBRE 1910

EAUX-FORTES, DESSINS ET CLICHÉS PHOTOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR.

IMPRESSION EN TAILLE-DOUCE DE CH. WITTMANN, PARIS.

PHOTOTYPIE ET ZINCOGRAPHIE CHARLES CHAMBON, BORDEAUX.

HÉLIOGRAVURES DE LA MÜNCHENER GRAPHISCHE GESELLSCHAFT, PICK ET C°, MUNICH.